Vol. III. — No 1 Janvier-Mars 1933

Revue de l'Université d'Ottawa

SOMMAIRE

PAGES

LA RÉDACTION.
Le rayonnement qui s'impose 5

L'Honorable ATHANASE DAVID, secrétaire de la province de Québec.
Vers notre avenir. 7

ALBERT PERBAL, O. M. I., professeur au Collège de la Propagande.
Les soucis du missiologue (suite) 20

M. l'abbé PHILIPPE PERRIER, de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin.
L'encyclique " Quadragesimo Anno " 44

SÉRAPHIN MARION, président de la Société des Conférences.
Le coffret de Crusoé 60

ADRIEN MORICE, O. M. I., de l'Association anthropologique d'Amérique.
Technologie primitive 72

Chronique, p. 98. — **Bibliographie**, p. 104.

SECTION SPÉCIALE

VICTOR DEVY, S. M. M.
La pédagogie de saint Thomas d'Aquin (suite) 5*

ARTHUR CARON, O. M. I., professeur à l'Ecole Supérieure.
Législation matrimoniale civile et canonique au Canada (suite) 24*

RODOLPHE HAIN, O. M. I.
De vi cogitativa et de instinctu hominis 41*

Dom LUCIEN DAVID, O. S. B., professeur à l'Ecole de Musique sacrée.
Le rythme verbal et musical dans le chant romain (suite) 63*

Bibliographie, p. 96*. — **Recension des revues**, p. 102*.

OTTAWA

Revue de l'Université d'Ottawa

publiée tous les trois mois par les Oblats de Marie Immaculée de l'Université d'Ottawa.

Toute correspondance doit être adressée au Secrétariat:

R. LEBLANC, O. M. I.,
Avenue des Oblats,
Ottawa, Ont., Canada.

La *Revue de l'Université d'Ottawa* offre à ses lecteurs des articles touchant l'Ecriture Sainte, la Théologie, le Droit canonique et civil, l'Histoire, la Philosophie, les Sciences et les Arts.

Une *Section spéciale* présente des études plus techniques sur la Théologie, le Droit canonique et la Philosophie.

Prix de l'abonnement: édition partielle — deux dollars.
édition complète (incluant la *Section spéciale*) — deux dollars et soixante sous.

Prix du numéro: soixante et soixante-quinze sous.

Un article n'engage pas la responsabilité de la *Revue*, mais celle du signataire seulement.

Les ouvrages envoyés à la *Revue* figureront dans la *Bibliographie*. Ils seront déposés à la bibliothèque de l'Université.

A.-G. MORICE, O. M. I., M. A.

THE

CARRIER LANGUAGE

(Déné Family)

A Grammar and Dictionary Combined

Publié en deux volumes de près de 700 pages chacun, petit in-quarto.

Voir le compte rendu bibliographique, pages 119-122.

REVUE

DE

l'Université d'Ottawa

REVUE

DE

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

1933

TROISIÈME ANNÉE

L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
CANADA

Le rayonnement qui s'impose

Depuis une ou deux décades, le Canada est témoin d'un réveil intellectuel, d'une renaissance dont l'avenir saura gré aux générations de notre temps. Des efforts isolés, des travailleurs obscurs et courageux ouvrirent la route et contribuèrent puissamment à la mise en branle du mouvement maintenant en pleine maturité; mais cet heureux progrès, cette rapide montée des nôtres vers des horizons scientifiques plus larges coïncida avec le vigoureux essor universitaire qui, chez nous, marqua les vingt dernières années, imprimant à la vie de l'esprit une impulsion et une direction décisives.

Les universités sont dans l'Eglise et dans la Cité des phares d'orientation et des ferments de pensée. Thermomètres où vient s'enregistrer la santé spirituelle d'un peuple, elles ont aussi une mission de guides et d'animateurs. Leur action ne doit pas rester confinée entre les quatre murailles d'une école comme une température de serre chaude, mais elle doit s'étendre et rayonner, susciter des vocations de savants, provoquer les initiatives opportunes, garder des contacts avec l'élite et descendre vers les foules en des efforts constants pour élever le niveau culturel de la nation.

Devoir qui s'impose, devoir de toutes les heures qui exige un organe de publicité où seront consignés les mots d'ordre et l'impérieux appel aux tâches nécessaires, où s'inscriront les évolutions et les progrès de la pensée universitaire. Ce rôle, nous voulons y être fidèles et continuer de le remplir, avec le concours bienveillant de nos collaborateurs et de nos amis, sur le théâtre modeste où se déploie notre activité.

Organe de doctrine d'abord et avant tout, la Revue n'ignore pas, elle s'intéresse vivement aux grands problèmes nationaux et sociaux de

l'heure présente, mais elle ne peut pas prendre le caractère exclusivement pragmatique, personne ne s'en étonnera, des publications d'action et d'avant-garde.

Elle ne veut pas être uniquement un instrument de rayonnement ; elle aspire à devenir un trait d'union, un médium d'échanges, entre notre Université, jeune encore, et les autres grandes écoles de notre pays et de l'étranger. Etablir des communications, élargir et développer les relations entre les artisans de l'idée et de la science est un moyen sûr de promouvoir l'une et l'autre. C'est aussi une manière de nous faire connaître, de dire que nous existons, que nous vivons, que nous grandissons, que nous avons la ferme volonté de monter encore et de coopérer, pour notre part limitée mais effective, à l'immense labeur scientifique, toujours en fermentation, que l'humanité poursuit depuis tant de siècles.

Des expériences persuasives nous ont appris qu'en agissant ainsi, nous travaillons à la sauvegarde et à l'avancement de nos meilleurs intérêts.

Ambition légitime qui ne doit pas être frustrée pour l'avantage de nos causes les plus chères et les plus sacrées.

LA RÉDACTION.

Vers notre avenir

L'*Avenir!* Qui peut, déchirant le voile qui le recouvre, montrer à ses compatriotes leur avenir; qui peut, dissipant les nuages qui enveloppent les vingt-cinq années qui sont devant nous, dire ce que nous deviendrons alors?

On prétend que le passé est garant de l'avenir; mais, lorsque je considère les changements qui se sont opérés aux quatre coins du monde dans les quinze dernières années, je me demande si cet aphorisme n'est pas sujet à caution.

Des peuples forts et puissants ont semblé crouler sous les ruines que quatre années de chocs et de heurts avaient accumulées. Les uns, pantelants, se relèvent avec une lenteur qui surprend. D'autres, au contraire, à cause de qualités inhérentes à leur mentalité et à leur origine, ont étonné le monde par un rétablissement plus rapide que nul n'osait l'espérer.

J'aime parfois, m'inspirant de ce que fut notre passé, y rechercher les raisons d'espoir. Le présent m'inquiète peu; habitué qu'il est de traverser crises, orages et tourmentes, notre Canada français finira bien par triompher de tous les obstacles qui entravent actuellement son essor.

Mais lorsqu'il aura, d'un pied ferme, repris sa marche ascensionnelle, aura-t-il ce qu'il lui faut pour atteindre son but? Nous sommes jeunes encore, après trois cents années de vie. Nous sommes forts, physiquement et moralement. Chez nous, les qualités de constance et de persévérance dans l'oeuvre nationale se retrouvent à chaque jalon de la route. Notre enthousiasme patriotique et notre patriotique désir de vivre se perçoivent à chaque moment de notre vie.

Ce point de vue ne nécessite donc pas une analyse; nous savons « que les peuples se tuent, mais qu'ils ne meurent pas », et nous avons bien le désir, je crois, de ne pas nous tuer.

Mais il est des domaines dans lesquels le passé nous a peu incités à nous développer. En effet, lorsque le peuple canadien de la province de Québec dut prendre conscience de lui-même et s'affirmer comme entité, son avenir paraissait sombre, difficile, voire indéchiffrable. C'est l'explication que volontiers on donne et par laquelle on explique le départ, au lendemain de 1763, des négociants, des marchands et de tous ceux qui s'étaient installés chez nous, beaucoup plus pour promouvoir leurs intérêts tout particuliers que ceux de la civilisation colonisatrice française.

Aussi bien, cet avenir qui paraissait si aléatoire et si difficile à percevoir, obligea notre petit peuple pauvre, délaissé, mais courageux, à se replier sur lui-même et à chercher dans les qualités héritées de ses ancêtres, les sources de vie nationale et les forces nécessaires pour entreprendre la route.

Qui ne sait les sacrifices joyeusement acceptés; qui ignore les dévouements qui se manifestèrent? Mais enfin, si beau que soit le passé, si étincelant de lumière que soit le flambeau qu'il nous a transmis, si magnifique qu'ait été la conduite de ceux qui résistèrent, si sublime la volonté de ceux qui nous restèrent attachés, tout cela, après nous avoir fait nous incliner, doit maintenant nous inviter à relever la tête et à regarder autour de nous.

Le passé, il est tissé du sacrifice des pionniers, des défricheurs, des missionnaires, du clergé consolateur et éducateur. Il résulte aussi du dévouement et de l'abnégation de nos communautés religieuses, communautés d'enseignement, communautés hospitalières. Mais il provient également, il ne faut pas craindre de le redire souvent, de *la lignée de nos hommes publics*, qui, puisant sans cesse dans leur religion, un courage, une volonté et une énergie toujours nouveaux, combattirent sur la scène parlementaire et tâchèrent à sauver du désastre, le peuple confié à leur sollicitude.

Cette nécessité de défense, ce besoin de résistance orienta nos gens vers des domaines d'action qui, aujourd'hui, ne suffisent pas à la vie d'une nation ou d'un petit peuple: ce furent le sacerdoce, les professions, la politique.

A l'heure présente, sans que le matérialisme s'empare de ce peuple,

sans que le pragmatisme amenuise ses forces vives, il faut tout de même, si nous ne voulons pas être laissés en arrière dans la course vers le progrès, ramener les intelligences et les esprits à la considération du domaine économique.

A ceux qui pourraient croire que cette acceptation de ce que je considère un devoir nouveau pourrait diminuer ou même faire disparaître l'idéal qui nous est nécessaire pour vivre la vie que notre origine nous dicte, je répondrai: *Regardez la France.* Voilà bien un pays d'idéalistes, d'intellectuels, et pourtant, il donne au monde le spectacle d'un développement économique rationnel et raisonné, qui ne dédaigne pas la fortune et ne laisse pas passer, sans en prendre sa part, la richesse.

D'ailleurs, cent soixante-douze années de magnifique résistance, de splendide abnégation, ne suffiraient-elles pas à nous prouver à nous-mêmes, si toutefois le passé peut être encore garant de l'avenir, dans une certaine mesure, que longtemps encore nous continuerons à caresser l'idéal qui orienta nos destinées et assurera notre survivance.

Cette préoccupation de notre avenir économique s'est manifestée à diverses périodes de notre histoire. Maintes fois, nos hommes publics se sont attristés de ce qu'on ne semblait pas exhiber dans le domaine matériel, la constance, la persévérance que l'on manifestait dans le domaine national.

Je ne crois pas que nous ayons le droit d'adresser à nos devanciers le moindre reproche. Notre vie était alors guidée par les nécessités du présent. Nous avions à lutter, à résister, et notre résistance devenait l'élément essentiel de notre existence.

Notre passé, un mot le résume; c'est celui de ce grand colonisateur, le curé Labelle: *Emparons-nous du sol.* Pour lui et pour ceux qui sont venus avant nous, ce sol n'était rien d'autre que la terre sur laquelle s'installe le colon, qui devient cultivateur, nourrit sa famille et, avec le surplus de sa production, les centres urbains industrialisés.

A cette époque, cet accaparement du sol excluait presque tout ce qu'il y avait dessous comme tout ce qu'il y avait dessus. Nos ressources naturelles, nos mines, nos forêts, nos forces hydrauliques, nos grandes industries laissaient à peu près indifférent notre petit peuple.

Aujourd'hui, on entend quelquefois exprimer le reproche que ces richesses sont exploitées, parce que devenues leur propriété, par nos compatriotes anglais et souvent par des étrangers. C'est un fait, mais il ne faut pas oublier qu'elles attendaient depuis longtemps la main de l'homme et son travail pour être transformées.

Certes nous étions, au pays de Québec, les premiers. Nous aurions pu, peut-être aurions-nous dû nous en emparer, mais les capitaux nécessaires manquaient.

Dans ce désintéressement à l'égard du développement économique de cette province, n'y a-t-il pas lieu de voir le résultat d'une éducation que nul ne peut blâmer, car pour la juger, il faut se placer au temps où elle était dispensée.

La nécessité de défense, de résistance, motiva l'enseignement et l'orientation qui furent donnés à notre peuple. Il fallait alors comme aujourd'hui, sans doute, susciter des vocations religieuses; c'était un devoir inéluctable, puisqu'il importait souverainement de prodiguer à nos gens les consolations d'une religion qui relevait leur courage. Ne fallait-il pas créer ces institutions d'enseignement où les nôtres allaient puiser l'instruction nécessaire à notre vie nationale.

Le besoin des vocations religieuses amena la fondation de ces séminaires, où nos jeunes reçurent et reçoivent encore une instruction qui les achemine vers le sacerdoce. Admis à la prêtrise, ces hommes se dirigent tantôt vers nos paroisses de ville ou de campagne où ils deviennent les guides de la vie morale et religieuse de notre peuple, tantôt vers les maisons d'enseignement où, continuant l'oeuvre éducatrice, ils tâchent de donner aux enfants qui leur sont confiés une formation qui en fasse de bons et utiles citoyens.

Mais plusieurs des jeunes de chez nous, dépourvus d'une vocation religieuse, se dirigeaient, au sortir de ces maisons d'enseignement, vers les professions libérales; ils devenaient avocats, médecins, notaires. Immédiatement leur développement intellectuel en faisait les chefs de file laïques de ceux qui recherchaient une direction.

C'est ainsi que la profession porta ses membres à la tribune publique, puis au parlement. Les luttes de l'époque nécessitaient la présence

de ces hommes dans la politique, car là se jouait le sort de notre petit peuple.

Cette orientation, résultat d'une nécessité nationale, nous a permis d'étaler devant notre pays toute une pléiade de défenseurs dont notre minorité a le droit d'être fière.

Cette résistance, cette lutte pour assurer une survivance, retenait à ce point l'attention des hommes de chez nous, qu'ils n'avaient certes pas le temps de penser au développement de notre puissance économique.

Pendant que d'autres, dès le début du dix-neuvième siècle, songeaient à acquérir la richesse, les nôtres voyaient en elle un bien quasi inutile; le principal souci de nos chefs était d'assurer à ceux qu'ils dirigeaient une vie nationale tranquille, calme, et l'exercice des droits nécessaires au maintien et au développement de notre race. Songeant aussi à ce qu'était alors notre population paysanne, ces chefs s'accrochaient à la terre; ils ne pensaient qu'à elle et n'agissaient que pour elle. Elle était une source de vie, et c'est pour elle qu'ils vivaient. C'est pour elle qu'ils peinaient et c'est elle qu'ils défendaient. Enraciné dans le sol de Québec, l'ancêtre paysan voulait lui conserver les attraits et les traits qu'avaient imprimés les premiers défricheurs, les pionniers, les colons, les cultivateurs.

Ce désir, cette volonté sont le reflet de toute une époque, et jamais ne répéterons-nous trop souvent à la jeune génération d'aujourd'hui et de demain, que l'union de ces forces vives que furent l'idée religieuse et l'idée nationale, créant les routes qui mènent au sacerdoce ou vers la profession, a été le salut hier. Les directives de demain, il faut les chercher dans l'étude d'un tel passé si splendide, sans toutefois négliger les nécessités du présent; il faut accepter comme condition de vie la préparation de l'influence du groupe canadien-français dans le domaine économique.

En effet, le monde, depuis cinquante ans, a largement évolué et, partout, la nécessité d'une industrialisation rationnelle et raisonnée s'est imposée à la considération de ceux qui avaient mission de conduire les peuples et les nations. Est-ce bon? Est-ce mauvais? Certes le cadre de cette étude ne permet pas la discussion de ce problème si complexe qui rend soucieux maints économistes.

Une certitude reste acquise: au milieu des peuples entreprenants qui nous entourent, dans un pays où des mentalités diverses s'agitent, Québec ne peut pas rester en arrière et, s'armant de son seul passé, croire qu'il affrontera l'avenir sans danger.

Il lui a fallu, comme ses voisins, accepter le principe et la doctrine de cette industrialisation. Ah! certes, il ne fut pas lent à constater, lui aussi, que cette tendance moderne apportait avec elle ses problèmes! Le plus important pour nous a sans doute été l'exode d'un grand nombre de la campagne vers les centres industriels. Y a-t-il lieu d'en être surpris? Déjà, qu'on le remarque bien, avant même l'introduction de l'industrie telle qu'on la connaît aujourd'hui, *Bernard Palissy*, au seizième siècle, notait le même fait en France.

Et dans un livre assez récent, de très haute portée, *Jean Yole* parlant du malaise paysan comme peut le faire un médecin de campagne qui a les confidences de toute une génération en France, écrivait ce qui suit:

« L'activité paysanne s'est tracé un cadre approprié à ses ressources, et ce cadre, chez nous, c'est la métairie. Ce n'est pas la fantaisie qui a combiné cet assemblage de champs, mêlé dans un bel équilibre les courbes et les coteaux, les prés et les labours, mais les sages leçons de lointaines expériences. Ce n'est pas le hasard qui en a décidé la grandeur ni maintenu les limites; l'étendue de chaque exploitation a eu au début, pour mesure, le labeur d'une famille, la haie de clôture s'est dressée au bout de son effort. »

N'est-ce pas l'affirmation que l'unité familiale est la base même de l'attachement à la terre. Lorsque se dispersent les éléments qui composent la famille, lorsque les fils, attirés vers les centres industriels, brisent les liens qui les nouaient à la terre paternelle et qu'ils s'embrigadent dans l'usine, lorsque les filles quittent la campagne et vont, elles aussi, chercher dans les centres urbains le travail quotidien et sa rémunération, alors est rompue cette unité familiale, élément nécessaire à la continuité de l'oeuvre agricole.

Est-il besoin de dire que le travail mercenaire ne peut remplacer, sur une ferme, celui des éléments qui composent la famille. Aussi bien, les enfants partis, l'ennui s'empare des parents: parfois aussi leur curio-

sité est piquée par les récits des jeunes sur les douceurs apparentes de la vie de ville. Alors les « vieux » vendent la terre ou l'abandonnent sans occupant et viennent grossir le nombre de ceux qui mènent dans nos villes l'existence des déracinés.

Je crois que c'est un devoir qui s'impose à notre sentiment national raisonné de tâcher de conserver au sol de notre province les bras qui lui sont si nécessaires. Or l'attachement au sol est le résultat de longues traditions locales qui doivent être respectées par l'enseignement de l'école, si nous voulons qu'il dure.

L'école a été, est et demeurera, si on lui fait jouer son rôle véritable, l'agent de recrutement essentiel des ouvriers de la terre. Elle le demeurera à la condition que ces futurs paysans, pénétrés des traditions qui alimentent la vie de notre peuple, y puisent sans cesse et sans trève, les éléments constitutifs d'une mentalité agricole et terrienne.

Sur ce point donc, tâchons de dégager une conclusion. Qu'il suffise d'affirmer que l'école de campagne doit être — vérité de La Palice — *une école de campagne*, c'est-à-dire que le professeur qui y enseigne, l'institutrice qui communique aux enfants les notions élémentaires du savoir, doivent comprendre eux-mêmes le rôle admirable que joue chez nous et que doit continuer à jouer l'agriculteur.

Il faut certes que l'ouvrier des campagnes ne cesse de fournir à celui des villes, les produits de la terre nécessaires à sa vie et à celle de sa famille. C'est donc affirmer que, dans une province comme la nôtre, la part que doit prendre l'agriculteur dans l'agencement des forces économiques et leur développement est immense.

Voilà pourquoi la création des centres industriels, surtout des centres à industries variées, ne devrait pas nous alarmer. J'ai dit industries variées. Les crises à travers le monde semblent être périodiques, et à toute époque, l'on a vu dans presque tous les pays certaines industries affectées.

Evidemment, nulle de ces crises ne peut être comparée à celle d'aujourd'hui, car toutes les industries sont touchées.

D'un autre côté, cette nécessité d'industrialisation que le monde reconnaît et qui amène des problèmes dont j'ai tenté d'esquisser le plus

important pour nous, peut assurer à notre province, dans le domaine économique et par là même dans le domaine national, une influence qu'elle n'a pas aujourd'hui.

Au lendemain de la guerre, un Français de haute culture, s'émouvant des maux dont avait soufferts sa patrie, disait d'elle: « *Si la France veut continuer de vivre, il faut qu'elle grandisse.* »

Si cela est vrai de la France où tant de générations ont passé, amassant une prodigieuse moisson dans les hautes sphères de l'intellectualité, ne l'est-ce pas davantage d'un petit peuple qui n'aspire en somme, qu'à prendre la place qui lui revient au soleil et dont la seule raison de vivre est de grandir?

Pour réaliser ces voeux, ce ne sont pas des mots qu'il faut, mais des actes, et les peuples comme les individus sont bien près de décliner, lorsque se laissant bercer par les souvenirs du passé, si glorieux soient-ils, ils commencent à se croire séculaires et résistent au besoin de préparer l'avenir.

Qui n'a lu, il y a quelques années, avec une profonde admiration et une émotion vraie, les conférences d'un prédicateur éloquent de Notre-Dame de Paris, qui cherchait à trouver dans les hautes sphères de la religion et de la théologie, de quoi satisfaire *l'inquiétude humaine et répondre aux plus pures aspirations de l'humanité.*

Ne semble-t-il pas qu'il est bon pour un petit peuple comme le nôtre de s'arrêter le long de la route qu'il parcourt, pour observer, penser, réfléchir et considérer s'il n'existe pas pour lui, quelques raisons d'inquiétude du point de vue national, économique ou social.

S'il est vrai de dire que des peuples plus vieux que le nôtre, ayant plus d'expérience parce qu'ayant plus longuement vécu, acceptent comme un besoin du présent, la création de cette industrie, avons-nous le droit, restant sourds aux appels du présent, de continuer notre marche sans nous arrêter à ce problème?

Loin de moi le désir de bouleverser un ordre de choses scolaires existantes; loin de moi le désir de voir nos jeunes gens abandonner les écoles de haute culture et de formation générale pour faire de notre petit peuple un peuple de boutiquiers; loin de moi la pensée, regardant en

avant, je le répète, de blâmer ce qui s'est fait jusqu'à ce jour; mais pourquoi, par une orientation sage, éclairée, ne dirigerions-nous pas vers l'industrie, la finance, la banque, les chemins de fer, les grandes entreprises commerciales, une partie de notre élite, pour que demain, affirmant sa compétence devant nos compatriotes anglais, elle s'impose à leur attention et à leur considération.

Il y a cinquante ou soixante ans, malgré cette direction donnée à notre éducation, plusieurs des nôtres s'affirmaient dans le domaine économique. Nous avions de grandes compagnies entre nos mains, nous dirigions des commerces importants, et certaines industries portaient des noms canadiens-français. Aujourd'hui, il est pénible de constater que quelques-unes de ces compagnies ont disparues faute de ténacité; d'autres ont été vendues, faute de constance et de persévérance.

On pourrait sans doute alléguer que chez les peuples qui n'ont pas la fortune, il est bien tentant pour un individu d'accepter, après dix, quinze ou vingt ans d'efforts, une offre pour son organisation commerciale ou industrielle qui lui garantit une vie facile, et de ne pas se soucier de la perpétuer en en confiant la haute direction à ses fils.

Ce manque d'argent de nos gens est cause qu'ils hésitent à placer de maigres capitaux dans des organisations financières ou industrielles. La grande fortune existe, chez nous, pour un bien petit nombre; dans la majorité des cas, en raison des exigences d'une nombreuse famille et des obligations sociales, le capital doit être immédiatement productif d'intérêts. Conséquemment le placement avec échéance d'intérêts à périodes éloignées ne retient pas toujours l'attention des détenteurs de capitaux.

Un homme qui n'est pas de chez nous affirmait tout dernièrement que dans les dix ans qui vont suivre, le Canada et la province de Québec connaîtront, s'ils le veulent, des heures de prospérité sans précédent. La crise atteint aujourd'hui les Etats-Unis beaucoup plus qu'elle n'affecte le Canada. Elle se continuera chez eux. Si notre pays ne laisse pas abattre la valeur de son dollar par l'affaissement du dollar américain, s'il réagit, il peut devenir le point de contact entre l'Europe et l'Asie, pour l'échange de marchandises, qui choisiront le territoire canadien comme voie de transit.

De plus, si la génération montante veut se rendre compte de ce que donnera à la province de Québec son effort dans le domaine économique, si elle veut considérer la puissance de l'oeuvre qu'elle peut accomplir, par une préparation bien définie, elle se constituera dès maintenant l'animatrice d'une puissance nouvelle qui, s'ajoutant à celle que doit nous donner une intellectualité développée, fera de Québec la province la plus puissante du Dominion.

Que l'on songe que dans Québec, au point de vue du développement matériel, il reste énormément à faire. Les richesses du sous-sol ont été à peine touchées, la force hydraulique à peine utilisée ; nous avons une main-d'oeuvre ouvrière égale à celle de nos voisins, au point de vue énergie et volonté, et supérieure à celle de tout autre pays, sous le rapport de la modération et de l'opposition à toute idée subversive et dangereuse pour la société.

Ce sont là avantages immenses pour celui qui, procédant par comparaison, regarde le spectacle des autres pays et observe celui que donne, dans ce domaine, la province de Québec.

Le jour n'est-il pas venu où nos bacheliers de collèges classiques ne doivent plus regarder le commerce, l'industrie et la finance comme une occupation inférieure à leur culture et à leur formation; le jour n'est-il pas venu aussi où ils doivent comprendre que les oeuvres à aspect strictement utilitaire et matérialiste peuvent être le reflet d'un idéal, lorsque le sentiment qui nous les fait accepter est dicté par le désir de servir son pays ou, dans le cas présent, sa province.

Si je savais que de parler ainsi aux miens devait diminuer notre tendance à acquérir une supériorité intellectuelle, je m'abstiendrais; mais je sens qu'il reste dans notre peuple, suffisamment d'attaches à ce côté idéaliste de notre vie nationale pour ne pas craindre qu'un pragmatisme décevant et délétère s'empare de lui.

Quoi que nous fassions dans notre province, tous nos problèmes, toutes nos questions nationales et autres reviennent toujours à un point central: *l'école*.

Serait-ce vraiment trop demander à tous les Canadiens français désireux de seconder les efforts de ceux qui ne cherchent, en somme, rien

autre chose que d'assurer la vie du peuple dont ils sont, en visant à une grandeur nouvelle, de consentir à reconnaître qu'en effet les temps sont changés, que les conditions ne sont plus les mêmes et que, même s'il faut faire le sacrifice de certains rêves longtemps nourris, on ne doit pas hésiter, si c'est au prix de ce sacrifice que nous ne risquerons plus d'être rien d'autre qu'un ilote parmi les peuples entreprenants qui nous entourent.

Je crois à la nécessité de la fortune. Je crois à celle de l'argent, car je vois en lui le moyen d'accomplir les grandes oeuvres que notre destinée nous impose sur ce continent d'Amérique.

Et qui sait, les années ayant passé, si nos compatriotes, aujourd'hui peu habitués, n'éprouveront pas une grande joie à se voir pris par cette vie fiévreuse, active, qui sera la leur lorsqu'ils auront franchi les premiers degrés qui mènent au succès économique.

Ce succès, nous ne l'atteindrons qu'à la condition de mettre au service de l'oeuvre matérielle les vertus qui nous ont permis, dans le domaine national, d'exister, de demeurer et de vivre: *constance, persévérance.*

Il faudra de plus créer chez nos jeunes la ténacité, faire d'eux des hommes qu'un premier insuccès ne déroute pas, qu'un échec ne décourage pas, qu'une réalisation lente ne désespère pas. Le succès en affaires, le succès dans la profession, le succès en toutes choses s'obtient à force de volonté, d'énergie, d'endurance.

Ce n'est pas le talent qui nous manque. Parfois je me demande si cette trop grande facilité ne diminue pas chez nous la fièvre du travail qui dévore les hommes de certains autres pays. Ce talent, rendant facile le travail que nous accomplissons, ne nous porte-t-il pas à nous contenter de l'à peu près et du superficiel. *Le travail qui compte et qui donne à l'homme qui se l'impose le plus grand rendement de l'effort, c'est le travail ardu et pénible.*

Et voilà que maintenant, considérant ces directives nouvelles qui, un jour ou l'autre, je l'espère, éclaireront la voie de la génération montante, je vais vers notre avenir sans pessimisme, sans frayeur.

Je demeure convaincu que, issus d'un peuple pour qui le travail est une joie, qui a toujours cherché le succès dans l'effort, qui s'est toujours

imposé au monde par son esprit créateur et inventif, qui, à toutes les époques de sa vie politique et nationale, a su trouver dans ses couches profondes quelques chefs pour le diriger et souvent le sauver, les Canadiens français du XXe siècle, comme ceux des XVIIe et XVIIIe, accepteront le travail comme base de vie, l'effort comme source de permanence. Ils iront de l'avant sans se laisser rebuter ou décourager par les obstacles de la route vers le milieu de ce XXe siècle qui, s'il doit être le siècle du Canada, doit aussi être celui de la province de Québec.

L'avenir! Un mot fait d'espoir et de crainte, d'ambition et d'hésitation, d'aspiration et d'inquiétude! Pourtant c'est le devoir des peuples, du nôtre tout particulièrement, de dominer l'avenir et non pas de se laisser dominer par lui.

Si nous réalisons ce voeu sincère qu'au fond du coeur tous nous avons, nous pouvons voir dès maintenant, une population agrandie intellectuellement et économiquement qui gardera à travers la bousculade des années, un attachement solide, loyal, à ce qui a été sa source de force dans le passé, à ce qui fait sa joie dans le présent et sera sa satisfaction alors.

Nous aurons, de plus, offert au monde, le très beau spectacle d'un petit peuple qu'à certains moments des adversaires puissants crurent voir défaillir. Nous constituerons un vivant et permanent témoignage avec un autre pays qui, ayant à travers les siècles gardé son caractère ethnique et spécial, ayant refusé d'abdiquer, ayant concentré sa vie nationale dans la vie familiale et dans la vie paroissiale, quoique le grand empire de Charles-Quint soit tombé en lambeaux, s'affirme aujourd'hui comme une unité dans le monde: *la Pologne*.

Nous aurons alors fait davantage, pourvu que chez nous, pendant longtemps encore la Canadienne, obéissant gracieusement à son devoir, consente à donner à sa patrie des fils nombreux, pourvu que l'homme de la campagne et celui de la ville continuent à avoir confiance en eux-mêmes et dans la destinée de notre petit peuple. Alors regardez ce qu'un siècle apportera sur les bords du Saint-Laurent.

Sans nous perdre dans des chiffres exagérés et sans chercher à déchirer le voile qui nous recouvre le siècle futur, combien serons-nous alors parlant français? Certes si nous progressions dans la proportion ou nous l'avons fait depuis trois cents ans, le chiffre serait énorme. Mais ayons

égard aux contingences et supposons que pendant cent ans notre vie se déroule normalement vers le but que nous lui indiquons. Serait-il exagéré de concevoir la possibilité d'une population de vingt-cinq, trente ou trente-cinq millions d'habitants?

Quelle ne serait pas alors l'importance de ce groupement français en Amérique, qui atteindrait presque, semble-t-il, le chiffre total de la population de la France. Quel rôle ne serait-il pas appelé à soutenir au point de vue de nos relations avec l'ancienne mère patrie, comme au point de vue de l'Angleterre.

Oh! certes, je sais que cet échafaudage d'ambitions, d'aspirations, de désirs, à un siècle de distance, paraîtra pour plusieurs un rêve et que sais-je encore, peut-être une illusion. Que sera alors la France? Que sera devenue l'Angleterre? Pour l'individu, cent années paraissent un laps de temps considérable: il ne peut en être ainsi dans la vie d'une nation. Qu'est-ce qu'un siècle dans la vie d'un peuple?

Aussi bien, la France, l'Angleterre, habitées par des races fortes, travailleuses, ingénieuses et intellectuelles, sauront certainement assurer pour elles-mêmes encore plusieurs siècles de vie, pour le plus grand bien de l'Europe et de l'humanité. Ceux-là qui vivront à cette époque, et qui lisant dans ce qui sera alors l'histoire, nos inquiétudes d'hier, nos anxiétés d'aujourd'hui, feront peut-être comme nous le faisons nous-mêmes, ils s'inclineront devant ce que nous serons pour eux: *des pionniers, des défricheurs.*

Il n'y a pas que dans la forêt, au milieu des grands arbres qui bruissent sous le vent, qu'il faut savoir ouvrir son chemin; il le faut faire aussi dans cette forêt qui nous semble si touffue, si difficile à pénétrer et qui s'appelle le domaine économique au XXe siècle.

Que nul ne cherche dans ces remarques, quoi que ce soit qui ressemble à du pessimisme. Je n'ai pas même voulu pousser un cri d'alarme. Je n'ai pas la compétence de l'économiste qui, soit dit en passant, s'est tu depuis déjà plusieurs années, mais, au temps de la prospérité, semblait prédire les lendemains heureux. Je n'ai pas mission et il n'est pas en mon pouvoir de fulminer des oracles. J'ai voulu simplement savoir ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous devrons être.

Athanase DAVID.

Les soucis du missiologue

(*suite*)

En présence des déceptions rencontrées par l'apostolat missionnaire chez certains peuples, il ne manque point d'esprits disposés à en prendre leur parti allègrement, en disant ou bien que ces nations ont laissé passer l'heure de la grâce, ou bien que ce sont des races maudites. La Missiologie ne peut esquiver ces deux difficultés.

Un peuple qui aurait laissé passer l'heure de la grâce se trouverait dans la situation d'un voyageur qui aurait manqué son train et demeurerait tout pantois sur le quai désert de la station. Le cas est pittoresque et mérite de tenter un caricaturiste, mais le missiologue n'est pas sensible à ce genre d'intérêt.

C'est une inexactitude théologique: même en supposant que des individus, à plus forte raison des races entières, aient donné des preuves de mauvais vouloir, il reste deux éléments qui peuvent à tout instant modifier l'état regrettable dans lequel ils se trouvent: la grâce et la liberté. Si, pour le moment, ces races paraissent inconvertissables, nul n'est autorisé à prétendre qu'elles le seront toujours: la grâce qui les sollicite est encore éloignée, comme disent les docteurs, mais elle est quand même présente et fraie la route à des secours plus prochains. En tout cas, il est faux de dire que le refus de l'offre divine place celle-ci au rang des choses périmées, au point que nul espoir ne reste d'une échéance de conversion.

D'autre part, il est imprudent d'attribuer systématiquement au mauvais vouloir les obstacles à la conversion des collectivités. Quel peuple n'est pas attaché à ses coutumes ou ne subit pas d'influences indépendantes de sa volonté et pourtant triomphantes? L'Inde est retenue par ses castes, la Chine par le culte des ancêtres, le fanatisme islamique en-

chaîne des millions d'hommes, la polygamie dresse entre les noirs et la Croix un obstacle puissant, etc. Dirons-nous que c'est toujours la perversité qui maintient ces barrières?

Et si l'apôtre rencontre l'orgueil sur sa route, ne doit-il pas se rappeler qu'il le retrouverait même dans sa patrie, au cas où le découragement lui ferait abandonner la lutte et renoncer au succès? Il serait franchement pélagien, celui qui oserait affirmer que l'heure de la grâce est celle où Dieu nous trouve humbles et décidés à lui ouvrir nos portes : c'est plutôt l'heure où cette même grâce réduit notre orgueil et nous prépare à recevoir filialement le don divin.

Il est donc inexact de dire qu'il faut laisser le temps faire son oeuvre pour briser le fanatisme musulman comme pour attendrir le décevant et impassible entêtement de la Chine. . . Le temps n'est pas une force par lui-même: il ne le devient que si on lui confie la vie, et ce n'est pas en renonçant à s'affirmer que celle-ci vaincra la difficulté indéniable qui s'oppose à la conversion de certains peuples.

Pourtant, il est vrai de dire qu'il y a des moments plus favorables: l'histoire de Clovis nous en fournit une preuve éclatante. En tout cas, l'heure de la grâce, c'est théologiquement celle où l'Evangile est prêché dans un pays, et elle dure tant qu'il y a des missionnaires occupés à cette oeuvre capitale. Sinon, autant vaudrait dire que l'apostolat ne sert à rien.

Les fils de la vieille Europe, répandus dans le monde entier, voient arriver aujourd'hui, pour leur prêter main-forte, ceux de la jeune Amérique; on signale même le départ de prêtres nés aux Philippines pour des terres nouvelles à évangéliser; le monde catholique tout entier s'éveille à la voix des Souverains Pontifes et se mobilise pour intensifier l'effort missionnaire; les Esquimaux eux-mêmes envoient leurs modestes offrandes pour la Propagation de la Foi.

Pendant ce temps, nous assistons à la poussée formidable du monde africain qui s'ébranle vers le catholicisme; la caste indienne est battue en brèche par les Hindous eux-mêmes et leur illustre Gandhi; la révolution chinoise brise les cadres millénaires d'un peuple longtemps immobile et figé dans ses traditions réputées inexpugnables; le califat musulman est aboli et le laïcisme d'Angora porte de rudes coups à la ferveur des disci-

ples de Mahomet; des peuples entiers se modernisent et courent à la civilisation d'un pas déconcertant; l'équilibre des sociétés primitives et des races à culture païenne est en train de se rompre. Ce n'est pas le moment de se décourager et de se croiser les bras, quand tout nous crie l'imminence de changements profonds dans l'aspect du monde et de glissements en masse vers de nouveaux horizons.

* * *

On nous a parlé souvent de « races maudites »: les Juifs, à cause du déicide de Jérusalem; les Hindous, à cause de leur orgueil; les noirs, comme descendants de Cham, et d'autres encore.

La seule hérédité dogmatiquement certaine dans l'ordre du péché est celle de la faute originelle, et nous la portons tous en naissant. Elle nous atteint nous-mêmes, malgré les générations de baptisés qui nous précèdent dans l'Eglise de Dieu. Ce n'est pas d'ailleurs une malédiction: on est maudit pour des fautes personnelles et aucun péché, à part celui d'Adam, ne se transmet par héritage.

Il n'y a pas de péché de race. Il peut arriver que les enfants contractent l'obligation de réparer les fautes de leurs parents et que la peine (non le péché) de certains méfaits puisse se communiquer à plusieurs générations familiales.

Si l'on constate sur une nation comme une sorte d'obstination de l'infortune, généralement matérielle, il se peut qu'elle soit la conséquence de fautes collectives: mais, il est bien imprudent de le conclure dans tous les cas, et il nous suffit de relire le livre de Job pour nous prouver à nous-mêmes que le malheur ne présuppose pas nécessairement le crime.

En tout cas, la charité nous défend de présumer la malédiction, laquelle doit d'abord être soigneusement prouvée par des signes indubitables, authentiqués par la sainte Eglise. Et, pouvons-nous ajouter, toutes les races ayant été rachetées par le Christ et appelées authentiquement par Lui à la foi (*Euntes docete omnes gentes*), nous n'avons pas le droit, théoriquement ni pratiquement, d'en exclure une seule de cette sublime vocation.

Ne parlons pas des Hindous ni des Chinois: on comprend mal que quelqu'un ait pensé à les déclarer maudits. Il est tellement téméraire de croire que près de la moitié du genre humain puisse se trouver affligée d'un « supplément de péché originel » pour une cause d'ailleurs inconnue! Ils ont du reste des chrétientés florissantes et ont fourni à l'Eglise des martyrs en grand nombre; les prêtres indigènes n'y manquent pas et leur sacerdoce s'y accroît rapidement.

La question est plus sérieuse et le préjugé plus tenace quand il s'agit des païens barbares et spécialement des noirs.

On cite un auteur qui aurait rapporté des légendes cubaines d'après lesquelles des peuplades de la grande île, se reconnaîtraient descendantes d'un fils coupable d'avoir manqué de respect à son père et qui aurait donné naissance aux hommes qui vivent nus, tandis que son frère serait le père des hommes qui vivent habillés. Racontars sans valeur, que pourtant le grand Humboldt a recueillis et reproduits.

Une foule d'ouvrages plus ou moins pieux répètent à l'envi que les noirs portent sur leurs épaules l'antique anathème de Noé contre son fils Cham, lequel anathème serait la cause de leur couleur, de leur dégradation et de l'esclavage qui a sévi chez eux jusqu'à nos jours.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces affirmations?

Le texte biblique rapporte la malédiction portée non pas contre Cham, mais contre son fils Chanaan (*Gen.*, 9, 25). Cham ne pouvait être maudit, ayant reçu la bénédiction de Dieu au sortir de l'arche (*Gen.*, 9, 1). De fait, les Chananéens ont été exterminés au temps de Josué.

Lorsque les théologiens discutèrent la légitimité de la traite des noirs et condamnèrent l'odieuse exploitation de la pauvre race africaine par la cupidité des blancs, pas un seul n'invoqua la prétendue malédiction de Cham.

Il est faux d'ailleurs de prétendre que les noirs sont fils ou descendants de celui-ci; les ethnologues d'aujourd'hui sourient de la théorie simpliste qui divise les races humaines d'après les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet. Les Africains forment un groupe très composite et les Hamites ou Chamites du Congo (dont le nom pourrait faire penser à

une origine qui les ferait relever de Cham) sont les moins « nègres », les plus beaux, les plus robustes et les mieux doués de tous les peuples de l'Afrique centrale. Pourtant, François Lenormant, dans son *Histoire ancienne des Peuples de l'Orient*, l'affirme sans broncher; Rohrbacher, dans l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, reprend sans hésiter l'affirmation. Rien d'étonnant, dès lors, si nous la voyons reproduite partout, même par le *Kirchenlexikon*, à l'article Cham.

Née au XVIIIe siècle, sous la plume, croyons-nous, d'écrivains protestants, elle a été relatée timidement par Bernardin de Saint-Pierre et Virey (*Histoire naturelle du Genre humain*, t. II, p. 49), et saisie avec empressement par l'école mennaisienne de l'*Avenir* et l'école traditionaliste de Bonnetty et des *Annales de Philosophie chrétienne*. On lit en 1831 dans ces deux organes: « Il était dans les destinées que la race blanche sortît peu à peu de ses fers, tandis que l'antique anathème prononcé sur la tête des descendants de Cham, selon l'Ecriture, ne leur promettait qu'un esclavage éternel. »

Il est injuste et néfaste de continuer à répandre cette légende sans fondement et, si nous nous rappelons que désormais les noirs sont au courant de tout ce qui se dit et s'écrit sur leur compte, nous conclurons qu'il est inutile et dangereux d'ajouter aux motifs de haine que plusieurs croient avoir contre la race blanche cette erreur de la malédiction biblique.

* * *

On le voit, rien n'est plus facile au missiologue que de prendre à la gorge et d'arrêter les préjugés qui courent le monde et les publications pieuses elles-mêmes. Mais cette question des races maudites en amène une autre, non moins importante par les conséquences regrettables dans le domaine de l'adhésion pratique aux Missions, et plus fondamentale parce qu'elle soulève un problème plus grave.

On sait que les traditionalistes (amplement condamnés par Pie IX et par le Concile du Vatican) affirmaient l'incapacité de la raison humaine à rien connaître par elle-même, en fait de doctrine religieuse ou morale. Par réaction contre Jean-Jacques Rousseau et les romantiques, qui aimaient représenter le sauvage, l'homme de la nature, sous des dehors

charmants et idylliques, ils ne voyaient en lui que la brute déchaînée et insistaient sur les peintures les plus noires de sa vie sociale et familiale, sur l'esclavage,le cannibalisme et les moeurs dissolues des races inférieures.

Cette tendance, apparentée aux erreurs d'esprits par ailleurs généreux, rappelle certaines façons de parler jansénistes, qui ont eu plus d'influence qu'on ne croit sur la mentalité du XVIIIe et du XIXe siècles, par rapport aux Missions.

Après avoir séparé le domaine de la nature de celui de la grâce, certains Jansénistes les opposaient radicalement et déclaraient incapables d'un bien quelconque les âmes des païens, allant même jusqu'à dire qu'ils ne pouvaient faire aucun acte qui ne fût péché. D'après eux, l'homme obéit nécessairement à l'amour de Dieu ou à l'égoïsme, de telle sorte que ce qui paraît vertu chez le païen n'est que mensonge et duperie. Ils ont beau pratiquer la mansuétude, la bonté, la piété, l'amour filial: tout cela n'est qu'hypocrisie.

Cette théorie est tout simplement hérétique. Le concile de Trente l'a formellement condamnée: *Si quis dixerit opera omnia quae ante justificationem fiunt, quacumque ratione facta sint, vera esse peccata. . ., anathema sit* (Trid., sess. 6, can. 7). Et l'Eglise a condamné également la 25e proposition de Baïus, ainsi formulée: *Omnia infidelium opera sunt peccata et philosophorum virtutes sunt vitia.*

Le Rédempteur est venu, en effet, non pas supprimer ou renverser l'ordre de la création, mais l'achever et guérir le mal introduit par le péché. La grâce qu'il a méritée pour l'humanité travaille sur un fond naturel existant, élève l'âme sur un plan supérieur et divin, transfigure, mais ne crée pas de toutes pièces. Dans la nature humaine, même abaissée par le péché originel, il n'y a pas nécessairement antagonisme entre ce qui précède le salut et le salut lui-même; le fait peut arriver pourtant, à cause de dispositions individuelles mauvaises, mais l'âme païenne peut contenir des éléments qui offrent au christianisme une base d'opération.

En fait, les recherches ethnologiques et les observations des missionnaires fournissent des preuves innombrables de la présence chez les infidèles de dévouement, de désintéressement, d'honnêteté, d'amour filial et même de sacrifice personnel. Certaines religions préconisent et obtien-

nent la pratique de vertus: l'aumône est un devoir pour tout bon musulman; Confucius a ancré au coeur de ses dévots une indéracinable piété filiale; Laotse enseigne qu'il faut faire du bien à ses ennemis; et l'Inde nous offre des exemples de renoncement absolu, capables de nous faire rougir de confusion. . .

Si l'on admettait cette incapacité native du païen et surtout cette corruption foncière de tous ses actes, il faudrait en conclure que la grâce de la conversion devrait saccager chez lui toute sa vie antérieure, ses traditions, ses coutumes, ses institutions, ses habitudes même. Le missionnaire serait obligé d'imposer à tous ses néophytes un reniement total de leur passé et de les re-créer littéralement, à tous les points de vue.

Les Apôtres avaient déjà estimé intolérables les fardeaux que les judaïsants voulaient imposer aux gentils convertis; à combien plus forte raison devons-nous le faire pour une manière d'agir aussi contraire à toutes les lois de la psychologie, aussi funeste aux mouvements de conversion en masse et aussi radicalement condamnée à l'impuissance, car toute doctrine qui se présente avec le mépris s'expose par là même à l'échec le plus complet.

* * *

Cette attitude intransigeante et absolue était commune aux jansénistes et aux calvinistes, ainsi qu'à nombre de sectes protestantes. Le modernisme actuel et une quantité de plus en plus croissante de protestants en adoptent une autre, diamétralement opposée. Elle relève de la tendance à ne voir dans la religion du Christ qu'une supériorité relative sur les religions païennes.

Le christianisme est plus consolant, plus stimulant, plus vrai; l'expérience de Jésus a été en effet plus profonde que celle de Mahomet, de Bouddha ou des autres ascètes du dehors; Il a pu atteindre plus intimement Dieu et a compris plus parfaitement la grande loi de la fraternité humaine. Mais ces vérités élémentaires se retrouvent dans toutes les religions, quelles qu'elles soient. Notre charité en est plus tendre, plus efficace peut-être, mais ce n'est qu'un degré, une nuance: les païens sont charitables, eux aussi, et quelquefois plus que beaucoup d'entre les chrétiens.

Dès lors, ajoute-t-on logiquement, il n'y a pas urgence à proposer aux infidèles ce que les catholiques appellent le « bienfait de la foi ». En effet, l'essentiel de la religion étant l'amour de Dieu et du prochain et le « Dieu des braves gens » recevant dans son ciel tous ceux qui ont bien vécu, sans les interroger sur leur credo, pourquoi tourmenter des âmes très belles pour leur imposer des croyances qui ne peuvent leur ajouter qu'une perfection de surcroît, leur fournir des facilités plus grandes ? Qu'importe qu'on se dévoue au service de telle ou telle idée, de tel ou tel dogme? L'essentiel, c'est le dévouement lui-même. Dans un moteur, regarde-t-on à la nature de l'essence? Ne s'estime-t-on pas satisfait si le moteur fonctionne?

Ceci est encore une hérésie condamnée: *Si quis dixerit ad hoc solum divinam gratiam per Jesum Christum dari, ut facilius homo juste vivere ac vitam aeternam promereri possit, anathema sit* (Trid., sess. 6, can. 2).

Il y a, en effet, une distinction absolue à faire entre la religion chrétienne et les autres. Le Christ ne doit pas être placé sur le même plan que Bouddha et Mahomet, sinon il faudrait admettre que nous sommes exposés à nous trouver un jour devant un autre Christ, plus profond que Jésus et plus intime avec Dieu, et il faudrait dire qu'entre le naturel et le surnaturel, entre le vrai et le faux, il n'y aurait que des variations de nuance et de simple degré. Et que de dogmes seraient sacrifiés, qui ont une répercussion immense dans le domaine de la vertu et de la morale religieuse!

Le missionnaire qui se présenterait aux infidèles avec ces principes serait forcément timide et sérieusement handicapé. Il devrait en effet se borner à exposer aux païens la supériorité relative de sa religion, sa richesse plus grande en éléments d'expérience religieuse, son efficacité légèrement supérieure pour lui faire pratiquer la vertu. Et si les païens se refusaient à se laisser convaincre par des arguments de cette faiblesse, le missionnaire ne pourrait que se taire, replier son bagage et offrir à d'autres, plus dociles, sa doctrine dédaignée. Ce ne serait plus qu'un marchand colporteur, offrant des articles perfectionnés, et subissant avec des variantes inévitables les caprices de ses clients de rencontre.

Puis, à quelles oscillations et arlequinades d'éclectisme serait exposé un tel apostolat! Ici, on garderait des bribes du Coran: Mahomet a été

une âme si pieuse! Bouddha et Confucius glisseraient des parcelles plus ou moins importantes de leur doctrine: elles renferment tant de bonnes choses! Le rituel païen lui-même serait mis à contribution, car on peut trouver partout des détails qui compléteraient le christianisme.

* * *

Entre ces deux hérésies placées aux antipodes l'une de l'autre, la Missiologie précise la position du dogme catholique.

Elle pose ces deux affirmations inattaquables: il n'y a de vraie charité que par la grâce; chez les païens, on peut trouver l'amour de Dieu et du prochain. La manière d'expliquer cet amour dans les coeurs dépourvus de la grâce est diverse selon les théologiens.

Les uns, s'appuyant sur ce principe que l'action de la grâce n'est pas psychologiquement discernable par l'expérience et par l'analyse pour nous permettre de différencier les actes de charité surnaturelle chez les fidèles et les actes d'amour chez les païens, disent que ces derniers peuvent posséder l'amour de Dieu et du prochain dans sa perfection naturelle, mais sans grâce et partant sans vrai mérite surnaturel.

Les autres voient une différence plus radicale: l'objet des actes vertueux n'est pas envisagé ni atteint de la même manière, la façon d'opérer est diverse et ce n'est pas le principe seul qui établit la séparation. La vertu du païen est toujours défectueuse, soit dans son motif: le bouddhiste peut exercer la charité parce qu'il est convaincu faussement que toute vie est misère et malheur; soit dans son extension: le musulman restreint sa pitié et son amour à ses coreligionnaires; soit dans son mode: le confucianiste ramène tout à la piété filiale; et ces défectuosités varient selon les cas individuels et collectifs. Mais elles ne sont pas nécessairement grossières ni méprisables; ce sont des imperfections, résultant d'une sorte d'affaiblissement de la rectitude primitive de la nature ou d'obstacles à l'impulsion initiale de Dieu. Et, en pratique, ces imperfections paraîtront parfois tellement petites que la distance entre un acte de charité chrétienne et un acte d'amour païen pourra sembler assez mince : pourtant, la différence sera entière, car l'acte d'amour naturel ne peut être qu'une préparation, tandis que l'acte surnaturel de charité est un

achèvement, et la préparation n'a de valeur que si elle aboutit. Un calcul ne vaut que par la solution trouvée; un travail de broderie ne peut être estimé que fini; une pièce d'étoffe à qui manque la trame n'a ni prix ni usage possible, même si la chaîne est du fil le plus précieux qui se puisse imaginer.

En tout cas, il reste vrai que, tout en revendiquant la transcendance absolue de la charité chrétienne sur la vertu naturelle, nous devons à l'âme païenne le respect de ses tâtonnements: elle tend au même but que nous, sous l'impulsion divine et sans le savoir, et si elle n'a pas encore abouti, elle mérite quand même notre sympathie pour les efforts qu'elle a réalisés et les résultats qu'elle s'est assurés.

Parmi les infidèles, il en est qui reçoivent individuellement des lumières surnaturelles les disposant à la grâce. Il est très probable, en outre, comme l'affirment plusieurs Pères de l'Eglise, que la Providence dispose des « économies » de salut pour acheminer les hommes vers la vérité définitive offerte par le Rédempteur, organisations préparatoires et forcément imparfaites, mais qui soulèvent les âmes au-dessus de la vie grossière de leur milieu ou de leurs doctrines et aplanissent les voies de la grâce.

On trouve donc du bon partout et il serait erroné de prétendre qu'en dehors du peuple élu il n'y a que corruption, comme aussi de trop apprécier les traces vertueuses découvertes dans le paganisme.

* * *

La lumière que la Missiologie nous permet de jeter sur ces conceptions inexactes de l'âme des peuples évangélisés éclaire aussi bien des problèmes pratiques et fournit la solution de maintes difficultés. Le problème (et les difficultés) de l'adaptation est un des plus actuels et des plus importants.

Du moment que le missionnaire ne rencontre pas en pays infidèle un simple vide religieux et moral, qu'il aurait à remplir de vérité et de vertu chrétienne, il ne peut se comporter comme un créateur; à plus forte raison, puisque le monde païen ou musulman ne lui présente pas que des péchés et des vices, il ne peut prendre à priori la résolution de tout détruire, de faire place nette pour construire une vie et des moeurs religieuses.

Les peuples qu'il aborde ont, de toute façon et si minime qu'on la conçoive, une valeur réelle: l'effort apostolique est diminué d'autant. Il importe donc de se rendre compte du capital existant de dispositions favorables, dues certainement à la miséricorde divine qui a voulu préparer les voies directement et indirectement: directement par une élévation relative de certains peuples dans l'ordre religieux et moral, indirectement par l'aménagement de facteurs psychologiques et sociaux, qui facilitent l'entrée dans l'Eglise de collectivités plus avancées.

Le missionnaire, avant même de quitter sa patrie, doit donc se convaincre qu'il n'est pas envoyé pour détruire et refaire, mais pour rajeunir et parachever; il doit se mettre dans l'idée que Dieu ne s'est jamais désintéressé du peuple qu'il est appelé à convertir et qu'il trouvera certainement chez lui des richesses dont la découverte le comblera de consolations en lui faisant entrevoir un succès plus facile qu'il n'avait peut-être espéré. Il évitera même d'employer le mot malheureux de « conquête », de peur de créer chez le futur et problématique « conquis » une mentalité de résistance: conquérir, c'est prendre un peuple malgré lui, c'est faire figure d'intrus indésirable, c'est provoquer l'idée de violence, alors que la Mission vient plutôt délivrer, arroser, guérir, assouplir, réchauffer, redresser, illuminer, transfigurer, enrichir. . . [1]

Que l'adaptation ne soit pas non plus pour lui une simple tactique, une manoeuvre adroite en vue de capter la confiance, une ruse miséricordieuse pour s'assurer les bonnes grâces de ceux qu'il veut gagner et sauver. Les questions de méthode sont toujours subordonnées, dans l'Eglise ca-

[1] . . .Les coutumes indigènes ne peuvent être conservées toutes indistinctement. Il en est qui doivent disparaître sans rémission d'une société que l'on veut normale ; pour prendre des exemples très gros, l'esclavage, la polygamie, le cannibalisme, les sacrifices humains . . . D'autres, qui tiennent au fond même de l'organisation sociale, rendent pratiquement impossible la constitution de foyers chrétiens, la stabilité de la propriété familiale, et par conséquent le véritable progrès social et économique de la race. . . (Chez les Bakongo), il s'agissait d'abolir les droits extravagants de l'oncle maternel sur qui tout repose, de rendre au père le droit de transmettre l'héritage à ses enfants, d'établir le mariage monogamique, d'organiser sur des bases humaines le régime de la propriété foncière à l'intérieur des clans. Il s'est trouvé une revue coloniale pour critiquer ces réformes: on européanise les noirs!. . . Les missionnaires laisseront dire, ils poursuivront leur tâche en silence, ne portant la main que sur ce qui est intolérable, gardant ou transformant le reste (*Etudes*, 20 août 1928, A. Brou, s. j., p. 458-463).

tholique, aux questions de doctrine; ce n'est jamais parce qu'un procédé réussit qu'on a le droit de l'employer. Il faut qu'il puisse se justifier dogmatiquement.

Et nous ne croyons pas exagérer en déclarant que l'adaptation n'est pas essentiellement un moyen intelligent de rendre acceptable et même aimable l'apôtre de la foi, mais une fonction sainte, puisqu'elle veut utiliser les préparations providentielles et couronner par l'incorporation au sein de l'Eglise des sociétés humaines imparfaites.

Les colonisateurs d'aujourd'hui (et nous sommes heureux de citer en première ligne M. Georges Hardy, le théoricien et le praticien le plus complet de la formation des races colonisées, le disciple et le metteur en oeuvre des puissantes pensées du maréchal Lyautey) affirment à juste titre qu'on fait fausse route si l'on ne développe pas l'indigène dans sa ligne d'évolution. L'Eglise enseigne depuis longtemps cette théorie: elle ne fait pas sortir de cette ligne les nations évangélisées, mais les élève dans le prolongement de leurs ressources morales et tend à leur conserver tout ce qu'elles ont de richesses naturelles en les couronnant des trésors de grâce qu'elle leur apporte.

Loin de prodiguer à ses catéchumènes une pitié qui serait facilement jugée dédaigneuse et méprisante, le missionnaire estime en eux tout ce qu'il perçoit de bon. Il sait que le commencement du salut ne vient pas de lui et que le passé de ces pauvres gens n'est pas totalement vide de Dieu; il les traite avec une sympathie intelligente, s'efforce de comprendre tout ce qui les concerne, leur milieu, leurs coutumes, leurs qualités physiques, intellectuelles, artistiques, et de découvrir tout ce qui peut et doit être conservé, embelli, épanoui.

Sans doute, la grâce transforme; sans doute, la conversion fait rejeter l'ancienne nature. Mais c'est plutôt en la dépassant qu'en la détruisant, comme le soleil qui fait éclore les fleurs, en les faisant jaillir du bouton suivant leurs proportions, leur forme et leur splendeur propres et naturelles.

A côté des dispositions religieuses et morales, où le travail de la grâce opère des « conversions » merveilleuses, dans le sens étymologique et théologique du mot, qui exclut précisément les deux sens de destruction

et de création, il y a tout un domaine (et combien immense, inexploré en grande partie) de faits, coutumes, organisations, productions, talents, qui sont d'un caractère indifférent quant à l'action surnaturelle intime, mais qui peuvent fournir de précieux appoints et qui, loin de mériter une condamnation globale, suscitent chez l'observateur loyal une légitime admiration.

Pour nous borner à quelques détails, disons bien haut que nous ne pouvons comprendre et surtout admettre les jugements hâtifs portés sur l'ensemble des coutumes indigènes, traitées parfois de « grossier fatras »: quand on les étudie de près et sans parti pris, on y reconnaît des systèmes réfléchis et ordonnés, des organisations sociales puissantes, répondant à des nécessités évidentes, à tel point qu'il n'est pas toujours sans danger d'y toucher et qu'en voulant les ébranler, on a souvent compromis le but même qu'on se proposait d'atteindre. Que soit abandonné tout ce qui relève du fétichisme, par exemple, tout ce qui porte préjudice aux lois fondamentales de la famille et du mariage, etc., rien de plus juste; mais est-il sage d'européaniser à outrance et de réduire tous les peuples à la grise uniformité du type qui a nos préférences? [2]

[2] Il ne faut plus viser, comme on est trop tenté de le faire quand on se laisse guider par des instincts nationalistes, à transformer les indigènes en Portugais, en Anglais, en Français, leur imposant nos manières de vivre, nos costumes, nos usages, nos protocoles de vie sociale. Il importe de dissocier l'Evangile d'avec notre culture occidentale. Présentons-le pour ce qu'il est, universel, et, dans un sens très vrai, simplement humain. On voudrait quelque chose de plus. Le christianisme doit leur apparaître comme l'achèvement surnaturel de ce qu'il y a en eux de bon. Et, comme il est illogique de s'arrêter à moitié chemin, pourquoi ne pas élaborer avec eux un art religieux inspiré de leurs traditions, musique, sculpture, arts décoratifs et même, si possible, architecture? En tout cas, réduire le plus possible l'européanisme.

Tant qu'on reste sur le terrain des principes un peu lointains, tout est clair. Tout s'embrouille quand on en vient aux applications concrètes et immédiates. Tout « indigénisme » n'est pas à conserver, cela va de soi, et il y a des « européanismes » qui s'imposent. Dans la vie réelle, dans cet état de choses que nous lègue le passé et qui est la colonisation, la juxtaposition des races, leur mélange, le besoin qu'elles ont les unes des autres empêchera toujours de s'en tenir à la pure et simple accommodation. Après tout, c'est par l'assimilation que s'est formée l'Amérique latine, et, pour remonter plus haut dans le passé, la vieille Europe chrétienne n'avait-elle pas été romanisée jusque dans les moelles?

Actuellement, l'isolement est impossible. Rêver d'un Paraguay en Afrique serait pure chimère. Le système des réserves n'est qu'une exception transitoire. Trouvera-t-on dans ce genre un autre pays que le *Basutoland*, où les Blancs ne peuvent pénétrer sans autorisation, qui est administré par un résident anglais et une assemblée annuelle, petit Etat modèle sous un chef indigène catholique, Nathanaël Griffith, fervent et convaincu? La mauvaise influence du dehors y est réduite au minimum. C'est un cas unique, et qu'on ne s'imagine pas que, même là, l'africanisme soit absolument pur. Partout, qu'on le veuille ou non, la proximité de l'Européen mènera le Noir à le copier, disons à le sin-

A suivre de plus près les peuples divers qui reçoivent le message de l'Evangile, à interroger leur esprit dans toutes les sphères où il exerce son activité, on sera surpris (agréablement, n'en doutons pas), de trouver une littérature parfois abondante, originale et forte la plupart du temps; des oeuvres musicales remarquables; des productions artistiques de haute valeur, et dont notre siècle orgueilleux se voit obligé de reconnaître aujourd'hui l'attrait, pour des raisons qui ne sont pas toujours l'exotisme. Robert de la Sizeranne vient de consacrer, dans la *Revue des Deux Mon-*

ger. Il peut haïr l'étranger, le mépriser, le jalouser: l'étranger s'impose à lui comme un idéal irrésistible. Cela, bien entendu, pas encore dans la brousse, mais dans les villes et les vieilles colonies.

Idéal d'autant plus irrésistible que le Noir n'est pas défendu contre cette séduction, comme le Chinois, le Japonais, l'Hindou, le Javanais par une civilisation antique, dont il aurait conscience et serait légitimement fier. Leur passé autorise ces races à regarder de haut ce que l'Occident leur apporte. La civilisation du Noir est à l'état d'ébauche et le premier effet que produit sur lui le Blanc est de lui faire sentir son infériorité (*Etudes*, A. Brou, S. J., *l. c.*).

. . . Il avait fallu initier les séminaristes aux sciences, aux lettres, aux éléments de la culture d'Europe indispensables à la formation sacerdotale. Le résultat avait été, non seulement l'ignorance des choses et des gens de leur pays, mais un dédain non justifié pour tout ce qui n'était pas européen. On avait dépassé le but et il fallait faire machine en arrière, apprendre à ces noirs civilisés à mieux comprendre leur Afrique, leur région à eux avec ses coutumes saines, ses traditions et, n'hésitons pas à écrire le mot, sa civilisation. . . « Somme toute, un prêtre européen parlant bien une langue indigène, comprenant la mentalité de ses paroissiens, ayant étudié l'histoire et les moeurs de la tribu à laquelle ils appartiennent, pourra être plus *clergé indigène* que le prêtre noir, éloigné comme d'une contagion de tout ce qui est de son pays » (Aupiais, *Elites en pays de mission*, p. 95-96).

Il y a là un problème de dosage difficile à résoudre. . . (Lire Mazé, *Les Aspirations indigènes et les Missions*, p. 102).

Nous n'avons pas à définir ici dans quelle mesure ou sur quels points les « anciens » ont pu se tromper. Ce genre de procès mène facilement à l'injustice. Encore bien moins, avons-nous à dire ce qu'il convient de faire. Ce qui ne convient pas aujourd'hui conviendra peut-être demain et vice versa. Ce qui conviendra pour des Orientaux conviendra peut-être moins pour des Africains. Ce qui ne conviendra pas à des Africains à peine sortis de leur simplicité première pourra convenir à des Africains plus évolués (Voir Van Wing, *Elites en pays de mission*, p. 235-236).

Notre manie de vouloir imposer notre prétendue supériorité européenne; notre déplorable penchant à mêler le nationalisme, comme un poison paralysant, à toute notre besogne d'apostolat; notre défiance, que nous appelons sagesse et qui nous fait retarder à quarante ou cinquante générations de distance l'heure où la Chine pourra, sous le Pasteur suprême, constituer sa hiérarchie et son clergé chinois; notre manque de souplesse à saisir les occasions providentielles et notre timidité à l'égard de toutes les grandes tâches intellectuelles; ces dangers et bien d'autres risquent, mon Dieu! de faire de vos Européens des pédagogues un peu médiocres. Il ne faudrait pourtant pas qu'on vous jugeât, vous, à travers nos mesquineries, et que la Chine vous rendît responsable de ces défauts que votre grâce ne cesse de nous reprocher.

Donnez à tous nos chrétiens l'amour intense, enthousiaste, pour les 500 millions de Chinois et de Japonais que nous apercevons *de summis silicibus* là-bas vers l'Extrême-Orient (Charles, S. J., *Pêcheurs d'hommes*).

des, plusieurs articles suggestifs aux descriptions des merveilles de l'art khmer exposées naguère à Vincennes; il ne dédaigne pas d'accorder aux oeuvres d'art moins puissantes un regard attentif et connaisseur, finissant par l'expression d'une réelle admiration et d'une sympathie profonde pour les peuples qui ont traduit dans ces oeuvres leurs aspirations et leur génie.

Faut-il aller jusqu'à dire que le missionnaire devra renoncer pour toujours à la conviction de la supériorité des civilisations européennes? C'est autre chose.

Pourtant. . .

Mettons-nous bien dans l'idée que les races étrangères peuvent apporter à la civilisation chrétienne des capacités autres que les nôtres, des capacités nouvelles, dont la grande famille du Christ peut tirer un resplendissement inconnu jusqu'ici.

Admettons particulièrement que des races non européennes peuvent posséder un sens philosophique très subtil, comme les Hindous; des littératures fort riches, comme les Chinois et les Japonais; un amour de l'étude bien plus prononcé que le nôtre, comme les Nippons; des écoles de peinture, de sculpture et d'architecture qui peuvent soutenir toutes les comparaisons; des orateurs aussi parfaits que nos Cicéron et nos Bossuet . . . La seule excuse que nous pourrions invoquer pour nous y refuser ne se formulerait décemment que par un aveu d'ignorance: on n'a pas encore traduit la millième partie de la littérature chinoise et on commence à peine à étudier le bouddhisme; très peu d'études sérieuses ont essayé de nous dévoiler les secrets artistiques de l'Orient, de Java, du Mexique ancien. . .

Si quelque race, comme la noire, très ancienne, très vigoureuse et fort douée, n'a pas pu laisser de traces ou de preuves de ses richesses intellectuelles, les ethnologues lui reconnaissent un folklore, des légendes, des chants, des proverbes, qui décèlent une des plus parfaites psychologies qui soient au monde.

Au fond, reconnaissons que nous ne pouvons établir aucun critère de supériorité absolue en notre faveur. Les circonstances favorables ont manqué et les aptitudes n'ont pas trouvé le milieu propice à leur déve-

loppement. Un Shakespeare au Groenland, un Mozart à Tahiti, un Edison dans l'Oubanghi, essayez de vous imaginer comment ils auraient pu parvenir à la gloire qui est la leur? On ne peut comparer l'Américain blanc, qui a toujours bénéficié de la liberté, de l'instruction, des progrès successifs de la science et de l'industrie, avec l'Américain noir, asservi pendant des siècles, illettré par force, sans famille, sans facilités d'ascension et libre depuis soixante ans seulement. Les peuples arriérés sont surtout des peuples malheureux.

Enfin, disons franchement que toute notre supériorité ne nous empêche point d'être positivement inférieurs parfois en valeur morale à des primitifs, venus avec simplicité et ferveur à une perfection religieuse pour l'acquisition de laquelle ils ne connaissent ni nos hésitations ni nos tiédeurs; que des civilisés blancs se voient distancés dans les luttes économiques par des travailleurs jaunes ou noirs, plus endurants, plus producteurs, moins exigeants pour leurs salaires comme pour leur nourriture; que des jaunes, entrés bien après nous dans notre mouvement de civilisation, y ont fait des progrès vertigineux; que des noirs eux-mêmes (une élite seulement encore) se fraient aisément un chemin à travers les entraves et les complications de notre vie européenne, publient des ouvrages profonds, des études philosophiques et sociologiques remarquables, réussissent dans la poésie comme dans les sciences, conquièrent déjà des sous-secrétariats d'Etat dans la mère patrie (fait qui honore la grande puissance, assez large et assez noble pour réaliser ce geste) et s'ouvrent par des grades austèrement acquis toutes les carrières libérales. Pourquoi donc les blancs du Sud Africain et des Etats-Unis se protègent-ils, là par des lois draconiennes, ici par des prohibitions sévères, contre les possibilités de concurrence du noir ou du jaune, sinon parce qu'ils sentent, obscurément encore, parfois nettement, que la concurrence tournerait finalement à leur détriment?

La supériorité de l'Européen n'est donc pas absolue ni perpétuelle; c'est une supériorité de puissance matérielle, disons de technique, qui ne peut autoriser une conviction d'excellence native ou de valeur spirituelle prépondérante. Les Arabes du Xe siècle avaient sur l'Europe tourmentée une avance considérable; les circonstances avaient favorisé chez les Hin-

dous, les Khmers, les Chinois une civilisation florissante, à des époques où nous étions en pleine barbarie.

Allons plus loin. Notre supériorité, quelle qu'elle soit, ne peut créer à notre profit aucun droit de domination définitive. La Société des Nations elle-même, en établissant le régime des mandats et en accueillant dans son sein tous les peuples sans distinction de couleur, a consacré un principe éminemment chrétien, à savoir que les races sont perfectibles et que les nations colonisatrices sont beaucoup plus les tutrices et les éducatrices des sociétés en croissance, au nom et pour le compte de l'humanité entière, que les dominatrices de peuples asservis ou les conquérantes de territoires mal exploitées.

Le christianisme, lui, n'appartient à aucune race et ne fait aucune distinction de couleur. Si le personnel missionnaire est en grande majorité de race blanche, il doit se dégager de toute influence provenant de l'idée de sa supériorité.

Son travail n'a donc pas pour but d'enrichir le bercail du bon Pasteur de nombreuses brebis nouvelles, assimilées par force ou par douceur aux anciennes, mais de fixer l'Eglise au sein des autres races, afin de l'enrichir elle-même de toutes les ressources « culturelles » qui proviendront des apports indigènes à la grande et large famille catholique, c'est-à-dire universelle.

Il n'implante donc pas sur les plages lointaines une civilisation catholique de caractère européen: catholique dans ses lignes spirituelles, européenne dans ses « à-côtés » terrestres. Il sait que si la vie religieuse dans son pays n'exclut pas le cachet spécial de l'esprit anglais, français, allemand, canadien, américain, belge, italien, espagnol, etc., elle doit être ailleurs chinoise, japonaise, hindoue, javanaise, berbère, bantoue, par toutes les coutumes et activités qui sont conciliables avec le dogme et la morale, comme avec la discipline de l'Eglise.

Il laisse donc à ses néophytes tout ce qu'il peut, les coutumes et les traditions respectables, le costume en ce qu'il a de décent, les caractéristiques de langue et de poésie, de pensée et d'art. Rien ne l'oblige, par exemple, à imposer la musique et les cantiques de son pays, le style gothique ou rococo dans les monuments religieux, pas plus qu'à proscrire des

modes jugées trop facilement puériles, alors que ses confrères n'arrivent même pas à empêcher en Europe ou ailleurs la licence effrénée des habillements immodestes.

* * *

Nous n'en finirions pas s'il fallait entrer, à propos de cette importante question, dans tous les détails de sage et chrétienne adaptation en pays d'apostolat.

Il nous faut cependant aborder, effleurer plutôt, un sujet qui tient au coeur des Souverains Pontifes, le clergé indigène.

L'Eglise doit, sur ce point, s'adapter pour se fixer, se stabiliser partout et offrir à toutes les âmes la doctrine de la vérité comme les moyens de salut, se mettre à portée des plus éloignées, se rendre accessible à toutes les bonnes volontés, avec le maximum d'attraits naturels ou de méthodes appropriées, de sorte qu'elle doit considérer comme un souci primordial de ne se présenter nulle part en étrangère.

Elle n'est pas une entreprise qui se contenterait d'avoir ici ou là, à New-York, à Nankin, à Nagasaki, à Johannesburg, des représentants ou des courtiers. Elle est la grande famille des âmes, qui a le devoir d'être partout et pour tous maternelle avant tout. Elle est la société visible du salut, qui doit plonger ses racines dans tous les sols et s'y trouver toujours chez elle.

Cette préoccupation centrale se détaille en lois d'activité fort précises: les chefs de mission ne doivent pas se cantonner dans une partie du pays, y perfectionnant les oeuvres en profondeur et se réservant pour plus tard l'action extensive, mais occuper le plus vite possible toute la région qui leur est confiée, afin que pas un coin de terre ne reste privé de la prédication de l'Evangile. [3]

[3] L'Eglise n'a pas été fondée pour *une* nation ou pour des personnes déterminées, mais pour *tous* les pays, pour toutes les races sans distinction; en un mot, elle est catholique, apostolique (*euntes docete omnes gentes*), et tous les hommes à qui elle s'adresse ont par conséquent le devoir de regarder les missionnaires envoyés par l'Eglise comme les représentants de Jésus-Christ; ils doivent accepter leur enseignement et devenir membres de cette Eglise (*qui vos audit me audit; si non audierit Ecclesiam, sit tibi ethnicus et publicanus*). Elle seule a donc, indépendamment de toute autorité humaine, le devoir

Cela fait, commencera le travail en profondeur, par démembrement des territoires et, s'il le faut, appel à d'autres missionnaires.

Comme ce lotissement intense et rapide peut occasionner une désunion et un désaccord des méthodes, les chefs de mission doivent éviter de combattre en ordre dispersé, mais garder le contact entre eux, mettre en commun leurs observations et leurs projets et voir plus loin que leur horizon restreint de mission séparée.

Pour assurer la continuité, la permanence, l'extension et la solidité de l'apostolat, il faut que la première pensée des chefs de mission soit de créer un clergé indigène, non subalterne, mais égal au clergé européen, non auxiliaire, mais essentiel, et même clergé normal de la future église.

Ce clergé, le vrai, le solide élément de la christianisation des pays évangélisés, doit avoir autant de droits que l'autre, lequel est, plutôt que lui, surnuméraire et provisoire, étant d'importation étrangère. Il a souvent plus de moyens, connaît mieux la langue et les moeurs du peuple dont il est issu, se fait mieux recevoir dans tous les milieux et se montre plus apte à opérer la formation religieuse des générations de néophytes.

Il doit être formé lui-même selon les règles adoptées pour les séminaires d'Europe et aucune discipline ecclésiastique ne doit être abaissée à son usage, comme s'il était incapable d'une culture égale à celle du blanc. Il importe même qu'on fasse de lui, intellectuellement et socialement, l'égal du missionnaire européen, qu'il puisse acquérir des grades et faire aussi bonne figure que quiconque auprès de ses compatriotes. [4]

* * *

d'étendre l'Evangile (*Codex J. C.*, can. 1322). Cette Eglise, point de départ de toute évangélisation, en est aussi le but final; gagner des âmes pour l'Eglise, étendre le royaume de l'Eglise, c'est et ce doit être l'unique but de tout missionnaire, à quelque pays ou à quelque congrégation qu'il appartienne; voilà pourquoi Pie XI recommande aux supérieurs de missions de disséminer les missionnaires, de façon à ce qu'aucun pays, aucune place ne soit négligée et, si la religion chrétienne est suffisamment entrée dans la population, d'envoyer ces missionnaires plus loin, dans d'autres postes, et de laisser les anciens postes aux prêtres indigènes, pour maintenir et développer les fidèles dans la foi, afin de pouvoir dire: *Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia* (*Revue d'Histoire des Missions*, G. Meuffels, juin 1931, p. 306-307).

[4] J'ai rencontré en Chine et ailleurs des gens qui me disaient: « Dans les campagnes et les montagnes de vos missions, au sein d'une population simple et ignorante, pourquoi les prêtres indigènes doivent-ils être si instruits? Ne suffirait-il pas de leur apprendre le latin et la théologie, le chant et les cérémonies de la Messe et des Sacrements? Les prêtres

Ce que nous venons de dire est à peu près textuellement tiré des encycliques *Maximum illud* et *Rerum Ecclesiae*. La Missiologie n'a pas de peine à justifier ces enseignements.

L'histoire de la plupart des missions se résume en une succession de phases très différentes: efforts pénibles et stagnation de pauvres résultats pendant de longues années; puis, ébranlement de la masse et conversions par groupes, avec statistiques consolantes. A ce moment, le personnel missionnaire ne suffit plus à la tâche: ou bien il continue à convertir et à

et même les Evêques des premiers siècles de l'Eglise en savaient-ils davantage? Avaient-ils étudié l'histoire, les mathématiques et les sciences naturelles? Ne peut-on se contenter de la même instruction pour les prêtres du fond de la Chine? »

Il faut répondre carrément: Non. Le Pape l'a dit et redit; et cela nous suffit. Qu'il me soit permis cependant d'indiquer trois motifs de cette volonté pontificale.

De nos jours *tous les peuples et toutes les civilisations se mélangent*: cette compénétration est irrésistible. Dès lors, le prêtre de n'importe quel pays, fût-ce un village du centre de l'Afrique, *a besoin d'une culture générale égale à celle des pays les plus avancés*. Pourquoi?

1. D'abord ce prêtre en a absolument besoin pour lui-même. Sans une culture générale vraiment *moderne*, sa foi sera gravement exposée et il ne pourra guider celle de son troupeau. On rencontre aujourd'hui, jusqu'au fond des provinces les moins accessibles de la Chine, les livres les plus dangereux. J'ai vu en Chine, il y a 15 ans, dans les mains de pauvres lettrés de village, les traductions de J.-Jacques Rousseau, de Comte et de Spencer; j'y ai vu, il y a 6 ans, aux mains de jeunes gens et de jeunes filles des écoles officielles, des revues chinoises exposant toutes les théories de Karl Marx sur la propriété, celles aussi qui préconisent l'amour libre et qui propagent l'athéisme. Dans ces livres, c'est toujours les sciences modernes, surtout les sciences naturelles et les sciences historiques, qui sont invoquées. Un prêtre chinois qui n'aurait pas parcouru tout le programme de nos études modernes, serait ému et même désemparé par des objections qui lui paraîtraient fondées; en tout cas il y aurait toujours chez lui cette crainte angoissante que dans ces sciences mystérieuses, qu'on n'a pas voulu lui enseigner et dont il voit partout les magnifiques résultats, se trouve peut-être une explication du monde incompatible avec la religion.

2. En second lieu, le prêtre doit évidemment faire partie de la classe cultivée. Il doit donner l'instruction religieuse aux savants comme aux ignorants; il doit inculquer à tous les devoirs de leur état. Les prêtres et les Evêques d'autrefois (à l'exception de ceux qui, par le miracle de la Pentecôte, acquirent en un instant toute la science dont ils avaient besoin) s'étaient assimilé dans les écoles d'alors toute la science de leurs contemporains. En notre XXe siècle, la culture de tous les pays du monde est devenue à peu près uniforme. Quelle influence aurait un prêtre chinois, si les fonctionnaires de tout rang, si le moindre instituteur de village pouvait se prévaloir d'une culture générale que lui-même n'aurait pas acquise?

3. Enfin, à une époque où les susceptibilités de race sont si vives, il faut que le clergé chinois ne puisse en rien se sentir inférieur à celui des autres pays. Il faut qu'en Chine et hors de Chine, on ne le sente nullement déplacé dans une société cultivée.

(T. R. P. Rutten, sup. gén. Scheut, *Elites en pays de mission*, p. 54-55).

baptiser, en négligeant le troupeau grossissant des fidèles, ou bien il se mue peu à peu en personnel de curés et ne peut répondre aux appels pressants des infidèles. D'un côté comme de l'autre, la marche en avant est compromise.

La solution serait d'envoyer sur le champ d'action autant de nouveaux missionnaires qu'en absorbent les deux besoins grandissants de la mission en danger: mais quelles sont les sociétés religieuses qui peuvent disposer de réserves capables de faire face à des situations de ce genre ? Telle mission a vu décupler en dix ans sa chrétienté: malgré les effectifs préparés dans ses scolasticats, elle n'a pas pu même doubler son personnel sacerdotal.

Le remède réside donc dans la formation sur place d'un clergé que la ferveur des néophytes permettra de trouver dans les familles chrétiennes.

D'autre part, si le but des missions est de « planter » l'Eglise, de telle manière qu'elle soit chez elle et que le peuple y entre tout entier, c'est donc dans le sein de ces peuples incorporés qu'il faut faire surgir le sacerdoce complet, prêtres et évêques.

Il va sans dire qu'en cas de mouvement xénophobe, cette tactique assure à l'Eglise une protection. Si les Japonais avaient eu des prêtres de leur race, la persécution du XVIIe siècle n'aurait pas anéanti l'Eglise si florissante dans ce pays (elle compta jusqu'à un million de fidèles). Le 17 mars 1865, dans l'église de Nagasaki, le futur Mgr Petitjean fut abordé par quelques Japonais timides qui lui demandèrent s'il était envoyé par le grand chef de Rome, s'il priait la Vierge Marie et s'il observait le célibat: leur chrétienté avait attendu plus de 200 ans! Quelle magnifique église auraient trouvée les missionnaires du XIXe siècle si des fidèles de cette trempe avaient eu des évêques à leur tête pour perpétuer le sacerdoce catholique!

* * *

On s'imagine trop facilement que l'Eglise ne s'est appliquée que récemment à promouvoir dans les Missions l'organisation intense du clergé indigène et on fait trop volontiers dater, des encycliques de Benoît XV et de Pie XI, l'aurore du mouvement merveilleux auquel nous assis-

tons aujourd'hui. Il est vrai que ces actes retentissants et les gestes significatifs de Sa Sainteté Pie XI, consacrant lui-même les évêques chinois et Mgr Hayasaka pour le Japon, ont imposé à l'opinion catholique une orientation décisive vers le développement de la hiérarchie indigène complète.

Mais on aurait tort d'oublier les actes constants de la Curie romaine et ses directives invariables.

En 1622 (retenons cette date), la Congrégation de la Propagande, à peine instituée, trahit le souci dominant du Saint-Siège en multipliant recommandations et décrets en vue de la formation d'un clergé indigène.

En 1626, l'évêque du Japon, réfugié à Macao, reçoit des instructions pour hâter l'ordination des jeunes Japonais qui se trouvent auprès de lui. En 1630, 1659, 1663, 1669 et 1680, nous trouvons ou des actes formels ou des déclarations très claires, qui ne laissent aucun doute sur l'invariabilité de la pensée de l'Eglise à ce sujet. Mais inutile de donner une nomenclature complète, qui serait d'ailleurs fastidieuse. Voici seulement un mot d'Alexandre VII aux vicaires apostoliques (1659), leur rappelant qu'ils ne sont envoyés en mission que pour créer un clergé indigène complet, destiné à prendre le gouvernement des chrétientés (Cité par Pierre Charles, S. J., *Dossiers de l'Action missionnaire*, n. 123).[5] Les autres textes sont aussi probants.

Du moins, l'énergie de la Propagande se serait-elle ralentie au XIXe siècle sur ce point? En 1845, nous trouvons cette plainte: « Il nous faudrait partout des évêques indigènes et nous n'avons pas même partout des prêtres! »

En 1869, même plainte de Pie IX. L'Eglise n'a jamais abandonné son plan, et sa pensée, comme une lumière supérieure aux fluctuations des opinions humaines, demeure fixée sur la perspective nécessaire de l'installation des églises autonomes sous tous les climats.

Sans doute, l'impulsion est plus vigoureuse aujourd'hui et le chef prend plus volontiers l'initiative, imposant directement un peu partout la réalisation des vues et des projets, que les circonstances appellent d'ailleurs plus impérieusement que jamais.

[5] Nous tenons à dire ici que nous avons fait aux *Dossiers* de larges emprunts, dans toute cette étude.

L'Oeuvre de Saint-Pierre Apôtre, fondée en Normandie par les Dames Bigard, est devenue oeuvre pontificale et prend un essor qui permet la fondation de nombreuses bourses pour les séminaristes et même la distribution de subsides importants pour la construction de vastes séminaires. Croirait-on qu'actuellement on peut compter plus de 1,500 prêtres indochinois? La Chine en avait 1,200 il y a six ans et ses séminaires regorgent de jeunes vocations. L'Afrique elle-même compte de florissants établissements, et les progrès annuels dépassent tout ce que nous pouvons imaginer.

Les ressources toutes neuves de ces races évangélisées paraissent inépuisables. Vocations sacerdotales et vocations religieuses se multiplient: on manque de formateurs plus que de sujets. Les Ordres contemplatifs eux-mêmes paraissent voués aux plus beaux succès et l'on s'effraie parfois de ne pas apercevoir les limites d'une générosité que la vie la plus immolée ne réussit point à décourager et qui s'élance avec joie sur les sentiers les plus ardus de la pénitence et de la sainteté.

* * *

Digitus Dei est hic. Le doigt de Dieu est là.

En considérant ces magnifiques floraisons de spiritualité la plus pure, orientant les âmes vers le sacerdoce, la charité ou le cloître, parmi des peuples que nous étions trop aisément habitués à regarder comme inférieurs, nous sommes saisis à la fois d'une impression de honte et d'une sensation de joie. Honte pour notre tiédeur, que ces jeunes enthousiasmes fustigent; joie pour la sainte Eglise notre mère, qui voit se lever au loin de si belles moissons d'âmes limpides et supérieures.

Et nous souscrivons sans hésiter à ces belles pages du R. P. Charles, s. j., dans ses admirables méditations intitulées *Pêcheurs d'hommes*: Seigneur, « par millions ils vous ont cherché, hommes, femmes, petits enfants, comme ils vous cherchent encore aujourd'hui dans les innombrables monastères de la Birmanie et du Siam. On leur avait dit qu'un chemin existait, un chemin de lumière vers la délivrance. Ils ont cru à la sagesse du sermon de Bénarès et ils n'ont pas refusé les sacrifices qu'on leur disait nécessaires au salut. Moi qui, malgré tant de grâces, suis en-

core si lent à me mouvoir quand on me propose l'abnégation; moi qui garde si volontiers une âme cupide et des désirs pleins d'âpreté; moi qui trouve toujours des raisons de me distraire et des occasions de me mettre la tête au dehors, je me demande si j'ai fait pour vous, Dieu de vérité, la moitié des efforts que des myriades de gens d'Asie ont accomplis pour obtenir la délivrance! . . . »

Et plus loin: « L'Inde a toujours gardé le culte des renoncements absolus et les formes de la vie religieuse, parfois bizarres ou aberrantes, mais sincères, y ont toujours prospéré. Quand luira-t-il ce jour où les monastères hindous seront surmontés de votre Croix bénie; où, dans la pénombre discrète, les moines au choeur chanteront nos vieux psaumes, les psaumes de la promesse éternelle, et feront écho à l'oraison de toute l'Eglise catholique? »

Puis, pour fortifier notre espérance: « Les miracles de votre grâce ne confondent-ils pas notre courte sagesse? Qui donc eût dit, il y a quarante ans, que les Ouraonnes du Chota-Nagpore fourniraient d'admirables religieuses, elles dont tous les ancêtres furent idolâtres? Qui donc eût présagé les petites Soeurs Gabonnaises de Libreville et de l'Ogooué, en voyant l'abrutissement de la femme Pahouine? Qui surtout parmi nos sceptiques eût soupçonné le sacerdoce africain que nous voyons poindre et fleurir, les prêtres Ouraons, et les Mundas des plaines du Gange, qui, tous les matins continuant les Apôtres, offrent le saint Sacrifice?. . . »

Et ce souhait que nous partagerons tous: « Ah! que vienne le jour... où la Chine se joindra au choeur de tous les catholiques pour le grand *Sursum corda;* où l'Inde entière chantera notre préface; où l'Afrique, dans ses mains noires, tiendra l'Hostie blanche; où, dans un immense offertoire, sur la patène d'or, le peuple chrétien, sans schisme et sans partage, placera l'offrande de la création tout entière! »

Albert PERBAL, o. m. i.

L'encyclique
" Quadragesimo Anno "

Le 15 mai de l'année 1931, Notre Saint-Père le Pape Pie XI publiait une encyclique sur la question brûlante et inquiétante de notre temps, celle du rétablissement et du perfectionnement d'un ordre social juste et équitable, conforme au plan de salut donné dans l'Evangile. Il rappelle d'abord, dans ce document, les enseignements de son illustre prédécesseur Léon XIII. Ce grand Pontife prévoyait alors les troubles et les secousses destructrices que les luttes économiques et celles des classes entraînent forcément avec elles, quand la vie économique s'éloigne de plus en plus de la doctrine et de l'esprit du Christ, quand la société humaine s'écarte de la route du droit naturel et divin, et élimine, par amour du gain et de la jouissance, les commandements de la justice et de la charité.

Aussi bien avait-il élevé la voix contre ceux qui, profitant sans aucune retenue des moyens et de la puissance dont ils disposent, sans égard pour leur prochain et pour le bien commun, ne recherchent que leur propre bénéfice, oppriment et exploitent le travailleur et l'être économiquement faible, et ne respectent ni la dignité humaine, ni les droits humains. « S'appuyant sur les immuables principes de la raison et de la révélation, il mit en lumière les droits et devoirs réciproques des possédants et des non-possédants, des patrons et des salariés. Plein d'une courageuse confiance, et parlant comme celui qui possède la puissance, il montrait en quoi l'Eglise, l'Etat et les intéressés doivent contribuer à la solution de la question sociale. »

Pie XI élargit le sujet traité par son prédécesseur: c'est l'ensemble de la question sociale qu'il aborde, c'est l'ordre social qu'il veut restaurer. Que l'on ne s'étonne pas si l'encyclique accorde une large place aux considérations d'ordre économique. Sans doute, l'activité économique n'est

qu'une fraction de la vie temporelle des peuples, mais elle exerce aujourd'hui une telle pression, elle envahit à ce point tous les compartiments, privés et publics, qu'elle conditionne en son fond la question sociale.

Ce premier regard du Pontife sur l'ordre social ne cesse de se projeter sur toute l'encyclique. Dans les diverses questions qu'elle aborde, elle les traite toujours suivant ce point de vue supérieur; elle tend à régler les conditions essentielles ou secondaires, partielles ou synthétiques, d'un ordre social restauré selon la loi de l'Evangile.

Dans la présente étude, je suivrai les grandes divisions de l'encyclique elle-même:

1° fruits de l'encyclique *Rerum Novarum;*

2° doctrine de l'Eglise en matière économique et sociale;

3° profonds changements survenus depuis Léon XIII.

En guise de conclusion, nous énumérerons les principaux remèdes suggérés par l'encyclique.

I — FRUITS DE L'ENCYCLIQUE *RERUM NOVARUM*

Et tout d'abord, nos hommages vont à Pie XI, qui, depuis dix ans, est le chef aux pensées fortes, à la main ferme, capable d'ouvrir devant nos pas tremblants, à travers le monde bouleversé, une route d'espérance.

A le voir poursuivre méthodiquement son oeuvre restauratrice, il semble que, pas un seul jour, il n'ait oublié de rétablir dans le monde la paix du Christ dans le règne du Christ. Il a mission, ce sont ses propres paroles, « d'infuser le sang du Christ dans les veines de la société ».

Le Souverain Pontife s'emploie à guérir nos sociétés modernes par une nouvelle pénétration de l'Evangile dans nos consciences, dans toutes les institutions publiques. Il veut que nous l'utilisions totalement, triomphalement, non pas comme un simple manuel de prières qu'on ouvre le dimanche, mais comme le code de la civilisation où les hommes et les peuples apprennent à bien se conduire pour vivre heureux. De larges encycliques viennent lui rendre son ampleur entière. Elles le déploient comme la charte parfaite de toutes les relations humaines, aussi bien celles

des gens d'affaires dans leurs tractations économiques que celles des hommes d'armes aux carrefours des Etats.

C'est l'une de ces lettres, *Quadragesimo Anno*, que nous voulons commenter, en toute soumission d'esprit à la pensée du Pape et en toute simplicité.

En un résumé fort suggestif, Pie XI nous montre d'abord ce qui s'est fait depuis quarante ans, depuis que l'encyclique *Rerum Novarum*, grande charte des travailleurs, a déterminé un puissant mouvement favorable à une politique plus franchement sociale. Comme l'a écrit le Père Guitton, ce 15 mai 1891 « est une date dans l'histoire des travailleurs ». C'est que la question sociale est envisagée, surtout par rapport à la condition des ouvriers. On n'y parle pas seulement des droits des patrons, ni seulement des devoirs des ouvriers; mais aux patrons, on dit que, s'ils ont des droits, ils ne doivent pas oublier les devoirs qui les obligent strictement; et aux ouvriers, on dit que, s'il leur faut observer fidèlement les devoirs propres à leur condition, ils ne doivent pas se décourager, comme s'ils n'avaient pas eux aussi des droits. Chacun saisit l'opportunité d'un tel enseignement; car ce serait faire œuvre condamnable de n'attribuer que des droits aux diverses classes de la société, aussi bien que de vouloir uniquement leur imposer des devoirs. Or, cette opportunité fut appréciée avec raison à l'apparition de l'encyclique; il semble qu'elle ne doive pas l'être moins de nos jours, où l'héritage commun des droits et des devoirs n'est pas encore accepté généralement comme une disposition voulue et imposée par la divine Providence. Aussi, l'Eglise, qui ne veut pas séparer le présent du passé, tient à rattacher *Quadragesimo Anno* à *Rerum Novarum*.

L'on se souvient de l'immense frisson qui souleva alors le monde chrétien, et de la joie de l'âme des travailleurs, qui reconnurent dans le document leurs meilleures aspirations. Au dire du Cardinal Gibbons, « nulle part Léon XIII n'occupa une place plus élevée dans la pensée publique qu'au sein de ce grand et libre pays des Etats-Unis ».

Le Pape ne se dissimulait nullement que « le problème n'est pas aisé à résoudre ni exempt de péril ». Mais le mal est trop grave pour qu'on diffère d'y remédier.

« Nous sommes persuadés, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont, pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misère imméritée. »

On apportait à la situation de faux remèdes qu'il fallait stigmatiser. Aussi bien Léon XIII s'applique à démontrer que le socialisme fait tort à l'ouvrier lui-même, qu'il est injuste pour l'individu, et n'apporte pas le bien-être à la famille.

« Le remède tant désiré », le Pape le recherche avec autorité et affection. A l'Eglise, qui a la sauvegarde de la religion, et aux chefs d'Etat, aux patrons, aux riches, aux ouvriers eux-mêmes, il demande une part d'activité et d'efforts, en traçant à chacun une ligne de conduite. Les ouvriers surtout furent reconnaissants. On se rendra compte de leurs sentiments dans cet appel pour inviter les travailleurs français à se rendre à Rome en pèlerinage en 1891. Il y a là une saveur de style populaire, qui n'est pas sans charme et surtout sans sincérité.

« Septembre approche; le Pape nous attend: travailleurs de la France, hâtons-nous!

« Son encyclique « de la Condition des ouvriers », vous l'avez lue, du moins vous en avez entendu parler. C'est notre grande Charte à nous, cultivateurs que l'usure dévore et que ruine le monopole, à nous, ouvriers des usines, sur qui l'industrie sans entrailles fait peser un joug presque servile.

« Que pensez-vous de ce vieux Pape de quatre-vingts ans qui secoue tout à coup et réveille le monde entier endormi dans l'iniquité et la jouissance; qui étale aux yeux des grands et des riches cette plaie qu'ils n'osent se découvrir à eux-mêmes et qui affirme les droits des petits et des pauvres qu'on piétine? . . . Nous lui devons d'aller lui dire que nous sommes contents de la façon dont il nous a défendus. . .

« Il n'a rien oublié, ce miséricordieux vieillard.

« Il a défendu nos petits enfants et nos femmes que l'industrie dévore.

« Il a plaidé pour nos enfants, c'est-à-dire pour notre chair, notre

sang, notre âme, pour nous, en définitive. Il ne veut pas que l'usine les prenne trop tôt, de peur que l'égoïsme ne dévore notre moisson en herbe.

« Il veut qu'on ait pitié de la faiblesse de nos femmes, qu'on protège leur vertu, qu'on ait souci de leur honneur. « Occupez-les, mais ne les corrompez pas; elles sont pauvres, mais non à vendre; malheur à vous si, à votre service, ces humbles chrétiennes doivent gagner leur pain à la souillure de leur âme. »

« N'a-t-il pas mis le doigt sur toutes nos plaies, ce Pontife compatissant?

« N'est-il pas vrai qu'en lui s'est incarné le droit du peuple, et que de ses lèvres est tombée sur le monde la plainte douloureuse du prolétariat souffrant et opprimé?

« En route donc bientôt pour Rome; nous irons sous la conduite du Cardinal des ouvriers français complimenter le Pape des ouvriers et du fond du coeur lui dire *merci*. »

Quels furent les résultats de l'encyclique? Ils furent immenses. La sympathie s'éveilla dans tous les camps. Nous n'en voudrions comme preuve que ce témoignage de M. Georges Goyau qui a écrit avec sa maîtrise habituelle: « Deux reproches singulièrement inverses étaient adressés à l'Eglise romaine: tantôt on l'accusait de trop se mêler des affaires de ce monde, et tantôt de s'en trop détacher. On la disait importune, indiscrète: le mot de cléricalisme résumait le grief. Mais, d'autre part, on la blâmait, de façonner des âmes uniquement éprises de l'au-delà et indifférentes à cette réalité terrestre qui s'appelle le devoir social, d'enseigner une piété qui devenait facilement un égoïsme, et de n'être point une école de civisme, sauf pour la *Cité de Dieu*. C'est parmi ces contradictions que Léon XIII inaugura l'action catholique sociale. D'un geste souverain devant lequel tout reproche de cléricalisme s'arrêta,et qui témoignait, en revanche, que rien de ce qui est humain ne demeure étranger à la paternité romaine, il fit intervenir Dieu entre les classes ennemies, comme ses prédécesseurs du moyen âge le faisaient s'immiscer entre rois ennemis ou peuples ennemis. »

Cette impression, tout de même, n'eût été que superficielle, si l'encyclique n'avait restauré dans le monde la doctrine chrétienne que l'on

oubliait, hélas! dans une société matérialiste, où triomphaient insolemment l'égoïsme et la force. Sans doute que les abus n'ont pas disparu d'un coup, comme disparaissent de l'écran, par un simple déclic, des visions d'horreur. Il a fallu que les successeurs de Léon XIII, Pie X et Benoît XV, revinssent souvent à la charge dans leurs directions pontificales pour faire pénétrer dans les âmes ces doctrines de vie.

L'humanité tout entière, déclare Pie XI au commencement de son encyclique, a retiré de la lettre de Léon XIII de grands bienfaits. Eglise, Etat, associations ont profité de la lumière diffusée dans le monde pour voir les sentiers nouveaux où l'action devra marcher pour empêcher les désastres qui menacent à l'horizon. Les évêques se sont mis à l'oeuvre pour propager les doctrines de Léon XIII et de ses successeurs. L'on a publié un livre que l'encyclique elle-même signale en note: *La Hiérarchie catholique et le Problème social depuis l'encyclique « Rerum Novarum »*. Simple répertoire bibliographique, il contient, ramassés dans ses trois cent cinquante pages, des noms et des titres: c'est la liste touffue des documents épiscopaux, appliquant aux nécessités particulières de chaque pays les directives de Léon XIII.

« Doctrine catholique sociale et soutien de cette doctrine contre les théories socialistes, directives de conduite dans l'interférence constante de l'économie et de la morale, conditions de vie totale de la famille dans les milieux qui travaillent, fléaux sociaux, devoir social des riches, défense des intérêts légitimes des patrons et des ouvriers, promotion des associations professionnelles et des institutions sociales corporatives en dehors de la lutte des classes, intervention de l'Etat sur le terrain laborique », telles furent les grandes lignes de cette compilation.

Toutes les questions d'ordre strictement familial, éducatif, scolaire et toutes celles qui concernaient la moralité, la politique, la paix internationale, durent être écartées. On y compte cependant jusqu'à dix-sept cent trente-deux documents. Un rapide coup d'oeil sur la table analytique en fait saisir la grande variété et le caractère pratique.

Seize nations furent ainsi favorisées de l'enseignement social de l'Eglise et cent quatre-vingt-neuf diocèses. Notre pays a eu sa large part. Le volume signale quatre-vingt-un documents émanant de treize diocèses

canadiens, dont onze situés dans la province de Québec, et deux en dehors: Ottawa et Gravelbourg.

Cet enseignement épiscopal, répercuté par le clergé et diffusé par diverses institutions: séminaires, universités, semaines sociales, pénétra peu à peu les esprits. Il fait loi maintenant, non seulement dans les milieux catholiques, mais encore, en plus d'un pays, auprès de ceux-là mêmes qui ne reconnaissent pas l'autorité de l'Eglise.

Et Pie XI peut déclarer avec une légitime fierté: « Les principes du catholicisme en matière sociale sont devenus peu à peu le patrimoine commun de l'humanité. Et Nous Nous félicitons de voir souvent les éternelles vérités proclamées par Notre prédécesseur d'illustre mémoire, invoquées et défendues, non seulement dans la presse et les livres même non catholiques, mais au sein des Parlements et devant les tribunaux.

« Bien plus, après une épouvantable guerre, les hommes d'Etat des principales puissances ont cherché à consolider la paix par une réforme profonde des conditions sociales; parmi les normes données pour régler le travail des ouvriers selon la justice et l'équité, ils ont adopté un grand nombre de dispositions en tel accord avec les principes et les directives de Léon XIII, qu'il semble qu'on les en ait expressément tirées. »

Les principes sanctionnés par l'encyclique passèrent dans des esprits, qui, en les accueillant, ignorèrent souvent leur origine. Ils se retrouvèrent avec leur expression à peu près littérale, dans des textes législatifs. Et l'on a pu dresser même, entre les clauses de documents internationaux (comme la charte internationale du travail annexée au traité de Versailles) et l'encyclique *Rerum Novarum*, un parallélisme et des similitudes où le texte pontifical fait figure de précurseur, sinon d'inspirateur. Aussi bien, Thomas Cortis pouvait-il dire, en toute vérité, à Rome, le 15 mai 1931: « Chargée par la confiance des peuples, au lendemain de la catastrophe mondiale, d'établir dans un but de « paix et d'harmonie universelle », « un régime de travail véritablement humain », l'Organisation internationale du Travail a entrepris cette tâche immense avec une ardeur pleine d'assurance. C'est qu'elle était consciente de n'être point une génération spontanée, l'explosion d'un enthousiasme subit, mais l'aboutissement d'initiatives déjà anciennes, d'une entente étroite et

active de toutes les bonnes volontés, ainsi que de toutes les forces d'idéal. La semence était jetée dans une terre féconde, soigneusement préparée depuis des années par tous les ouvriers tenaces de la justice sociale, entre autres par ceux qui se réclament de l'encyclique *Rerum Novarum*. Et lorsque notre Charte déclare solennellement que « le travail ne doit pas être considéré simplement comme une marchandise », qu'il « faut permettre aux jeunes travailleurs leur développement physique et intellectuel », « donner aux ouvriers un salaire assurant un niveau de vie convenable et la liberté d'association syndicale », comment les catholiques n'aimeraient-ils point reconnaître et souligner dans le document pontifical de 1891, des principes et même des formules qui s'inspirent des mêmes aspirations généreuses sur la dignité de l'homme, sur les droits imprescriptibles de l'enfant, de la femme et du travailleur à une part équitable de tous les biens qu'ils procurent à la société, sur la légitimité des associations professionnelles et sur la nécessité de l'intervention de l'Etat ? »

II — DOCTRINE DE L'ÉGLISE EN MATIÈRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le Pape Pie XI parle clair. Après avoir rappelé l'action de l'Eglise, l'action de l'Etat et celle des intéressés eux-mêmes, il a le droit de dire que l'encyclique *Rerum Novarum* s'est révélée « la grande charte qui doit être le fondement de toute activité chrétienne en matière sociale ». Elle n'a jamais eu la prétention d'être complète, moins encore de prévoir tous les problèmes qu'introduirait l'avenir. Pie XI veut prolonger et faire progresser cet enseignement. Aussi aborde-t-il avec autorité les questions les plus délicates comme celles du droit de propriété, du rôle de l'Etat, des relations du capital et du travail. Il serait intéressant de suivre pas à pas le Pontife dans la magistrale analyse qu'il fait de ces différents sujets; mais cela nous entraînerait trop loin.

Arrêtons-nous sur deux points spécialement graves dans le monde économique moderne: la propriété et le salaire.

Ce sont là, dans la construction générale, comme deux pavillons peut-être plus exposés aux injures du temps et des hommes. Il importe

de les aménager, ou tout au moins, périodiquement, d'en visiter les bases et les faîtes.

1o Propriété

Le droit de propriété privée existe. C'est un droit naturel, un moyen nécessaire pour aboutir à un partage ordonné des biens, et il ne faut pas en nier le caractère individuel. « Vous n'ignorez pas, dit Pie XI, avec quelle énergie Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, s'est fait le défenseur de la propriété privée contre les erreurs socialistes de son temps, et comment il a montré que son abolition, loin de servir les intérêts de la classe ouvrière, ne pourrait que les compromettre gravement. » Mais des lecteurs partiaux ou pressés lui avaient adressé le reproche d'être de connivence avec les détenteurs de la richesse contre les ouvriers. Il suffirait comme réplique de citer quelques textes de l'encyclique *Rerum Novarum* particulièrement durs au capitalisme. Suivons Pie XI qui va insister en même temps sur le caractère individuel et social de la propriété.

Le partage des biens et des richesses, sans cesse accumulés par le travail des hommes, ne se fera pas par le libre jeu des intérêts privés. La pleine liberté en l'espèce devient vite licence sans frein et conduit au désordre stigmatisé par Léon XIII: « la concentration, entre les mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires. »

Or la terre, ses richesses quoique légitimement divisées en propriétés privées, ont pour destination de servir à la commune utilité de tous. La propriété privée qui n'est le plus souvent qu'une extension de la propriété naturelle à l'homme, imprescriptible, des fruits de son travail, assure précisément au mieux, de la manière la plus sûre et la mieux ordonnée, l'utilisation des choses créées pour la satisfaction des besoins humains.

Encore faut-il que ces biens de la terre aillent à tous en suffisance et ne deviennent pas le partage d'une minorité.

« Or ce n'est pas n'importe quel partage des biens et des richesses qui réalisera, aussi parfaitement du moins que le permettent les conditions humaines, l'exécution du plan divin. Les ressources que ne cessent d'accumuler les progrès de l'économie sociale doivent donc être partagées

de telle manière entre les individus et les diverses classes de la société, que soit procurée cette utilité commune dont parle Léon XIII, ou, pour exprimer autrement la même pensée, que soit respecté le bien commun de la société tout entière. La justice sociale ne tolère pas qu'une classe empêche l'autre de participer à ces avantages. Elles pèchent donc toutes deux également contre cette sainte loi, — et la classe des riches, quand, dégagée par sa fortune de toute sollicitude, elle estime parfaitement régulier et naturel un état de choses qui lui procure tous les avantages sans rien laisser à l'ouvrier, — et la classe des prolétaires quand, exaspérée par une situation qui blesse la justice, et trop exclusivement soucieuse de revendiquer les droits dont elle a pris conscience, elle réclame pour soi la totalité du produit qu'elle déclare sorti tout entier de ses mains; quand elle prétend condamner et abolir, sans autre motif que leur nature même, toute propriété et tout revenu qui ne sont pas le fruit du travail, quelles que soient par ailleurs leur nature et la fonction qu'ils remplissent dans la société humaine. Observons à cet égard combien c'est hors de propos et sans fondement que certains en appellent ici au témoignage de l'Apôtre: « Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas manger non plus. » L'Apôtre, en effet, condamne par ces paroles ceux qui se dérobent au travail qu'ils peuvent et doivent fournir; il nous presse de mettre soigneusement à profit notre temps et nos forces d'esprit et de corps, et de ne pas nous rendre à charge à autrui, alors qu'il nous est loisible de pourvoir nous-mêmes à nos propres nécessités. En aucune manière, il ne présente ici le travail comme l'unique titre à recevoir notre subsistance.

« Il importe donc d'attribuer à chacun ce qui lui revient et de ramener aux exigences du bien commun ou aux normes de la justice sociale la distribution des ressources de ce monde, dont le flagrant contraste entre une poignée de riches et une multitude d'indigents atteste de nos jours, aux yeux de l'homme de coeur, les graves dérèglements. »

Observons que le soin, la gérance du bien commun est la propre charge de l'Etat, que les normes de la justice sociale sont la loi du bien commun, autrement dit, l'expression du service que les citoyens doivent en justice au bien commun, la loi même que l'Etat a la mission d'imposer à tous.

On conclura ici que l'autorité publique peut et doit, au nom du

bien commun, intervenir dans la distribution des richesses de ce monde, en ce sens qu'elle doit en prévenir ou corriger les dérèglements. N'en déplaise aux esprits tout pénétrés de libéralisme, il n'y a là aucun socialisme. Mais il va sans dire que, dans cette tâche difficile, les bons citoyens seconderont l'Etat en donnant l'exemple d'abord, en appuyant aussi, en suscitant même les réformes nécessaires qui, dans les cas graves, peuvent se traduire en lois.

« Il faut donc mettre tout en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers, non certes pour que ceux-ci relâchent leur labeur — l'homme est fait pour travailler comme l'oiseau pour voler,— mais pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine, qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. Ainsi, ils se délivreront de la vie d'incertitudes qui est le sort du prolétariat, ils seront armés contre les surprises du sort et ils emporteront, en quittant ce monde, la confiance d'avoir pourvu en une certaine mesure aux besoins de ceux qui leur survivent ici-bas. »

On aurait donc tort de s'imaginer le droit de propriété comme une notion à jamais immobile et de tout point intangible. Il est antérieur à l'Etat, qui ne peut en disposer d'une façon arbitraire. Certaines prérogatives, qui assurent et la propriété elle-même et la faculté de la transmettre, sont donc garanties par la nature. Mais telles formes accidentelles ou accessions sont modifiables.

Il y a plus encore.

L'usage de ces possessions reste soumis au bien commun et au contrôle de la société chargée de l'harmoniser avec l'intérêt général. Cela comportera des sacrifices qui ne sauraient équivaloir à des spoliations. Dans les limites où ces harmonies seront respectées, les restrictions ne devront pas être envisagées comme des atteintes aux intérêts particuliers. En outre, elles empêchent que la division des biens, voulue par la Providence pour la subsistance des existences humaines, ne dégénère en abus intolérables. Par là elles protègent et renforcent une institution dont elles éliminent les excès.

Le Pape ne condamne pas ce régime économique en lui-même; et il maintient la réprobation de l'Eglise pour le régime collectiviste. Mais il s'agit de faire comprendre aux foules cette discrimination. Ce sont les capitalistes eux-mêmes qui se chargent d'accumuler contre eux des rancunes, lesquelles deviennent facilement des haines, en négligeant leur devoir social de justice et de charité. Ayons le courage de voir le danger. Se cacher la tête sous l'aile ne suffit pas. Le capitalisme, pris comme système économique, est devenu par trop matérialiste. C'est un monde nouveau qui est dans le creuset. Le problème est de savoir, s'il s'enlisera davantage dans la matière, ou s'il se libérera par l'esprit chrétien.

2o Salaire

Le Souverain Pontife prône le relèvement du prolétariat.

« Tel est, en effet, le but que Notre prédécesseur se faisait un devoir de poursuivre: travailler au relèvement du prolétariat. Il convient d'urger d'autant plus cette obligation. . ., que l'on a trop négligé sur ce point les directives de Notre prédécesseur. » Des progrès, certes, ont été réalisés depuis Léon XIII, mais il reste dans « les pays neufs et les antiques civilisations de l'Extrême-Orient » une « immense multitude de prolétaires indigents dont la détresse crie vers le ciel ».

Et le Pape revient en termes précis sur cette idée qui visiblement lui tient à coeur: « L'existence d'une immense multitude de prolétaires d'une part, et d'un petit nombre de riches pourvus d'énormes richesses d'autre part, atteste à l'évidence que les richesses créées en si grande abondance à notre époque d'industrialisme sont mal réparties et ne sont pas appliquées comme il conviendrait aux besoins de différentes classes. »

Quel est le remède à cette situation?

Le relèvement du prolétariat par l'accession à la propriété. « Il faut donc mettre tout en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers. » Sans quoi, « on n'arrivera pas, ajoute le Pape, avec fermeté, à défendre efficacement l'ordre public, la paix et la tranquillité de la société contre l'assaut des révolutionnaires ».

Comment constituer cette épargne? Par le juste salaire.

Nous n'ignorons pas les malédictions socialistes contre le salariat; mais, elles n'ont jamais suscité la définition d'aucun régime susceptible de le remplacer. Fussent-ils propriétaires de l'entreprise et seuls participants aux bénéfices en fin d'exercice, les ouvriers devraient toujours recevoir, en rémunération de leur travail, un salaire quotidien identique à celui qui leur est donné aujourd'hui, et suffisant à couvrir leurs besoins. Le régime actuel donne des billets de banque. Eux donneraient des bons de travail!

C'est toujours le paiement d'un salaire. Quel sera le juste salaire?

Il tiendra compte des exigences sociales.

Le double caractère, personnel et nécessaire, du travail et du salaire concerne surtout leur aspect individuel. Mais il est un autre aspect plus large, social, et non moins important.

« Autant que la propriété, le travail, celui-là surtout qui se loue au service d'autrui, présente à côté de son caractère personnel et individuel, un aspect social qu'il convient de ne pas perdre de vue. La chose est claire: à moins, en effet, que la société ne soit constituée en un corps bien organisé, que l'ordre social et juridique ne protège l'exercice du travail, que les différentes professions, si étroitement solidaires, ne s'accordent et ne se complètent mutuellement, à moins surtout que l'intelligence, le capital et le travail ne s'unissent et ne se fondent en quelque sorte en principe unique d'action, l'activité humaine est vouée à la stérilité. Il devient dès lors impossible d'estimer ce travail à sa juste valeur et de lui attribuer une exacte rémunération, si l'on néglige de prendre en considération son aspect à la fois individuel et social. »

L'encyclique règle en quelques mots, et pour en dénoncer les pareils sophismes, les prétentions du libéralisme et du socialisme qui veulent réserver soit au capital, soit au travail, l'intégrité des profits.

La justice réclame, à l'encontre de ces dires, une répartition au prorata des mérites. Et le bien social n'est pas moins intéressé à cet exact établissement des comptes. Ainsi se fait une meilleure répartition des richesses acquises par la production moderne.

Ce qu'il y a de nouveau dans l'encyclique *Quadragesimo Anno*, c'est qu'elle fait rentrer ici sous l'aspect personnel du salaire, les exigences familiales. Et voilà, sinon une innovation, au moins une précision qu'il importe de noter. Car c'est encore l'un de ces points où l'autorité enseignante déplace, semble-t-il, un jalon, pour annexer un territoire conquis par sa doctrine. Ainsi le veulent des commentateurs sérieux.

Dire que la rétribution familiale est due en raison d'un caractère personnel au travailleur, c'est signifier qu'elle répond à la valeur du travail fourni par un adulte indépendamment de toute autre considération.

Que cet adulte soit marié ou non, avec ou sans enfants, il peut, dès lors, réclamer ce tarif proportionné aux dépenses d'un foyer humain. Car, c'est son travail même — et non pas ses charges — qui équivaut à ce salaire.

Ce salaire familial est-il dû en justice? Au problème débattu, l'on sait que l'encyclique *Rerum Novarum* n'avait pas donné de réponse décisive. Elle s'était contentée de poser des principes qui allaient dans le sens de l'affirmation. Ainsi, elle avait marqué que « la nature impose au père de famille le devoir sacré de nourrir et d'entretenir ses enfants ». Mais on pouvait estimer que cette obligation, en effet évidente, serait satisfaite, grâce aux ressources des allocations, suppléments. . ., sans avoir son expression dans le tarif du salaire lui-même.

Avec les textes récents, avons-nous fait un pas de plus? L'encyclique *Casti Connubii*, sur le mariage chrétien, veut-elle dépasser la portée des termes employés par l'encyclique *Rerum Novarum?* Il ne semble pas, au premier abord, car elle s'y rapporte.

« Et tout d'abord, il faut s'efforcer de toutes façons de réaliser ce que Notre prédécesseur Léon XIII avait déjà déclaré, savoir: que dans la société civile, le régime économique et social soit constitué de façon que tout père de famille puisse gagner ce qui, étant donné sa condition et la localité qu'il habite, est nécessaire à son entretien, à celui de sa femme et de ses enfants. »

L'ouvrier, normalement, est, doit être chef de famille, il a femme et enfants, et devoir de les nourrir et élever, donc un droit à gagner par son travail la subsistance de tous.

« On doit payer à l'ouvrier un salaire qui lui permette de pourvoir à sa subsistance et à celle des siens. Assurément, les autres membres de la famille, chacun suivant ses forces, doivent contribuer à son entretien, ainsi qu'il en est non seulement dans les familles d'agriculteurs, mais aussi chez un grand nombre d'artisans ou de petits commerçants. Mais il n'est aucunement permis d'abuser de l'âge ou de la faiblesse des femmes. C'est à la maison avant tout, ou dans les dépendances de la maison, et parmi les occupations domestiques qu'est le travail des mères de famille. C'est donc par un abus néfaste, et qu'il faut à tout prix faire disparaître, que les mères de famille, à cause de la modicité du salaire paternel, sont contraintes de chercher hors de la maison une occupation rémunératrice, négligeant les devoirs tout particuliers qui leur incombent, — avant tout l'éducation des enfants.

« On n'épargnera donc aucun effort en vue d'assurer aux pères de famille une rétribution suffisamment abondante pour faire face aux charges normales du ménage. Si l'état présent de la vie industrielle ne permet pas toujours de satisfaire à cette exigence, la justice sociale commande que l'on procède sans délai à des réformes qui garantiront à l'ouvrier adulte un salaire répondant à ces conditions. A cet égard, il convient de rendre un juste hommage à l'initiative de ceux qui, dans un très sage et très utile dessein, ont imaginé des formules diverses destinées soit à proportionner la rémunération aux charges familiales, de telle manière que l'accroissement de celles-ci s'accompagne d'un relèvement parallèle du salaire, soit à pourvoir, le cas échéant, à des nécessités extraordinaires. »

Par ces lignes qui confirmaient et précisaient une affirmation de l'encyclique *Casti Connubii*, le Pape a mis fin aux controverses suscitées par la question du salaire familial.

Le travail des hommes, la production nationale, comme on dit aujourd'hui, n'a d'autre fin que d'assurer à tous, le bien-être matériel, la sécurité du lendemain, ou, comme dit saint Thomas, le minimum de bien requis à l'exercice de la vertu. Il n'est pas normal, il n'est pas juste que des hommes, par millions, et leurs foyers, soient maintenus dans la condition du prolétaire, qui n'a rien que sa force de travail, toujours menacé d'un refus d'emploi lorsque vient le chômage, d'un arrêt si la

maladie survient, sans aucune garantie pour l'avenir. Tout d'abord, « il faut pourvoir d'une manière toute spéciale, disait Léon XIII, à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune ».

La législation sur les accidents du travail, celle sur les assurances sociales, répondent heureusement à ces conditions; ceux qui les critiquent aveuglément et crient à l'étatisme ne savent plus ce qu'est, au juste, l'Etat, la fonction qu'il doit assumer. Il faut créer les allocations familiales quand le salaire suffisant pour une famille moyenne, ne peut faire vivre une famille nombreuse. On connaît le mot de l'ouvrier disant : « J'ai faim tant que ma femme et mes enfants ont faim! »

Pie XI écarte l'objection souvent opposée au salaire familial: la rémunération du travail, dit-on, ne peut varier avec l'importance de la famille du travailleur.

Cela est vrai, mais le salaire, allant en règle normale à un père de famille, doit toujours répondre aux conditions posées, c'est-à-dire être suffisant pour faire vivre une famille moyenne.

(à suivre)

Abbé Philippe PERRIER.

Le coffret de Crusoé [1]

Dans le domaine des lettres, les uns entrent par le sentier des poètes et en sortent par le chemin des prosateurs; d'autres — plus rares, en vérité — manient longtemps le « mâle outil » avant de jouer sur leur violon d'Ingres.

Louis Dantin ne se rangerait-il pas dans cette deuxième catégorie de littérateurs? L'ordre chronologique qui a présidé à la publication de ses livres semblerait l'indiquer: de 1928 à 1931 inclusivement, trois ouvrages en prose; puis, en 1932, un premier recueil de poésies, *Le coffret de Crusoé*. Mais ne soyez pas dupes des apparences. Ces poésies ne sont pas les fleurs tardives d'une muse naissante dans un âge avancé. Celui qui occupe une des cimes de la littérature canadienne a gravi la montagne en chantant. Pendant toute la durée de l'ascension, s'il n'a jamais perdu contact avec le sol de la réalité, il s'est ménagé, par intervalles irréguliers, des secrètes communications avec la région du rêve. Critique de profession, il marauda toujours dans le jardin des poètes. Il recueillit ainsi maints fruits d'or conservés précieusement dans le *Coffret* qu'il se décide enfin à ouvrir aujourd'hui pour la plus grande joie de ses admirateurs. D'une main avide, palpons quelques-uns des bijoux qui s'y trouvent.

Coffret plein d'objets d'art d'une extrême variété qui attestent la culture étendue de l'auteur. . ., mais dont la réunion hétéroclite ne laisse pas de causer une impression légèrement désagréable. Sans doute un recueil de poèmes se dispense volontiers des trois rigides unités du drame classique. Mais convient-il que, à quelques pages de distance, la deuxième ou la troisième manière de l'auteur se superpose à la première? Croit-

[1] Louis Dantin: *Le coffret de Crusoé*. Recueil de poésies. Aux éditions Albert Lévesque, Montréal, 1932.

on que le lecteur se plaise à aller d'un antipode à l'autre sans avertissement préalable et à passer du Canada aux Antilles, des sables d'un désert symbolique à une Chine de convention, semblable aux héros surannés d'Homère qui, en quelques bonds, franchissent l'espace? On regrette que Louis Dantin n'ait pas retranché de son *Coffret* quelques poèmes d'une facture habile, mais qui s'isolent de l'ensemble: la *Guerre de Cuba* et le *Retour de chasse,* réquisitoire contre l'expédition dont les Boërs furent les victimes à la fin du siècle dernier, jurent avec des complaintes d'une composition récente. En outre, cette juxtaposition de poèmes disparates offre un autre inconvénient: elle tire de l'oubli des défroques et des oripeaux dont la place est dans le musée de nos lettres; elle remet à l'honneur des genres et des procédés désuets.

Ainsi il était de mode autrefois, au moment où la poésie légère connaissait une certaine vogue, de mêler la note familière à la note grave et d'insérer dans un poème des locutions ou tours de phrase empruntés au langage populaire. Alors Louis Dantin pouvait, par exemple, se permettre de peindre John Bull revenu de l'expédition sud-africaine dans un piteux état, et de son complet neuf en scotch tweed à carreaux « ne remportant qu'une veste ». Aujourd'hui le fait date et l'expression aussi. La grande poésie contemporaine abandonne à la prose ces mots d'esprit, ce sel démocratique qui assaisonne tant de sauces. On s'étonne de le retrouver dans d'autres pages; cet étonnement est, à sa façon, un hommage, car si nous avions affaire à un poète banal, nul ne serait surpris de la présence d'une telle lacune.

Si le recueil de Louis Dantin incarne le défaut commun à toutes les gerbes poétiques coupées dans l'adolescence et liées à un âge beaucoup plus avancé, il n'en procure pas moins des heures exquises pour lesquelles on voudrait n'apporter sans restriction que des éloges et des fleurs.

Riche de tout ce qu'il contient: bijoux ciselés, pierres précieuses, diamants d'une belle eau, perles fines cachées quelquefois sous des galets, ce *Coffret* l'emporte de beaucoup sur l'immense majorité des écrins analogues fabriqués au Canada français en ces dernières années.

* * *

Louis Dantin est d'abord un habile versificateur rompu à la technique des maîtres poètes français. Aux classiques, il emprunte l'amour des lignes brèves, des horizons presque toujours sévères, le culte de l'alexandrin-proverbe où le vers se tient debout par la seule force des substantifs et du verbe, sans le concours efféminé de l'adjectif.

La Pensée est chimère et l'Amour est mensonge ;
La Beauté cache un piège et la mort est au fond.
.....

L'anémone parfume et fleurit le tombeau
Et toute fange est d'or quand le soleil se lève.

L'alexandrin, il va sans dire, cède la place à des mètres plus brefs quand la pensée incline vers le familier et le terre à terre ou bien lorsqu'elle recherche des effets spéciaux. C'est alors que sont mis à contribution les poètes romantiques. Vous n'avez pas oublié l'une des meilleures acrobaties de V. Hugo, sa *Chasse du Burgrave,* où se succèdent des strophes de quatre vers dont le premier et le troisième sont des octosyllabes et dont le deuxième et le quatrième, vers d'une seule syllabe, prolongent l'écho de la rime précédente.

Daigne protéger notre chasse,
Châsse
De monseigneur saint Godefroi,
Roi!
.....

Louis Dantin, semble-t-il, s'est inspiré de ce modèle rare dans sa *Guerre de Cuba.* Lui aussi consacra plusieurs instants de sa jeunesse à faire carillonner des syllabes pour l'unique plaisir de l'oreille.

Les Yankees sur la mappemonde
Ronde
Voudraient voir pour maîtres et dieux
Eux.
Ils happent, comme crocodiles,
Iles,
Plaines et monts, villes et ports
Forts.
.....

Ailleurs quelques stances aux étoiles rappellent par le thème et le mouvement, la « pâle étoile du soir, messagère lointaine », de Musset. Un

poème entier, *L'hostie du maléfice*, tisse une légende chrétienne avec des personnages, des décors et un vocabulaire bien romantiques, qui transportent dans le monde des castels du moyen âge. Il s'agissait ici de produire l'horreur et l'effroi par l'histoire du grand seigneur Guido, comte d'Ystel, concluant un pacte avec le diable pour sauver sa Berthe du trépas. Comme V. Hugo, Louis Dantin utilise la valeur musicale des mots pour communiquer au lecteur les sentiments de l'amant sacrilège: il multiplie les vocables tristes, le froissement d'articulations dures, il aligne strophe sur strophe hérissées de voyelles aiguës ou menaçantes, avec leurs grondements sourds. La sensation étrange que l'on éprouvait autrefois, sur les bancs du collège, à lire, par exemple, quelques vers de la douzième ballade de V. Hugo (« Le vieux Louvre, large et lourd », etc.), se trouve dans la strophe suivante de Louis Dantin construite avec des éléments musicaux identiques:

Sous la voûte des ormes
Il s'enfonce toujours:
Mille piliers énormes
L'entourent de leurs formes
Hautes comme des tours.

Il a également payé tribut aux parnassiens en rédigeant plus d'un sonnet d'une élégance sobre et délicate qu'il faut admirer. Comme eux, il essaie de marteler ses vers sur une enclume d'acier; s'il en tire rarement des étincelles, il réussit souvent à imprimer au métal des carres nettes et une frappe énergique. Enfin il s'est permis d'inclure dans son recueil — histoire de s'amuser entre deux veilles, je suppose, et de relâcher sa muse dans la bonhomie — des vers macaroniques, où presque tous les *e* muets sont remplacés par des apostrophes; ce sont des chansons ou complaintes qui reconstituent l'atmosphère des cafés-concerts de Paris. Par quoi, il se rattache aux décadents et aux indépendants!

Toutes les écoles ont donc contribué, au cours d'un demi-siècle, à initier Louis Dantin au secret des beaux vers. Ces questions de technique exposées, essayons de caractériser la manière propre au poète canadien.

La manière? Peut-être bien les manières! Louis Dantin a au moins deux façons de procéder à la composition d'un poème. Tantôt il se place en face de l'objet qu'il veut reproduire dans ses traits essentiels.

Alors nul abandon, nul lyrisme, nul appel aux symboles, nulle fuite aérienne de perspective, nulle fenêtre ouverte du côté des réalités suprasensibles, mais une forte concentration d'esprit, un emploi d'images statiques, un tour net, simple et fin, un réalisme classique; l'émotion se cache ou disparaît sous la sobriété de l'expression. Presque toutes les *Chansons folâtres* sont de cette veine. Il suffira d'en donner un exemple.

CONSEIL

Au coin fleuri de l'avenue
Comme je passais ce matin,
J'ai vu venir une inconnue
Très blonde, en jupe de satin.

Sa figure était douce et sage,
Son maintien pudique et charmant;
Mais la courbe de son corsage
Sur son col s'ouvrait hardiment.

La fronce de la mousseline
Enchâssait d'un treillis léger
Un triangle de sa peau fine
Blanc et rose à faire rêver.

Et, sur le vert sombre des arbres,
Ce blason à l'éclat troublant,
Blanc et rose comme les marbres,
Tranchait, encor plus rose et blanc.

Elle se rapprochait, très lente,
Et, furtif, je vis sans effort
Parmi cette blancheur vivante
Etinceler une croix d'or.

La croix mirait l'aube candide,
Mais nul n'eût su dire, je crois,
Si l'aurore était plus splendide
Sur la poitrine ou sur la croix.

La croix avait l'éclat des dagues
Qui percent le champ d'un vitrail;
L'épiderme, des reflets vagues
De lait, de lis et de corail.

Or, dans ce spectacle, un mystère
Piquait mon esprit curieux ;
Car pourquoi ce symbole austère
Dans cet écrin luxurieux ?

As-tu songé, belle ingénue,
Qu'en l'ornant d'un rival décor
La gloire de ta gorge nue
Obscurcirait l'autre trésor ?

Dans cet Eden pur qu'on envie
N'as-tu pas vu, se dérobant
Aux rameaux de l'arbre de vie
La tête de l'ancien serpent ?

L'or sacré qui sur toi repose,
Parant son moelleux coussin,
Fait, comme en une apothéose,
Luire la neige de ton sein.

Or plus d'un, à voir cette image
Sur le velours de ce rideau,
Va, tournant à mal son hommage,
Préférer le cadre au tableau.

Et tu tiens mon âme incertaine
Flottante entre deux paradis :
La croix prêche que je m'abstienne,
Mais la chair murmure: « Jouis ».

D'une audacieuse prouesse
Sans scrupule te faisant jeu,
Oses-tu, charmante déesse,
Te mettre en lutte avec un Dieu ?

Va, c'est de l'infernale auberge
Quelque hôte subtil qui tenta
D'unir sur ta poitrine vierge
Cythère avec le Golgotha.

Pour que nul charme impur n'émane
Du signe auguste que je vois,
Enfant, cache la chair profane
Si tu veux arborer la croix.

Nul ne niera un certain charme à ces octosyllabes. Rien de tendu en eux et rien de prosaïque; ils révèlent un artiste agréable, un mélange d'esprit, de facilité, de négligence ou de bonne humeur, un ton de conteur à l'aise avec son style transparent et sans prétention. Mais est-il besoin de dire que Louis Dantin a une autre façon de nous intéresser: c'est lorsqu'il se peint lui-même au lieu de photographier avec art la réalité extérieure; c'est lorsqu'il ferme la porte sur les vains bruits du monde pour laisser tout simplement parler son coeur.

Qu'on le sache bien: on ne demande pas tant à la poésie d'être logique ou équitable qu'ardente ou passionnée; le langage des savants ou des philosophes se prête mal à traduire les émotions qui jaillissent en flots tumultueux du coeur de tout grand poète. Fi donc du versificateur dépourvu d'ivresse poétique, incapable de lancer quelquefois des flammes et des éclairs ou encore de transporter près des hautes sources. Non pas qu'il faille jouer continuellement de la grosse caisse, employer le tintamarre ou le tape-à-l'oeil. Il y a une manière discrète d'empoigner son lecteur avec des demi-mots, des silences, des soupirs, des finales pathétiques, des symboles qui suggèrent au lieu de décrire. Suggérer, voilà le but de tous les grands poètes de tous les temps. A l'expression claire de l'intelligence, le poète préfère d'instinct le balbutiement de l'ineffable; à l'énonciation d'une vérité, conclusion d'un syllogisme, il substitue l'intuition géniale, fruit de l'exaltation et de l'amour.

C'est lorsqu'il se rapproche des symbolistes que Louis Dantin écrit ses plus beaux vers. Alors le versificateur agréable se double d'un poète de haute lignée. S'il réussit comme nous l'avons déjà constaté à moduler sans prétention sur des cadences prestes, s'il est inimitable dans la raillerie, gardons-nous bien de conclure que sa muse, habituée aux vallons, dédaigne les cimes; elle déploie souvent ses larges ailes par l'intermédiaire du symbole. Alors la manière du poète n'a rien de petit, ni de léché. Son émotion reste sobre dans l'expression, mais on la sent profonde et vive; elle se communique d'autant mieux qu'elle est dépouillée de tout verbiage. Aussi bien les vers de Louis Dantin qui figureront dans les anthologies ne seront pas — qu'on nous passe cette prophétie — extraits des *Chansons graves* ou *mystiques, folâtres* ou *nomades*, encore moins des *Chansons plaintives* qui sont une gageure; ils proviendront presque tous des *Chansons intimes* où, par delà la splendeur des images et la magnificence du ton se perçoivent les résonances intimes de l'âme. C'est alors que Louis Dantin nous livre d'émouvants secrets et montre à nu son coeur torturé par l'obsession d'un passé qu'il croit irréparable.

Voici la perle du recueil. A elle seule, elle suffirait à assurer le renom du poète. En outre, elle dote la poésie de notre pays d'une veine inexplorée ou peu s'en faut: la nostalgie de la Foi perdue. Il convient d'écouter religieusement ce récitatif composé avec des larmes.

NOËL INTIME

Oh! qu'ils furent heureux, les pâtres de Judée,
Eveillés au buccin de l'Ange triomphant,
Et la troupe des Rois par l'Etoile guidée
Vers le chaume mystique où s'abritait l'Enfant!

Tous ceux qui, dans la paix de cette nuit agreste,
Trouvèrent le Promis, le Christ enfin venu,
Et ceux même, ignorants de l'Envoyé céleste,
Qui L'avaient repoussé, mais du moins L'avaient vu!

La Mère, s'enivrant d'extase virginale,
Joseph, pour qui tout le mystère enfin a lui,
Et l'étable, et la crèche, et la bise hivernale
Par les vieux ais disjoints se glissant jusqu'à Lui !

Tout ce qui Le toucha dans sa chair ou son âme,
Tout ce que son rayon commença d'éblouir,
Princes savants, bergers pieux, Hérode infâme,
Tout ce qui crut en Lui, fût-ce pour Le haïr!

Oh! qu'ils furent heureux! Moi, dans l'ombre muette,
Je m'asseois, pasteur morne et blême de soucis,
Et jamais un Archange à ma veille inquiète
Ne vient jeter le *Gloria in excelsis.*

Je scrute le reflet de toutes les étoiles,
Mage pensif, avec un désir surhumain,
Mais leur front radieux n'a pour moi que des voiles
Et pas une du doigt ne me montre un chemin.

Et mon âme est la Vierge attendant la promesse,
Mais que ne touche point le souffle de l'Esprit,
Ou le vieillard en pleurs qu'un sombre doute oppresse
Et qui n'a jamais su d'où venait Jésus-Christ.

Je suis l'étable offrant en vain son sol aride
Au Roi toujours lointain et toujours attendu;
Et dans mon coeur voici la crèche, berceau vide,
Où le vent froid gémit comme un espoir perdu.

Depuis l'immortel *Vaisseau d'or* de Nelligan, a-t-on écrit rien de plus infiniment triste au Canada français ? Voilà, à n'en pas douter, une désespérance qui n'est pas de commande. Nous sommes loin, bien loin de la mélancolie orgueilleuse d'un Vigny, par exemple; un abîme sépare Louis Dantin des poitrinaires romantiques, fils spirituels d'un René, qui demandent à la maladie du siècle un thème fécond en dévelop-

pements oratoires. Dans ce *Noël intime,* absence totale de pose et de « littérature » au sens péjoratif du terme; par la musique des mots, la richesse des images et l'originalité du symbole, et à l'aide de strophes bien frappées et toutes d'une venue, le poète célèbre les funérailles de ses croyances anciennes. . . et indirectement, il clame son dégoût de la matière et sa convoitise du divin. Ce poème ne serait-il pas, en somme, la tragique paraphrase du texte de Pascal: Tu ne me chercherais pas si tu ne m'avais déjà trouvé.

Et nous voici insensiblement amenés à négliger le versificateur et le poète pour nous occuper de l'homme. Si l'on contestait le droit de franchir le seuil de la demeure intime du poète, si l'on osait protester contre cette intrusion de la critique dans le domaine sacré de la conscience, il faudrait répondre sans hésiter: Arrière, messieurs les impassibles, messieurs les « gendelettres », grammairiens revêches, pédants regratteurs de textes ! Il est un temps pour épiloguer sur les syllabes, il en est un autre où il importe de chercher dans les mots le secret d'une âme, surtout lorsque cette âme prodigieusement inquiète, ce coeur ulcéré par les déboires de la vie se livre au lecteur en de secrets épanchements. Au vrai, Louis Dantin exhibe les plaies de son coeur dans le très beau poème qui clot le recueil, déchirant adieu du poète, chant en mineur d'un cygne perdu dans le crépuscule d'une vie douloureuse.

MON CŒUR

Ah ! mon coeur est un gouffre insondable et béant
Où le Désir écume et bout comme une braise,
Et, pauvres oiseaux fous qu'attirait le néant,
Tous mes amours sont là tombés dans la fournaise.

Amours naïfs des jours de mes robes d'enfant,
Amours sacrés, rayons de ma jeunesse austère,
Amours cruels, qui brisiez l'âme en triomphant,
Amours maudits, courbés de honte, et qu'il faut taire.

Les amours nés au choc d'un regard fugitif,
Au charme d'un sourire, au tulle d'un corsage ;
Ceux qu'a lancés de loin au coeur inattentif
L'arc rose d'une lèvre où l'aveu se présage.

Les amours patients et sûrs, calmes et doux,
Faisant à l'âme comme un nid sur une cime,
Et les amours trahis qu'on traîne à deux genoux :
Tous mes amours sont là dans mon coeur, cet abîme.

Aucun n'a déserté l'abri vertigineux,
Nul n'a péri, ployant au souffle qui l'embrase;
Tous sont vivants encore et, plaintif ou joyeux,
Leur choeur chante toujours les larmes ou l'extase.

Tous mes amis d'hier et des passés lointains,
Ceux qu'abrite mon toit, les autres dont l'absence
A fait l'ombre plus vague et les traits incertains,
Ceux que m'a pris la mort même, ou l'indifférence;

Mon coeur les garde tous, trésor pieux et cher,
Sources de son ivresse et de ses agonies,
Et les frissons anciens de l'âme ou de la chair,
Il les revit dans leurs caresses rajeunies.

Qu'importe qu'il s'élance à de nouveaux désirs
En une soif d'aimer tyrannique et suprême?
Il reste empreint du sceau des premiers souvenirs,
Et tout ce qu'il chérit un jour, toujours il l'aime.

Il est inassouvi parce qu'il est profond,
Il veut tout consumer parce qu'il est intense,
Mais ce qui dans sa flamme invisible se fond
Dure plus beau, paré d'une éternelle essence.

Laissez donc nos destins intimes se lier,
Soeur nouvelle, chère âme, hier encore inconnue,
Mon coeur vous attendait ; l'abîme hospitalier
Se fait riant et doux pour votre bienvenue.

Prenez place, ma reine, au cercle radieux;
Des amantes d'antan ne soyez point jalouse;
Comme si l'univers ne portait que nous deux
Vous m'aurez tout entier, ô ma millième épouse !

Que votre âme se ferme aux doutes obsesseurs ;
Qu'elle tende plutôt des lèvres fraternelles
A celles qu'un destin mystique fit vos soeurs;
Je vous aimerai mieux en vous aimant pour elles.

Notre tendresse ira plus pure se créant
Pour avoir du Soupçon ignoré le fantôme,
Et nos deux coeurs grandis feront un coeur géant
Où la terre et les cieux sembleront un atome. . .

Ah! mon coeur est un gouffre insondable et béant !

Après un pareil aveu, comment s'attarder sur les césures et les hémistiches? Trève de discussions byzantines quand un homme — fût-il poète — lance de tels cris dans la nuit et semble appeler au secours.

Louis Dantin a beau intercaler dans son livre quelques mots d'esprit et lutiner sa muse, il ne peut donner le change: malgré le profond courant de sympathie et de tendresse qui circule dans tous ses poèmes importants, ils sont tous imprégnés d'une saveur amère et comme ombragés de tentures de deuil. Lorsqu'on ferme le *Coffret*, on a l'impression d'avoir longtemps marché dans des allées jonchées de feuilles mortes, d'avoir remué des cendres presque éteintes ou de s'être assis sur la margelle d'un puits sec. Explique qui pourra cet étrange phénomène; cet homme qui a souvent une perspective entr'ouverte du côté de l'au-delà, ce receleur de maintes beautés éparses de la création, ce poète authentique enfin, il se dégoûte de la vie, alors qu'il la transfigure et l'idéalise pour ses lecteurs. Ce soleil qui réchauffe serait-il froid? Ce rayon qui éclaire émanerait-il de l'obscurité? N'est-ce pas plutôt l'auteur qui, à l'occasion, affecte un tantinet des goûts funèbres, pendant que l'ardeur contenue de quelques-uns de ses plus beaux vers trahit l'homme véritable, l'homme de tous les temps, pauvre petit enfant que les ténèbres de la nuit effraient sans qu'il cesse pour autant de croire au retour de l'aurore.

Eh! quoi donc me remet en mémoire une lecture de mon enfance, un savoureux dialogue imaginaire entre un jardinier-botaniste et un pauvre oignon de triste apparence acheté chez un marchand d'occasion. Arrivé chez lui le jardinier dit à l'oignon: Tu seras un lis! — Allons donc, reprit l'autre, vous savez bien, monsieur le spécialiste, que je dois renoncer à la vie. Regardez-moi! Ne constatez-vous pas que je suis recouvert d'écailles sèches. Tout en moi est flétri! — Qu'importe, reprit l'amoureux des plantes; je ferai pour toi des miracles. Je t'enfouirai dans l'humus et je ferai appel aux éléments pour collaborer à ta résurrection. A la pluie, je dirai: verse-lui le meilleur de tes breuvages; au soleil: répands sur lui une chaleur et une lumière intenses; à la terre: prodigue-lui une saine nourriture.

On sait le reste. La pauvre plante qui se croyait morte perça la pierre de son tombeau. Bientôt elle apparut à la lumière sous la forme d'une

tige couronnée d'une fleur. Victoire souriante de l'âme végétative sur la matière. Triomphe tranquille de la beauté sur la laideur.

Louis Dantin voudrait bien, lui aussi, nous convaincre qu'il n'attend plus que l'anéantissement final dans l'obscurité de l'éternelle nuit. Jamais ses lecteurs ne pourront souscrire à ce témoignage de lassitude. Sur un plan purement humain et en vertu de forces matérielles, une bulbe rébarbative devient un lis; image des transformations encore plus mystérieuses qui s'opèrent sur le plan surnaturel. Qu'il soit permis à l'un des nombreux admirateurs et amis de Louis Dantin de s'inspirer de cette parabole pour répondre au cri de détresse par un mot d'espérance, et de croire toujours à la possibilité d'une métamorphose sous l'action souveraine du céleste Jardinier.

Séraphin MARION.

Technologie Primitive

LES MÊMES BESOINS CRÉENT LES MÊMES MOYENS

Au point de vue cultural, l'homme est généralement divisé en primitif, barbare et civilisé. Ce sont là trois stages parfaitement distincts dans l'évolution de la société. Impossible de confondre l'un avec l'autre. Le barbare n'est pas plus primitif qu'il n'est réellement civilisé, ou, si l'on veut, sa culture tient du premier autant que du dernier; elle est primitive par rapport à la civilisation et trop avancée pour être assimilée à celle du véritable primitif.

Une autre distinction que nous ne nous rappelons pas avoir vue établie par les auteurs est celle qui différencie le pur primitif du semi-primitif, comme nous l'appellerons. Nous y avons déjà fait mainte allusion, en particulier lorsque nous avons parlé de la matriarchie. [1] On ne peut manquer d'être surpris, à première vue, des particularités qui distinguent non seulement les manières et coutumes, mais aussi les industries et capacités technologiques de populations primitives plus avancées, comme, par exemple, celles des Tsimsianes de la côte septentrionale de l'Amérique et des Dénés orientaux vivant à la même latitude dans le même continent, les puéblos des Zunis sédentaires et les grossiers bogans, ou huttes isolées, de leurs voisins navajos.

Notre but, dans le présent essai et celui qui doit le suivre, est de rendre la question aussi claire que possible, et implicitement de mettre en relief la différence entre les deux stages culturaux par l'exposé de leur manifestation concrète, c'est-à-dire de la technologie, demeures, armes, outils, instruments, ustensiles et autres articles de service, qui est propre à chacun d'eux.

[1] V. notamment p. 499 de cette revue.

Nous avons jusqu'ici traité de l'homme strictement primitif. Continuons notre étude en nous étendant quelque peu sur certains détails techniques dont nous avons parfois ébauché les grandes lignes. Notre petite revue ne tardera pas à mettre en évidence un principe bien connu en anthropologie: les mêmes besoins créent les mêmes moyens.

* * *

La plus frappante illustration de l'à-propos de cette règle nous est peut-être fournie par les procédés mécaniques inventés pour obtenir ce feu qui, nous l'avons vu, n'a jamais été inconnu de l'homme. Ces moyens, évidemment, n'ont pas été absolument les mêmes partout. Si l'expérience, fruit de la faculté de déduction dont l'homme est doué, lui révéla vite les effets de la percussion sur les éléments durs et cassants comme la pierre, son intelligence n'en fut pas moins saisie, et cela encore plus généralement, par les résultats de la friction sur les corps solides et inflammables comme le bois.

Un écrivain d'ordinaire mieux informé, Bonwick, [2] s'appuyant sur les dires d'un missionnaire anglais, a bien pu prétendre que, « à l'époque où ils furent découverts, les Tasmaniens ignoraient l'usage du feu ». Mais, fait remarquer le sagace de Quatrefages, « cette interprétation ne supporte pas l'examen » [3], et le savant français n'a pas de peine à montrer comment était en vigueur chez cette peuplade la méthode basée sur la friction, qu'on peut regarder comme quasi universelle. [4]

Il n'est pourtant que juste d'ajouter, avant d'aller plus loin, que, d'après le même anthropologiste, qui se base pour cela sur les recherches d'un M. Man, les pygmées connus sous le nom de Mincopies « know of no means of making fire. They only keep it alive » [5]. Or nous sommes porté à ranger cette assertion dans la catégorie des fables pré-

[2] *Daily Life and Origin of the Tasmanians*, p. 20.

[3] *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, p. 340.

[4] *Ibid.*, p. 341.

[5] *The Pygmies*, p. 108.

sentées comme des faits, si nombreuses dans l'histoire des voyages, et de Quatrefages lui-même semble partager notre défiance lorsqu'il écrit un peu plus loin (dans sa traduction anglaise ; nous n'avons point l'original) que leurs propres traditions contiennent certaines circonstances qui, « it seems to me, would allow us to conjecture that their ancestors knew to obtain fire by the process so common among all savages — of rubbing two kinds of wood together ». [6]

C'était aussi le même principe qui prévalait chez ces grands primitifs qu'étaient les Dénés du Canada septentrional. Rien de plus simple que leur manière d'obtenir l'étincelle génératrice du feu désiré. Cette manière ressemblait, du reste, à celle des Wataweïtas de l'Afrique équatoriale et d'une infinité d'autres tribus indigènes. Un bâtonnet de bois dur empointé à son extrémité inférieure, à la manière d'un crayon, et un morceau de bois très sec sur lequel presse le premier, en tournant de droite à gauche et de gauche à droite, en faisaient tous les frais.

Tenant ce bâtonnet debout sur la planchette entre la palme des deux mains, l'Indien lui imprimait un violent mouvement rotatoire, qui développait bientôt une fumée qu'un peu de foin recouvrant la base sur laquelle le premier opérait contribuait à convertir en feu. [7]

Ailleurs, et peut-être plus souvent encore, l'ingéniosité du primitif avait imaginé une véritable machine pour faciliter cette opération. Si le lecteur veut bien se reporter à notre figure 25, il en trouvera les parties

[6] *Id., ibid.* Un voyageur qui, il y a un siècle, aurait pénétré dans une des loges des naturels de la côte septentrionale du Pacifique, n'aurait pas manqué d'observer avec quel soin on y gardait un feu perpétuel à chaque foyer. Aurait-il été autorisé à en conclure que ces aborigènes ignoraient la manière de produire le feu?

[7] V. Walter Hough, *Fire-making Apparatus in the U. S. Museum*, p. 553; Washington. Ce même système est d'ailleurs illustré dans une publication toute récente qui vient seulement de nous parvenir, *Tobacco among the Kareek Indians of California*, par John-P. Harrington, p. 184; Washington, 1932. Nous l'avions déjà à propos des Bochimans (*Bushmen*) de l'Afrique australe dans le livre de Tylor, *Anthropology*, p. 262, et nous le retrouvons parmi les Houpas, Dénés de la Californie. V. Hough, *op. cit.*, p. 396.

Fig. 25. — Allumoir esquimau

constituantes, dont la fin est des plus faciles à comprendre. *A* est le bâtonnet dont la friction avec le morceau de bois *d* engendre la chaleur voulue, tandis que la pièce *c*, qui reçoit le bâtonnet dans son trou inférieur, est solidement mordue par les dents de l'opérateur au-dessus de la partie *a*.

Une fois que l'extrémité inférieure de celle-ci a été mise en contact avec la planchette *d*, et que son bout supérieur est emboîté dans l'embouchure *c*, la main de l'indigène saisit l'arc du centre de la gravure et lui communique un mouvement de va-et-vient qui fait tourner à volonté le bâtonnet. L'effet désiré ne tarde pas à se produire.

L'allumoir de la fig. 25 a été dessiné d'après un échantillon esquimau; mais, sous une forme presque identique, il est commun à une foule de peuples primitifs.

Croira-t-on maintenant qu'on en retrouve le prototype jusque chez les anciens Egyptiens? La fig. 26 démontrera que c'est bien le cas.

et nous ne pouvons concevoir de preuve plus frappante du bien-fondé de l'axiome précité: les mêmes besoins créent les mêmes moyens. Cette figure est empruntée au superbe ouvrage de G. Maspéro, *The Dawn of*

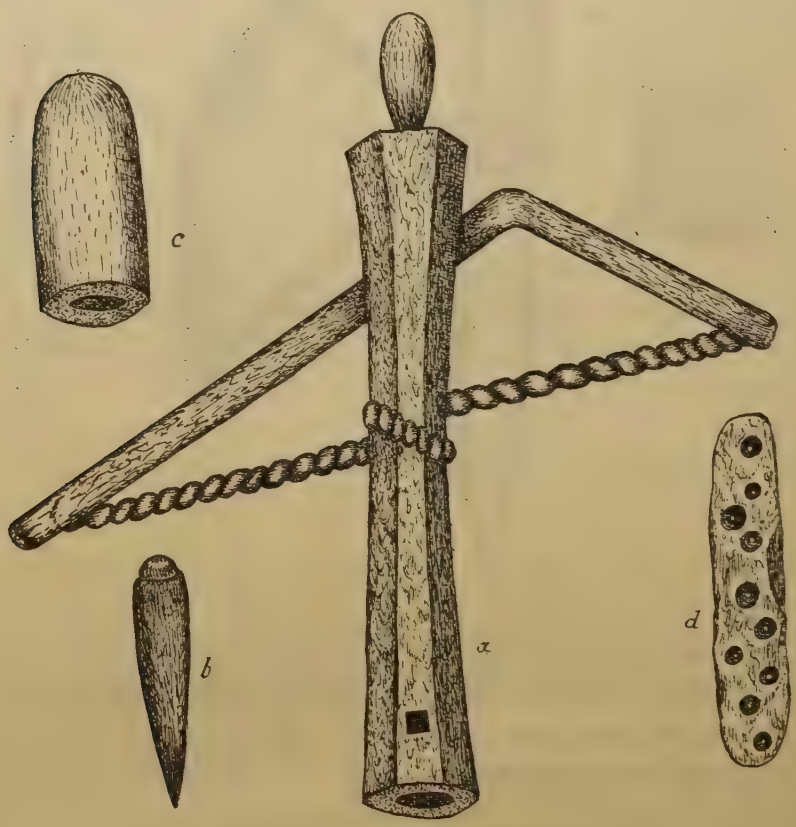

Fig. 26. — Allumoir égyptien.

Civilization, p. 318 de l'édition anglaise. [8] C'est donc un échantillon parfaitement authentique de la technologie proto-égyptienne. Son mécanisme est identique à celui des Esquimaux, bien que la machine antique comprenne une pièce de plus, le perçoir *b*, qui s'enfonce dans le bâtonnet *a*, et s'y assujettit probablement au moyen d'une cheville à la manière dont une mèche est aujourd'hui fixée au vilebrequin.

* * *

[8] Laquelle la doit elle-même au livre de Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. VII.

Le feu servait comme de nos jours à faire cuire le poisson et la venaison. Nous ne pouvons entrer dans les détails des très nombreux expédients qui servaient, et continuent de servir, à la capture du gibier. Une seule tribu américaine, celle des Porteurs, a recours pour cela à pas moins de cinq instruments en os ou en corne, à sept espèces de pièges en bois et à au moins trois différents filets, que le lecteur pourra trouver décrits et illustrés aux pages 71-73, 84-91 et 158-160 de nos *Notes on the Western Dénés.* [9]

De plus, pour peu que celui-ci soit au courant des détails de la technologie américaine, il se rappellera avoir trouvé d'un bout à l'autre du continent où elle fleurit, des espèces de fourches, généralement

Fig. 27. — Harpon porteur.

Fig. 28.—Harpon tchilcotine.

[9] *Ap.* Trans. Can. Institute (of Toronto), 1893.

à double dent ou fourchon, dont chacun est muni à l'extrémité d'un crochet qui empêche l'évasion de la proie. Ce sont des harpons, dont nos figures 27 et 28 représentent les formes les plus usuelles.

L'action du premier ne requiert pas grande explication. La pointe médiane, en os comme les deux crochets, ou barbes, qui convergent vers elle, s'enfonce dans le poisson qui, en s'efforçant de lui échapper, se trouve arrêté par ce double obstacle. Abstraction faite des parties que nous venons de mentionner, cet instrument est en bois et ses ligatures en lanières de cuir. La hampe peut avoir de huit à dix pieds de long.

Tel que nous le figurons, ce harpon sert encore aujourd'hui aux Porteurs de la Colombie Britannique, tandis que celui de la fig. 28 est propre à leurs voisins méridionaux, les Tchilcotines. L'un et l'autre sont réquisitionnés pour la pêche du gros poisson, tel que le saumon, la truite des lacs et autres. Des spécimens à manche plus court servent aussi à darder le poisson que le pêcheur voit, en hiver, passer sous la glace des lacs, au travers du trou sur les bords duquel il se tient accroupi pendant de longues heures.

Dépourvu de toute lame au milieu, ce dernier harpon opère quelque peu différemment. Ses deux barbillons peuvent agir indépendamment l'un de l'autre, et laissent apparemment plus de liberté au poisson, se détachant comme ils le font des tiges latérales dont ils forment l'armature. Par suite de cette armature, le poisson n'en est pas moins sûrement retenu et tiré à soi par l'Indien, au moyen de forts cordons en cuir assujettis à l'instrument de manière à rester mobiles.

Sous une forme ou sous une autre, on retrouve ces harpons à poisson un peu partout dans le monde primitif.

Bien plus, croira-t-on qu'ils aient pu être en usage jusque chez les anciens Egyptiens, malgré la civilisation si vantée de ce peuple historique? La fig. 29 sera notre réponse. Cette gravure appartient originairement à une grande scène de pêche dépeinte dans la tombe de Khnumhotpû, à Béni-Hasan, scène que nous voyons reproduite dans les *Monumenti civili* de Rosellini. [10] Au point de vue de la perspective,

[10] Planche XXV, 1.

Fig. 29. — Harpon égyptien.

le dessin du harpon lui-même n'est pas parfait. Il n'y a pourtant pas l'ombre d'un doute que l'instrument antique qui s'y trouve représenté ne soit substantiellement identique à ceux dont nous venons de parler.

Voilà pour le harpon à poissons. Une autre espèce de cet accessoire de pêche analogue, dont la partie opérante est ordinairement d'os ou de corne, est d'un usage tout aussi universel parmi les primitifs. Les figs. 30 et 31 nous en offrent deux types dénés, qui illustrent la

Fig. 30. — Dard à castor, ancien.

Fig. 31. — Dard à castor, moderne.

généralité des harpons, ou dards, américains.[11] Le premier est en os, le second en bois de caribou. A l'un et à l'autre est fixé un manche de trois ou quatre pieds de long, destiné à ajouter non seulement à la facilité d'opération du pêcheur-chasseur, mais encore à l'efficacité de l'arme.

En dépit de leur forme différente, chacun de ces instruments sert encore à une espèce de pêche, ou plutôt de chasse, car le poisson n'a rien à faire avec l'un ou l'autre. Chez la plupart des Indiens d'Amérique,[12] l'objet en vue est la capture du castor, ou plutôt le prompt dégagement du rongeur du filet où il s'est fait prendre, avant qu'il ait eu le temps d'en couper les mailles.

Ce filet est tendu de telle sorte qu'il communique avec une clochette — l'équivalent moderne des cailloux, etc., des jours d'antan — qui avertit le chasseur de la capture du gibier. Il n'y a pas de temps à perdre: les dents de l'animal auraient vite raison de la prison inattendue dans laquelle il lui est arrivé de se fourvoyer. L'Indien accourt alors, et lui enfonçant dextrement son dard dans le corps, il l'amène sur la glace, ou le rivage, et lui donne le coup de grâce.

Les barbes qui retiennent le castor arment souvent chaque côté de l'instrument, et, puisque les mêmes besoins créent les mêmes moyens, barbes et tiges plus ou moins barbelées se sont rencontrées avec une destination identique à peu près dans tous les temps et partout. Rien ne serait plus facile que d'en fournir la preuve.

Que disons-nous? même les reliques des temps les plus reculés nous confirment l'usage de ce dard-harpon. Notre fig. 32 est reproduite de l'ouvrage de M. de Quatrefages, *Hommes fossiles et Hommes sauvages.*[13] Il représente un fragment de brèche des Eyzies (Dordogne), contenant un dard en bois de renne barbelé. L'arme n'est pas entière, mais ce fragment préhistorique suffit pour créer la certitude

[11] Pour lesquels V. aussi Annual Rep. Can. Institute, 1888, p. 58, et les nombreuses publications de la Smithsonian Institution de Washington.

[12] Parmi lesquels nous comptons ici les Esquimaux hyperboréens, bien qu'au point de vue strictement ethnologique ils ne soient pas des Indiens.

[13] P. 44.

Fig. 32. — Dard préhistorique.

Fig. 33. — Eléments d'un dard.

que, même à cette époque lointaine, on appréciait les avantages des barbes accolées à une tige, et qu'on les utilisait.

« Accrochées », disons-nous. La fig. 33 est, en effet, une excellente preuve qu'anciennement tige et barbe n'étaient pas d'une seule pièce. Nous l'empruntons à une étude publiée par M. Charles Reade et qui parut dans le *Journal of the Anthropological Institute*, [14] où ce procédé est donné comme en vigueur parmi les aborigènes du Pérou et du Chili. [15]

* * *

Quant au gibier essentiellement terrestre, non pas à moitié amphibie comme le castor, nous rappellerons que l'arc et les flèches servaient surtout à sa capture. Nous avons déjà passé en revue les principaux types de ces dernières. Voici maintenant (fig. 34) différents modèles d'arcs propres à autant de races distinctes. *A* représente l'arc déné, qui

[14] Vol. XIX, p. 60. Cf. Otis-T. Mason, *Aboriginal American Harpoons*, Rep. of National Museum, 1900, p. 216.

[15] Cf. O.-T. Mason, *op. cit.*, p. 216.

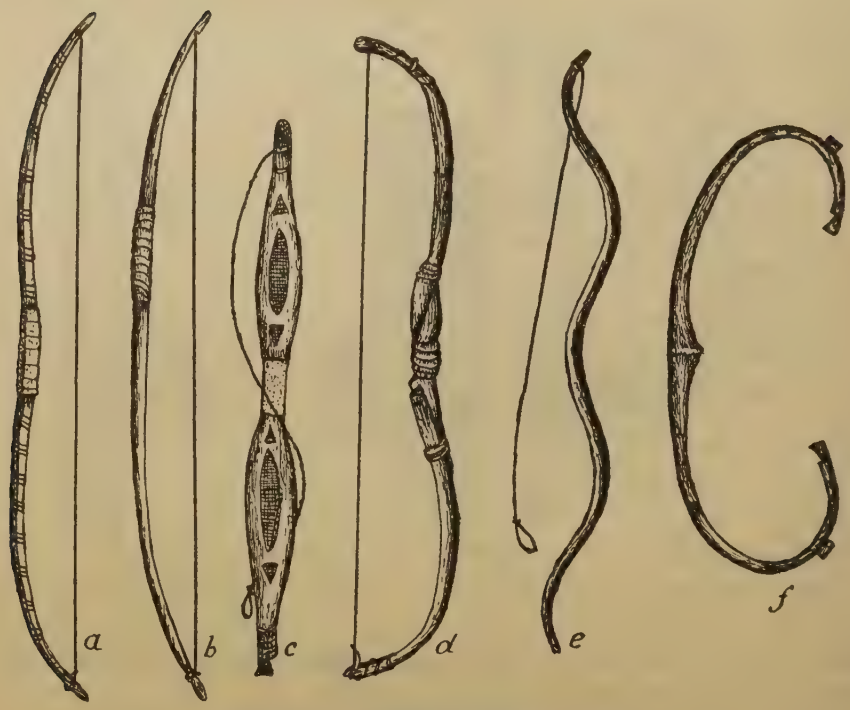

Fig. 34. — Différentes espèces d'arcs.

est en même temps commun à une foule d'autres peuplades sauvages. Celui des Sékanais des Rocheuses canadiennes était en érable des montagnes (*Acer glabrum*) et avait cinq pieds et demi, sinon plus, de long. A l'instar de ce qui se voyait un peu partout, sa force de résistance, le degré de son ressort, étaient notablement accrus par l'accolement de bandes de nerfs d'animaux passant autour en forme de spirale, et assujetties au moyen de colle d'esturgeon.

La partie centrale de l'arme, celle qu'empoignait la main gauche de l'archer pendant que sa droite tenait délicatement la flèche prête à partir, était plus massive et ornée d'un tissu de piquants de porc-épic diversement coloriés.

Quant à la corde de l'arc, « on prenait grand soin de la rendre imperméable à la pluie et à la neige. Dans ce but, on tordait ensemble de légers fils de nerfs, qu'on frottait ensuite de colle d'esturgeon. [16]

[16] Faite en majeure partie de la moelle de l'épine dorsale du poisson.

Cette première ficelle était alors graduellement renforcée par l'addition d'autres fils de même matière tordus autour d'elle, pendant que chacun des nouveaux fils était copieusement saturé de colle. Enfin quand la corde avait atteint le degré de solidité nécessaire à sa fin, on la frottait mainte et mainte fois avec le baume du sapin noir (*Abies balsamea*) ». [17]

Un arc de facture moins élaborée était en bois de saule durci par la dessiccation, sans accolage de nerf au dos ou autour, et avec une corde faite uniquement d'une double lanière de peau légèrement tordue.

L'arc des sauvages porteurs n'avait jamais beaucoup plus de quatre pieds de long, et la partie qui engendrait sa force de projection était inévitablement en bois de genévrier (*Juniper occidentalis*). Les bandes de nerf destinées à accentuer sa force de résistance étaient simplement collées au dos, à la façon de son équivalent esquimau. Les premiers s'en servaient à genoux, le tenant sur un plan horizontal, tandis que leurs voisins sékanais lui imprimaient une direction perpendiculaire, l'une de ses extrémités reposant sur le sol — petit détail qui trahit implicitement une assez grande diversité d'usage selon le caractère ethnographique de l'archer. Cette diversité se faisait surtout remarquer dans la manière de tenir et de décocher la flèche. [18]

Autre particularité qui peut avoir son importance. Les auteurs nous apprennent que la baïonnette fut inventée à Bayonne vers le milieu du XVIIe siècle, les armées françaises ayant commencé à s'en servir en 1647 et celles d'Angleterre en 1663. Le point distinctif de cette arme consiste en ce qu'elle est le complément d'une autre, le mousquet, et ne peut aller seule. On sera peut-être surpris d'apprendre que les Porteurs de la Colombie Britannique avaient, avant tout rapport avec les blancs, l'équivalent de cet accessoire de notre arme à feu. Ce n'était ni plus ni moins qu'une pointe de silex, lance ou dard, fixée à l'un des bouts de l'arc, à laquelle les Indiens avaient recours lorsque la proximité de l'adversaire les empêchait d'user du premier.

Mais nous nous attardons dans notre revue des différentes espèces d'arcs. Passons plus légèrement sur les particularités des autres.

[17] Morice, *Notes. . . on the Western Dénés*, pp. 58-59.

[18] Qu'on trouvera détaillée d'après O.-T. Mason dans nos *Notes*, pp. 57-58.

Le spécimen *b* (fig. 34) représente celui des Bororos du Brésil, remarquable par ce que nous appellerons, peut-être indûment, une poignée au-dessus du milieu de l'arme, point qui semble indiquer que celle-ci était tenue perpendiculairement, avec l'extrémité opposée reposant sur le sol. C est très original et figure l'arc des Houpas, Dénés de la Californie. Il paraît si robuste qu'il devait requérir une force musculaire peu commune pour le bander. [19] L'arc *d* est propre aux Esquimaux, et sa caractéristique, assemblage de plusieurs morceaux, n'étonnera point quiconque se rappellera la rareté, dans leur pays, de tout bois qui n'a point été charrié par les eaux.

L'échantillon suivant, *e*, appartenait aux anciens Egyptiens, tel que nous le trouvons dans une scène de chasse reproduite par Maspéro. [20] Tel était aussi l'arc des Grecs.

Enfin notre série se clôt par l'arc des Scythes et des Tartares. « Il était formé de plusieurs longueurs de bois ou de corne, réunis au moyen de glu et de nerfs d'animaux. Plus court que l'arc ordinaire, il dérive son ressort d'une courbure de l'extérieur à l'intérieur lorsqu'on le bande ». [21]

[19] Il a pourtant une ressemblance frappante avec l'arc des Ekogmyut de l'Alaska, tel que figuré par William-H. Dall dans son *Yukon Territory*, p. 228 (édition de Boston).

[20] *The Dawn of Civilization*, p. 62, d'après une peinture à Béni-Hasan, Lepsius, *Denkm.*, II, 136.

[21] Tylor, *Anthropology*, p. 195. Naturellement nous ne prétendons pas présenter au lecteur toutes les espèces d'arcs en usage dans le monde, même primitif. Il faut nous contenter des principaux types. Un septième, que nous n'avons pu illustrer faute d'en avoir vu un spécimen, a pourtant droit à une mention spéciale. C'est l'arc des pygmées mincopies que de Quatrefages décrit ainsi:

« Sa partie du milieu, qui sert de poignée, est épaisse et cylindrique. Les deux pièces des côtés sont plates, relativement très grosses au milieu, et se terminant en pointe vers les bouts. Elles sont de plus courbées en directions opposées lorsque l'arc est tendu, en sorte que celui-ci ressemble à un S très allongé ou à un grand point d'interrogation (le texte anglais porte *integration*, évidemment pour le mot que nous lui substituons). Cet arrangement a pour résultat de protéger la main de l'archer du choc de la corde, qui est arrêtée par la convexité de la moitié de l'arme.

« Le défaut de symétrie dans cet arc ne nuit ni à sa force ni à sa précision (*surety*). Avec un arc de deux mètres de long, un Mincopy peut, à la distance de trente à quarante mètres, percer une planche de pin de quatre centimètres d'épaisseur; à environ cent mètres, il peut encore infliger une blessure sérieuse. C'est un fait curieux que l'arc mincopy n'a été trouvé ailleurs que dans certaines parties orientales de la Mélanaisie — c'est-à-dire parmi une population apparentée au moins partiellement avec un type de nègre très proche des Andamanais » (*The Pygmies*, pp. 111-112).

* * *

Il y a naturellement une étroite connexion entre la chasse et la guerre. Celle-ci, nous l'avons vu, revêt généralement chez les primitifs tous les caractères de massacres prémédités, précédés d'embuscades et de surprises d'un ennemi imprévoyant, par des étrangers mus le plus souvent d'un esprit de vengeance pour un tort réel ou imaginaire. Nous ne croyons ne pouvoir en donner une meilleure idée qu'en reproduisant une partie du récit de Sam. Hearne, relatif à un point de son voyage d'exploration chez les Esquimaux de la Coppermine, en compagnie de sauvages dénés.

Nous sommes en juillet 1771, non loin de la mer Glaciale. Laissons la parole à l'explorateur.

« Pendant que nous étions en embuscade, les Indiens s'adonnèrent aux dernières cérémonies qu'ils crurent nécessaires avant l'engagement. Ils se peignirent la figure en rouge, en noir ou en un mélange des deux couleurs; et, de peur que leurs cheveux ne fussent poussés par le vent sur leurs yeux, ils les attachèrent par devant et par derrière, ainsi que de chaque côté, ou bien les coupèrent ras tout autour.

« En second lieu, ils se rendirent aussi agiles qu'ils le purent en se déchaussant, [22] et en coupant les manches de leurs jaquettes, [23] ou en les retroussant jusqu'aux aisselles; et, bien que les moustiques aient alors été nombreux au delà de toute expression, quelques-uns des sauvages se défirent même de leur jaquette, et s'avancèrent absolument nus, excepté en ce qui était du pagne et de la chaussure.

« Lorsqu'ils eurent ainsi assumé les dehors d'une extrême férocité, il pouvait être une heure du matin. Trouvant alors tous les Esquimaux bien tranquilles dans leurs tentes, ils s'élancèrent du lieu de leur cachette, et fondirent sur les pauvres créatures qui ne se doutaient de rien, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint l'entrée de leurs tentes, alors qu'ils inaugurèrent leur sanglante besogne pendant que je me tenais en arrière.

« L'horrible scène fut choquante au delà de toute expression. Les pauvres victimes furent surprises au milieu de leur sommeil, et n'eurent

[22] L'auteur dit « en enlevant leurs bas ». Les soi-disant « bas » de ces Indiens (Dénés) consistaient en « nippes », ou pièces carrées de peau tannée dont ils s'entouraient le pied.

[23] Espèce de vêtement en peau tannée affectant la forme d'une chemise.

ni le temps ni le moyen d'offrir aucune résistance. Hommes, femmes et enfants, en tout plus de vingt, sortirent tout nus [24] et essayèrent d'échapper; mais les Indiens étant maîtres de toutes les avenues, ils ne purent se réfugier nulle part. Une seule alternative leur restait, celle de se jeter à la rivière; mais comme aucun d'eux ne tenta de le faire, ils tombèrent tous victimes de la barbarie indienne.

« Les cris et les gémissements des malheureux à l'agonie étaient réellement terribles, et une circonstance qui ajouta encore à mon horreur fut la vue d'une jeune fille d'environ 18 ans tuée si près de moi que, lorsqu'elle reçut le premier javelot dans le côté, elle tomba à mes pieds, et s'enlaça autour de mes jambes, au point que je ne pus qu'avec peine me dégager de ses étreintes de moribonde.

« Comme deux sauvages poursuivaient cette infortunée, je demandai hautement grâce pour elle; mais les meurtriers ne répondirent rien jusqu'à ce qu'ils eussent tous les deux enfoncé leur lance dans son corps et l'eussent fixée au sol. Ils me regardèrent alors sévèrement en face, et me demandèrent si je voulais une Esquimaude pour femme ». [25]

Conséquence immédiate du massacre, dont nous ne révélons que la première partie: [26] « Les Indiens du Nord [les compagnons de Hearne] se mirent à dépouiller les tentes des morts de tous leurs ustensiles de cuivre [27] qu'ils purent trouver, tels que hachettes, baïonnettes, [28] couteaux, etc., après quoi ils s'assemblèrent au haut d'une colline avoisinante, et, debout en un groupe de façon à former un cercle solide avec leurs lances élevées en l'air, ils envoyèrent aux échos d'alentour maints cris de victoire, constamment entre-choquant leurs armes et s'écriant *tima, tima.* » [29]

[24] C'est la manière dont les Esquimaux passent leurs nuits: sans aucun vêtement.

[25] Hearne, *A Journey to the Northern Ocean*, pp. 152-154.

[26] Après ce premier massacre, ils dépêchèrent encore deux autres Esquimaux.

[27] Métal qu'ils tenaient d'une colline sur la même rivière, appelée pour cette raison *Coppermine*, ou Mine de Cuivre.

[28] Il est douteux que ces Esquimaux aient réellement connu l'équivalent de cette arme.

[29] Expression de bienvenue, ou du moins profession indirecte d'amitié, la dernière que les pauvres victimes de la férocité indienne prononcèrent vraisemblablement avant de mourir, de même que chez les Porteurs de la Colombie Britannique, les guerriers célébraient leur « victoire » en répétant les dernières paroles de ceux qu'ils avaient massacrés.

Autre conséquence, qui trahit un sens indubitable de la souillure résultant de l'effusion du sang humain: « Après que mes compagnons eurent tué les Esquimaux de la rivière Coppermine, ils se considérèrent en état d'impureté, au point qu'ils [se crurent obligés] de pratiquer certaines cérémonies fort curieuses. D'abord tous ceux qui avaient pris une part directe au massacre ne purent vaquer à la cuisson d'aucune victuaille ni pour eux-mêmes ni pour d'autres. . .

« Après que les vivres eurent été cuits, chacun des meurtriers prit une espèce de terre rouge, ou ocre, [30] et s'en peignit l'espace entre le nez et le menton, ainsi que la plus grande partie des joues, avant de manger une bouchée, et ils ne consentirent point à boire à même un autre plat ou à fumer dans une autre pipe que la leur, et personne autre ne parut prêt à boire ou à fumer dans leur vase ou leur pipe. » [31]

Le même auteur ajoute que cette double observance fut « strictement et invariablement suivie jusqu'à l'entrée de l'hiver, et [que] pendant tout ce temps, ils s'abstinrent de baiser leurs femmes et leurs enfants. Ils refusèrent aussi de manger plusieurs parties du renne et d'autres animaux, en particulier la tête, les entrailles et le sang. Pendant cet état d'impureté, leur nourriture ne fut jamais trempée dans l'eau, mais séchée au soleil, prise tout à fait crue ou grillée, lorsqu'ils pouvaient se procurer un feu propre à cette opération ». [32]

Néanmoins, chez certains autres primitifs, la guerre n'était pas absolument si cruelle, ou si dénuée de ce qu'on pourrait appeler combat. Elle était alors accompagnée d'un minimum de système et de décorum, et, bien que ce que nous connaissons comme le service militaire ait partout été volontaire, certaines tribus américaines, par exemple, celles des Sioux des grandes prairies, plus policées que les Dénés du nord, possédaient même une classe de soldats de métier, comme on dirait en France, avec un chef suprême et des sous-chefs dont les ordres avaient une certaine valeur aux yeux de leurs subalternes.

Généralement aucun quartier n'était accordé aux hommes, militants ou non, bien que, chez les Iroquois, même ces derniers aient été

[30] Du vermillon, la grande peinture faciale des aborigènes d'Amérique.

[31] Hearne, *op. cit.*, p. 205.

[32] « *Fit for the purpose* ». *Ibid.*, pp. 205-206.

faits prisonniers pour être plus tard immolés au sein des plus inhumaines tortures. Les femmes étaient le plus souvent emmenées en captivité, pour devenir la possession des plus forts parmi les vainqueurs, pendant que les enfants étaient adoptés pour être ensuite élevés à l'égal des membres de la nation.

Il convient pourtant d'ajouter que ces dernières remarques s'appliquent surtout aux semi-primitifs, qui doivent faire l'objet de notre prochain essai. La règle chez les vrais primitifs reste partout la même: la passion, un tort plus ou moins réel, un mouvement de pique quelconque sont le plus souvent l'occasion des guerres, dont les surprises suivies de massacres forment le point distinctif, et l'on peut ordinairement dire de ceux qui s'y adonnent ce que de Quatrefages écrit des pygmées:

« Les mauvais instincts du sauvage s'affirment une fois de plus pendant la guerre, qui s'élève parfois entre les tribus au beau milieu d'une fête entièrement pacifique. Va sans dire que tous les biens des vaincus sont ou bien emportés ou détruits. Les blessés sont massacrés; les femmes et les enfants subissent le même sort, bien que ces derniers soient à l'occasion épargnés et bien traités, dans l'espoir d'en faire autant de membres de la tribu victorieuse. » [33]

* * *

A la même classe, au point de vue cultural, appartiennent ces Esquimaux dont Hearne nous a décrit le terrible sort. Ne les quittons pas sans mettre à leur crédit un point technologique qui leur est propre, ainsi qu'à un petit nombre de leurs ennemis traditionnels du sud, avec lesquels ils ont maintenant des relations de commerce — car ils sont très industrieux — ou au moins de voisinage.

On sait que si ces hyperboréens sont des « mangeurs de chair crue », ils peuvent tout aussi bien être qualifiés de « habitants des glaces », comme les appellent ceux des Dénés méridionaux qui en ont entendu parler. Leurs hivers sont presque interminables, mais pire encore est la saison qui suit, alors que le soleil, presque toujours près de l'horizon, lance à la neige des rayons obliques, qui menacent constamment d'aveu-

[33] *The Pygmies*, p. 105.

gler ses habitants. Une protection efficace contre l'ophthalmie qui s'ensuivrait devient donc nécessaire, et l'ingénuité esquimaude s'est montrée à la hauteur de la situation en se fabriquant des *goggles*, ou conserves, dont la fig. 35 nous fournit un exemple.

Fig. 35. — Lunettes à neige des Esquimaux.

Fig. 36. — Lunettes à neige des Loucheux.

C'est un article en bois ou en os, percé, au milieu de chaque ovale correspondant aux yeux, d'une fente artificielle qui circonscrit considérablement l'exposition de ces organes à la lumière réfléchie par la neige, et a parfois comme accessoire une petite visière qui ajoute encore à la protection offerte par ces lunettes d'un nouveau genre. Les deux trous que nous y voyons ont pour objet de laisser échapper la buée formée par la chaleur naturelle du front qui, au cours d'une marche un tant soit peu prolongée, deviendrait facilement un obstacle à la vision.

Ces lunettes à neige paraissent indigènes aux Esquimaux proprement dits et à leurs cousins de l'ouest, les Aléoutes. On les retrouve, en tant qu'emprunt technologique, chez leurs voisins immédiats du sud, certaines tribus loucheuses. Notre fig. 36 en représente un échantillon dû au voyageur Frédéric Whymper. [34] Un autre, que William-H. Dall découvrit dans la vallée du Youkon, avait l'intérieur noirci avec du charbon. [35]

Quoi qu'il en soit de cette particularité, cet article servait aussi bien sur l'eau, au cours des voyages en canot, que sur la neige des déserts arctiques. « Sur l'eau », disons-nous, car l'art de naviguer est aussi ancien que le monde. Dès le premier printemps de l'homme, il ne put manquer de s'apercevoir que certains corps solides, comme le bois, ont

[34] Et emprunté à son livre *Travel and Adventure in the Territory of Alaska*, p. 191; Londres.

[35] Cf. *The Yukon Territory*, édit. de Londres, 1898, p. 195.

la propriété de surnager même lorsqu'ils ne sont pas évidés. La flottaison des troncs d'arbres arrachés au rivage par la crue des eaux dut éveiller chez l'homme l'idée de la navigation; la réunion de plusieurs de ces pièces dépouillées de leurs branches la rendit possible.

C'est ainsi que le radeau fut vraisemblablement la première espèce d'embarcation, qui ne servit d'abord qu'à vau-l'eau, après quoi on inventa quelque moyen de propulsion indépendante du courant: une perche, bientôt façonnée en un aviron grossier. Nous pourrions probablement voir comme un mémento de ce tout premier moyen de voyager par eau dans:

1° Le catamaran, [36] qui n'est guère qu'un radeau perfectionné, fait de deux ou trois troncs d'arbres reliés ensemble, avec l'extrémité antérieure recourbée en forme de proue rudimentaire, et portant parfois une voile qui jure quelque peu avec l'apparence primitive de l'esquif. [37]

2° Puis, pour agrandir la contenance de celui-ci et aussi pour le rendre plus léger, on élimina les madriers mitoyens, ne gardant que ceux des côtés, qu'on relia par deux pièces de travers formant un cadre, sur lequel on tendit une ou plusieurs peaux de fauves. Telle est, sans nul doute, l'origine des premiers canots, qui furent apparemment des

3° Esquifs en peau, qu'on finit par rendre plus sûrs et plus confortables par l'addition d'un rebord protégeant contre les incursions des vagues. Même aujourd'hui, dans certaines régions primitives, comme dans la vallée de l'Euphrate, on se sert encore de

4° Bateaux en peaux de mouton assujetties à des perches. La propriété de surnager en dépit du poids de la cargaison résulte du gonflement de ces peaux qui, au débarcadère, quelque distance en aval, sont dégonflées et emportées par l'âne auquel l'embarcation a donné asile en descendant. [38] Le perfectionnement le plus connu de cette soi-disant barque primitive est au moins de deux sortes, qu'on trouve dans les contrées les plus septentrionales du globe, chez les Esquimaux. Ce sont:

5° Le *krayak* et l'*oumiak*. Le premier est un canot très léger,

[36] D'un mot tamoul signifiant « troncs d'arbres attachés ».

[37] Ainsi qu'on le verra plus loin, les purs primitifs ne connaissaient point la voile.

[38] Harmsworth's *Universal Encyclopedia*, art. *Boat*.

n'accommodant qu'une personne, et très effilé à ses deux bouts. Il a ceci de particulier qu'il protège l'individu qui le monte contre les vagues et l'eau soulevée par l'avion — qui, dans ce cas, est à double palette — à cause du recouvrement de sa partie supérieure, avant et arrière, qui emprisonne ses pieds et ses jambes, le batelier s'introduisant dans cette espèce d'enveloppe en cuir par un trou au milieu, d'où émerge son buste.

6° L'oumiak, également en peau de phoque, est plus grand, découvert dans toute sa longueur, et ressemble pour la forme à nos bateaux modernes. C'est le bateau de famille, monté par les femmes, qui le font avancer au moyen de rames au lieu des avirons des esquifs primitifs. [39] Il est composé d'une charpente en côtes de baleine ou en bois charrié (*driftwood*), solidifiée par l'addition de deux ou trois barres transversales, qui assurent la rigidité des plats-bords, d'où partent à l'extérieur les peaux qui en forment la quille et les côtés.

Le même principe de charpente garnie d'une couverture en matière indépendante a présidé à la confection d'une embarcation d'emploi bien plus général, nous voulons dire le canot d'écorce américain, qui est au moins de quatre sortes, à savoir:

7° Le canot d'écorce de pruche (*Abies nigra*), dont chaque pièce est mise à l'envers, c'est-à-dire le côté extérieur de l'écorce à l'intérieur du canot, du fil de *watap* servant à coudre ensemble chaque morceau d'écorce, et les moindres interstices, ou trous, étant soigneusement calfeutrés avec de la poix.

8° Le canot d'écorce de bouleau (*Betula papyracea*) est d'un usage infiniment plus répandu. Cet esquif est si léger qu'il se transporte sans peine sur le dos ou les épaules le long des portages qui séparent deux cours ou pièces d'eau. Sa forme est caractérisée par le relèvement de chacune de ses extrémités, non pas précisément en autant de pointes, mais à la façon d'un croissant à côtés aplatis perpendiculairement. Une altération radicale dans ces extrémités donne lieu à un nouveau type de canot d'écorce. C'est

9° Le canot koutenay, dont la matière première est l'écorce du pin connu des botanistes sous le nom de *Pinus monticola*. Son point

[39] Par suite de l'effort de réflexion qu'implique la manière de s'en servir, la rame est plutôt, et normalement, l'apanage des races semi-primitives, ou même plus avancées.

distinctif est la forme extrêmement pointue de chacun de ses bouts, qui se terminent non pas aussi loin que possible au-dessus de l'eau, mais dans l'eau elle-même. Ce canot se trouve aussi chez les Séliches du nord-ouest des Etats-Unis, et, en ce qui est de sa forme sinon de sa matière, le long du lointain fleuve Amour, dans l'Asie septentrionale.

Plus primitive encore est la nef appelée

10° *Woodskin* par les Américains. Elle était propre aux Caribes, ainsi qu'à certaines peuplades du Brésil et des Andes, et consistait simplement dans l'écorce entière d'un arbre sans charpente appréciable, et repliée sur elle-même pour former ce qui, dans une embarcation normale, serait la poupe et la proue. Les Aztèques, les natifs des Cordillères et de certaines parties de la Californie avaient en outre des

11° Espèces de radeaux en roseaux tressés, desquels on peut rapprocher

12° Des canots en herbe *tule*, dont les frêles éléments sont reliés entre eux au moyen d'un certain nombre de liens passant autour de la légère embarcation. Nous en venons maintenant au si commun

13° *Dug-out*, ou tronc d'arbre creusé. C'est la pirogue des Polynésiens et le canot usuel des Iroquois, Algonquins (du moins de quelques-unes de leurs tribus), des naturels de l'Amazone, des Patagons et aujourd'hui des Dénés occidentaux, chez lesquels le matériel employé est le tronc du peuplier connu au Canada sous le nom de liard (*Populus balsamifera*). A cause du danger pour le bois de se fendre au cours du creusage, et de la difficulté de lui donner une épaisseur égale dans tout son long, la confection de cette pirogue est souvent accompagnée de certains rites, ou observances, de caractère religieux.

Dans la Polynésie on trouvait autrefois des

14° Pirogues doubles qui jouèrent évidemment un grand rôle dans les migrations préhistoriques de ces peuples. Elles étaient formées « par la réunion de deux longues pirogues simples unies par une plate-forme sur laquelle s'élevait une cabine dont le toit pouvait porter un observateur. . . On sait quels éloges tous les voyageurs ont donnés à ces embarcations . . . Les grandes pirogues de Taïti, armées en guerre, portaient plus de 180 guerriers ou rameurs. Celles d'Hawaïki paraissent avoir été construites pour n'en admettre que 140. » [40]

[40] De Quatrefages, *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, p. 408.

Cette évocation des pirogues de guerre nous amène tout naturellement aux fameux

15° Canots tchinouks, creusés dans des troncs de cèdre (*Thuya gigantea*) de si amples proportions que trois personnes y trouvaient facilement place de front. De semblables embarcations sont peut-être encore en usage, quoique pour des fins moins belliqueuses, sur la côte septentrionale du Pacifique. Celles que l'on destinait à la guerre étaient d'une superbe architecture; proue très haute et s'avançant fièrement avec un accompagnement de sculptures totémiques ou symboliques. C'est dire qu'elles n'étaient pas l'apanage des vrais primitifs.

Clôturons maintenant notre énumération des barques primitives ou semi-primitives par le beaucoup plus humble

16° Coracle. Coracle, qu'est-ce à dire ? Un passage d'un de

Fig. 37. — Le coracle.

nos derniers ouvrages [41] nous l'apprendra. Il est question des Mandanes, tribu siouse d'Amérique.

« La carcasse de ces curieuses embarcations », écrivions-nous il y a trois ou quatre ans, « consistait en quelques branches de saule pliées et

[41] *Disparus et Survivants*, p. 144.

entrelacées de manière à leur donner la forme désirée — circulaire comme une pleine lune. Sur cette frêle charpente était tendue une peau de bison fraîche avec le poil à l'intérieur. Peu rassurantes en apparence, elles étaient, paraît-il, très solides, et pouvaient porter un poids qui semblait hors de proportion avec les matériaux qui entraient dans leur construction . . .

« Naturellement des Indiens sédentaires comme les Mandanes n'avaient guère d'autres occasions de naviguer que lorsqu'il leur fallait traverser le Missouri ou en suivre les bords à de courtes distances. » [42]

Ce grand panier flottant n'était pourtant pas propre aux seuls Mandanes. De fait, il avait été commun à certains peuples d'Europe avant de passer en Amérique, vu qu'on le trouve en honneur chez les primitives races celtiques de France, de la Grande-Bretagne et d'Irlande—d'où son nom: gaélique *currah*, bateau. On le trouve encore aux Hébrides, dans l'ouest de l'Irlande et même en Afrique. Notre illustration (fig. 37) représente un Arabe qui traverse le Tigre, dans le voisinage de Bagdad, où sa nacelle est connue sous le nom de *kuta* — nouvelle preuve que les mêmes besoins créent les mêmes moyens.

Inutile d'ajouter que ce curieux bateau n'est point fait pour la course. Comme il n'a ni proue ni poupe, on s'en sert uniquement pour descendre ou traverser en biais les rivières. A l'abordage, le nautonier le charge sur son dos, comme le moissonneur son van, et le remporte chez lui.

* * *

Plus encore que son moyen de locomotion sur l'eau, la demeure du primitif affecte une foule de formes. Nous avons déjà entrevu les abris rocheux des primitifs européens, tels que nous les offrent les stations archéologiques de Laugerie, haute et basse, et tant d'autres, en France et ailleurs. Nous connaissons aussi les cavernes de l'homme aujourd'hui fossile et les grottes inaccessibles des troglodytes.

En Amérique, les abris artificiels, par opposition à ceux des rochers surplombant les bords des rivières, ou la surface de la plaine, sont simplement des moitiés de toit de branchages, ou clayonnage, dressées sur le

[42] V. Alex. Henry, *Journal*, vol. I, pp. 331-332.

sol. Ces abris peuvent probablement passer pour la plus ancienne habitation de l'indigène. Chez les Porteurs du Nord-Ouest canadien, ils étaient le plus souvent doubles et disposés de façon que leur proximité serve à créer un courant d'air, qui détournait de leur intérieur la fumée du feu qui brûlait entre eux.

Il y a aussi le *hogan*, hutte plus ou moins informe du Navaho, la yourte, demeure enfumée et mi-souterraine des Sibériens de l'est, l'*iglou* de glace de l'Esquimau, la cahute d'écorce, ou *wigwam*, de l'Algonquin, la baraque au toit demi-circulaire des natifs de la Caroline, la *kêkoulê-house*, ou taudis souterrain des Chouchouapes et des Tchilcotines, les loges sur *mounds* avec toit convexe des Natchez, la masure du Cafre en clayonnage fermé de boue, le *yindlou* du Ba-ronga au toit conique, par la construction duquel on commence l'érection de la demeure, [43] la case bantoue en tiges de palmes recouvertes de foin en guise de chaume, celle des Wichitas, sans compter d'autres qui sont le propre exclusif des semi-primitifs.

Sur deux autres types d'habitation, dont l'un est incontestablement l'oeuvre du vrai primitif et l'autre trahit une culture un peu plus élevée, nous voudrions en terminant appeler l'attention du lecteur. Qui n'a entendu parler de la *tipi*, ou loge en pain de sucre, avec charpente en perches réunies en faisceaux, de l'aborigène des grandes plaines de l'Amérique du Nord? Ce genre d'habitations est rendu à peu près indispensable par la nature de son habitat: d'immenses étendues herbeuses, sans le moindre arbre qui puisse servir non seulement de combustible, [44] mais même de matière première à la plus humble demeure.

La tipi en est donc arrivée à passer pour le type exclusif des logements cris, pieds-noirs, sioux, etc., chez lesquels ses perches ont un double emploi: habitation au campement et véhicule en voyage. Or rien n'est plus faux que cette notion. Là, comme ailleurs, ne l'oublions pas, les mêmes besoins ont créé les mêmes moyens. Ecoutons plutôt un ancien auteur, Gmélin, parlant des demeures des Tongouses d'Asie:

[43] Henri-A. Junod, *Les Ba-ronga, ap.* Bulletin de la Soc. Neufchâteloise de Géographie, p. 218; Neufchâtel, 1898.

[44] Les aborigènes de ces plaines employaient dans ce but la bouse desséchée du bison, pendant exact de l'argol des Mongols.

« Elles sont composées », dit-il . . . « d'un grand nombre de longues perches disposées en rond, liées ensemble par le haut, et couvertes d'écorces de bouleau presque jusqu'au sommet, qu'ils [les Tongouses] laissent ouvert pour le passage de la fumée. Durant l'hiver, ils ferment l'entrée avec un morceau de drap ou une peau. Le feu est au milieu de la hutte, et la famille tongouse assise à l'entour . . .

« Les Tongouses ne demeurant pas longtemps dans le même lieu, ils n'emportent point leurs perches, parce qu'ils peuvent en trouver partout ailleurs, mais les écorces de bouleau qui sont cousues ensemble, environ sur deux toises de long et une de large, sont transportées au nouveau gîte. » [45]

Remplaçons l'écorce de ces habitations primitives par des peaux de bisons, et nous aurons la meilleure description possible des tipis des grandes plaines américaines, peaux auxquelles on substituait d'ailleurs des écorces de bouleau dans le nord, où cet arbre est commun.

Bien plus, nous rencontrons ce même type d'habitations jusque chez les Finnois préhistoriques. Témoin l'assertion formelle de M. de Quatrefages. Chez eux, dit-il, « l'habitation d'une famille se composait d'une tente (*kota*) formée de petits arbres, ou de perches dressées coniquement contre un arbre ou les unes contre les autres, et que l'on recouvrait de peaux à l'entrée de la saison froide. » [46]

Et, pour que nul n'en ignore, ce savant en donne une illustration qui ne laisse aucun doute sur l'identité de cette kota avec la tipi.

Donc même type d'habitations en Asie et en Europe que celui qui passe universellement pour le propre de l'Américain.

Notre second exemple, qui peut être le fait de populations un peu plus avancées, se rapporte à ces habitations lacustres de la Suisse préhistorique, connues des anthropologistes sous le nom de palafittes, qui ne sont pas tout à fait inconnues de nos lecteurs. A la page 111 de son volume: *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, de Quatrefages en figure une restitution frappante, d'après les données des archéologues et les bouts de pieux qu'on a trouvés.

[45] *Voyage en Sibérie*, vol. I, pp. 303-304.

[46] *Hommes fossiles et Hommes sauvages*, p. 583.

Or il suffit de se reporter à cinq pages plus loin du même ouvrage, pour tomber sur une illustration étiquetée « Habitations sur pilotis des Arfakis » de la Nouvelle-Guinée, pour constater une fois de plus qu'il n'y a rien de neuf sous le soleil, et que les mêmes besoins, le même milieu, donnent naissance à des moyens identiques.

Un mot final. Que l'on ait affaire à des préhistoriques de l'époque néolithique ou à des sauvages modernes à culture absolument primitive ou semi-primitive, deux choses sont immanquablement absentes des habitations en usage: les fenêtres et les cheminées, sans lesquelles on ne peut guère concevoir aujourd'hui l'idée de maison.

A.-G. MORICE, o. m.i.

Chronique universitaire

Malgré les temps d'épreuve que nous traversons et qui affectent les institutions comme les individus, l'Université va toujours de l'avant et ne cesse de manifester sa vigoureuse énergie.

La plus importante de toutes ces marques de vitalité, ce fut la réorganisation des facultés canoniques entièrement adaptées aux exigences de la constitution apostolique *Deus Scientiarum Dominus*.

Sous la présidence de Son Excellence Mgr Forbes, les maîtres et les élèves se sont réunis pour entendre le R. P. Georges Simard, prononcer le discours inaugural, *lectio brevis*, sur « l'attitude de l'Eglise à l'égard des grands mouvements de la pensée humaine ».

Les titulaires des chaires pour l'année 1932-1933 sont les suivants: *en théologie*, Mgr Joseph Charbonneau, P. A., Vic. Gén., les RR. PP. Donat Poulet, Georges Simard, Joseph Rousseau, Arthur Caron, Edgar Thivierge et J.-C. Laframboise, O. M. I., et les RR. PP. Chenu et Mailloux, O. P.; *en philosophie*, les RR. PP. Philippe Cornellier, Raoul Leblanc, Henri Saint-Denis et Gérald Lesage, O. M. I.

Déjà douze élèves en philosophie et une vingtaine en théologie suivent les cours; et il n'y a pas de doute qu'à l'avenir un plus grand nombre d'étudiants ecclésiastiques profiteront de cette chance qui leur est offerte d'obtenir les grades canoniques, et surtout de s'initier « aux méthodes scientifiques et pédagogiques, à l'étude des sources documentaires, au labeur personnel apte à former des ouvriers capables de contribuer à l'avancement de la doctrine catholique et des plus hautes disciplines ecclésiastiques ».

* * *

Grâce à l'initiative du R. P. Joseph Hébert, doyen de la faculté des arts, et à la généreuse collaboration des professeurs de l'Université, des

cours publics ont lieu tous les mercredis soirs devant des auditoires de plus de 200 personnes.

M. Séraphin Marion, docteur ès lettres de la Sorbonne, a déjà donné cinq cours, d'une série de douze, sur *les idées et les doctrines littéraires depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* On ne peut qu'admirer chez lui le choix de l'expression et la justesse des jugements.

Le R. P. Edgar Thivierge, en deux cours extrêmement intéressants, traite de *Napoléon et le Concordat* et de *Napoléon à Sainte-Hélène.*

Le problème si complexe de *l'évolutionnisme* fut l'objet d'un travail du R. P. Henri Saint-Denis.

Avec méthode et clarté, le R. P. Philippe Cornellier explique la position de *la science avant Einstein.*

Enfin, M. l'abbé F.-H. Bradley, professeur d'histoire moderne, dans une conférence en anglais, s'applique à nous faire comprendre *International Relations* (1871-1914).

Que des centaines de personnes se pressent chaque semaine à ces cours libres, cela témoigne en faveur des cours eux-mêmes et aussi du public intellectuel d'Ottawa et de Hull.

* * *

Comme par le passé, il y a tous les soirs des cours réguliers dans une dizaine de matières et suivis par 80 élèves; c'est ainsi que le R. P. Joseph Hébert enseigne la philosophie en français à une trentaine d'étudiants.

* * *

A la réunion régulière de la *Société thomiste de l'Université,* cet automne, le R. P. Gérald Lesage lut un travail fort apprécié sur *la démonstration de l'existence de Dieu, par la quatrième voie.*

* * *

Dans notre salle académique, lors des fêtes, en l'honneur de saint Albert le Grand, organisées par les RR. PP. Dominicains, avec le concours de l'Université, le R. P. Georges Simard donna une magistrale conférence, où il fit revivre *saint Albert et son temps;* le même jour, dans

la chapelle de l'Université, le R. P. Arthur Caron prononça un sermon sur *saint Albert, docteur de l'Eglise.*

* * *

Suivant une tradition déjà vieille de dix ans, la *Société des Conférences* sut offrir à ses membres, cette année encore, une liste variée de sujets intéressants.

A la réunion d'ouverture, Son Excellence M. le Ministre de France, prononça un bref discours, et M. l'avocat E.-R. Chevrier, député au parlement fédéral, remercia le conférencier, l'honorable Athanase David, secrétaire de la province de Québec, qui dirigea notre attention *vers notre avenir.*

Puis, nous eûmes la bonne fortune d'entendre parler *du Français et des nouveaux règlements scolaires dans l'Ontario* par un spécialiste, le R. P. René Lamoureux, principal de l'Ecole normale de l'Université. Avec calme, logique et précision, le R. Père, qui, depuis une dizaine d'années, consacre tous ses instants aux problèmes d'éducation primaire dans cette province, rappela les progrès incontestables accomplis dans notre régime scolaire depuis les règlements de 1927, sans négliger d'indiquer les quelques déficiences demandant à être corrigées.

L'honorable Sénateur J.-H. Rainville, dans une conférence marquée au coin d'un patriotisme bien éclairé, répond, devant les membres de la *Société,* à la question: *Que sera la race canadienne-française dans vingt-cinq ans?*

Consulteur de la Sacrée Congrégation Orientale, le R. P. Augustin Leduc, O. P., était tout choisi pour nous conduire *en terre orientale,* et nous entretenir de nos coreligionnaires d'autres rites.

Une ampleur de vision s'inspirant des accents augustiniens de la *Cité de Dieu* et une connaissance profonde de l'institution divine qu'est l'Eglise catholique caractérisèrent l'important discours du R. P. Georges Simard, président de la *Société thomiste de l'Université,* sur *la race et la langue française dans l'Eglise du Canada.* Cette conférence, que le R. P. avait intitulée *En terre canadienne,* contribuera pour une bonne part à former un patriotisme de bon aloi qui ne vienne jamais en conflit avec la religion.

A l'occasion de cette réunion de la *Société des Conférences*. Son Excellence Mgr A. Cassulo, délégué apostolique au Canada, au cours d'une allocution, souhaite que « tout le clergé régulier et séculier se groupe autour de l'Université d'Ottawa pour en faire un grand centre d'enseignement supérieur, une *Universitas studiorum*. »

Nous savons gré au vénéré représentant du Saint-Siège d'avoir exprimé son désir d'une façon si précise.

* * *

Un progrès considérable vers la bonne entente entre les deux grandes races catholiques de la Capitale a été accompli par la fondation de l'Association bilingue des anciens élèves de l'Université. Le comité provisoire, nommé le printemps dernier et composé des deux éléments français et anglais, avait rédigé avec beaucoup de soin une constitution qui fut adoptée sans hésitation.

A la suite d'un banquet et de discours empreints d'un esprit fraternel et véritablement catholique, des élections décidèrent quels seraient, pour l'année qui commence, les officiers de la nouvelle société. Outre le R. P. Recteur, qui est le président honoraire, et maître T.-P. Foran, c. r., gradué de l'Université en 1867, vice-président honoraire, l'honorable J.-L. Chabot, du cours de 1888, M. D., M. A., C. P., fut nommé président actif; le Major T.-L. McEvoy, premier vice-président; M. Philias Thibault, second vice-président; M. J.-L. Pouliot, secrétaire de langue française; M. l'abbé F.-H. Bradley, secrétaire de langue anglaise; M. l'avocat Arthur Cluffe, trésorier; et MM. A.-A. Pinard, William Hayden, Roger Saint-Denis et Edward Cunningham, conseillers. Le R. P. Henri Saint-Denis fut nommé chapelain par le R. P. Recteur.

La franche cordialité et l'esprit de tolérance, qui ont présidé à l'établissement de cette amicale, sont un gage qu'elle triomphera de certaines apathies et sera un bienfait autant pour l'*Alma Mater* que pour tous ses fils.

* * *

Au banquet traditionnel de la Sainte-Catherine, honoré par plus

de 400 convives. Son Excellence Mgr l'Archevêque d'Ottawa et M. le juge Constantineau eurent des paroles bienveillantes à l'endroit de l'Université. Mentionnons qu'à cette même occasion un élève de langue anglaise exprima en français son attachement envers ses professeurs et ses condisciples.

* * *

Les membres de la *Société des Débats français* ont commencé la publication d'un journal bimensuel *La Rotonde*, qui leur fournira l'occasion d'exercer leurs talents d'écrivains et de renseigner les Anciens sur les nombreuses activités de l'Institut. On ne peut que souhaiter à cet organe des étudiants succès et longue vie.

* * *

C'est l'immortelle comédie de Molière *Le Médecin malgré lui* que nos élèves de langue française interprétèrent, cette année, à l'entière satisfaction de tous ceux qui les ont vus jouer au « Little Theatre ». Il convient de rappeler qu'ils doivent leur succès à la direction artistique de M. Léonard Beaulne.

* * *

Pour la première fois, depuis vingt ans, nos élèves prennent part cet automne aux joutes interuniversitaires de rugby. Si l'Université de Toronto et le Collège militaire de Kingston ont eu raison de nos joueurs, ceux-ci réussirent cependant à vaincre l'Université Queens. Tous les amateurs de sport sont unanimes à féliciter notre courageuse équipe, qui s'est mesurée avec des adversaires plus âgés et plus expérimentés.

* * *

Pères, professeurs et élèves célèbrent la fête patronale de l'Université, l'Immaculée Conception, en se réunissant pour un commun repas, suivi d'allocutions d'élèves, représentant les deux cours, et du R. P. Recteur lui-même.

* * *

Le « Washington Club », qui groupe les professeurs et les étudiants

américains, tint sa réunion annuelle à l'occasion du « Thanksgiving Day », en organisant un banquet dans un hôtel de la ville.

* * *

Il y a quelques mois, s'éteignait un ancien élève de l'Université, Wilton Lackay, sans contredit l'un des plus grands acteurs des Etats-Unis et, en même temps, le fondateur de la *Catholic Actors' Guild*. — R. I. P.

Le R. P. Jean Poli, qui avait professé la théologie morale aux scolasticats d'Ottawa et de Washington, et au grand séminaire d'Ottawa, dont il fut longtemps le directeur, est décédé après une maladie prolongée. — R. I. P.

* * *

Pour succéder au R. P. Anthime Desnoyers, nommé Assistant général à Rome, le R. P. Donat Poulet, licencié en Ecriture Sainte, a été promu à la charge de supérieur du scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa.

* * *

Le *Cercle des Etudes Sociales de l'Université* tient des réunions régulières et profite de la constante et intelligente collaboration du R. P. P.-H. Barabé et de M. l'abbé H. Legros, professeurs à l'Université.

Henri SAINT-DENIS, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus bibliographiques

Lettres pastorales et Circulaires au Clergé de Son Excellence Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., premier évêque de Gravelbourg. Vol. I. In-8, 227 pages.

Ce premier volume contient les actes officiels du premier évêque de Gravelbourg, depuis le Mandement de Prise de possession, le 17 septembre 1930, jusqu'à la dernière Lettre qu'il adressa à ses diocésains comme Archevêque élu de Québec, dix-sept mois après, le 11 février 1932.

Il renferme vingt circulaires, suivies dans la plupart des cas, de la traduction anglaise. Les sujets sont très variés: exposé du programme d'apostolat: « Docere quis sit Christus »; organisation du secours diocésain ; administration diocésaines ; les SS. Martyrs canadiens; obligations des fidèles dans les temps présents; le centenaire du Concile d'Ephèse et journée mariale ; rappel aux devoirs d'équité ; la bonne presse; l'éducation des enfants.

Chacun de ces actes constitue un chapitre d'une émouvante histoire: celle d'un diocèse nouvellement érigé qui se trouve dès le début atteint d'une manière particulièrement aiguë par les difficultés de la crise économique ; ce qui demande par conséquent que le nouvel évêque étende jusqu'au temporel sa sollicitude pastorale et redevienne en quelque sorte un « Defensor civitatis ».

Le nouvel évêque de Gravelbourg, qui, en ce temps, étudiait d'une manière si remarquable, dans cette Revue même, « la Philosophie du Bolchévisme », n'était pas pour ignorer le sérieux de la situation, et comme il le déclare, « il en mesurait la gravité et les répercussions considérables religieuses et sociales ». Aussi, dans ce recueil, s'entremêlent, selon les nécessités du moment, les interventions en faveur du bien temporel et du bien spirituel du diocèse.

Ce qui frappe, dès la première lecture, c'est l'union des principes et des applications concrètes. Les principes sont rappelés et proposés sans détour et toujours en plein contact avec le réel: ce qui donne aux formules générales une impression de force et d'opportunité saisissante, particulièrement en ce qui regarde la sanctification des âmes, l'éducation, la prière et l'économie sociale.

On n'y trouve point, et la chose est voulue, ce que l'on pourrait appeler la préoccupation littéraire. Mais il était impossible que l'aisance et l'élégance de style qui caractérisent l'éminent auteur, soient absentes de ces pages et l'on se plaira à relire tels passages nombreux où l'élévation des sentiments est traduite en termes de tous points dignes de leur grandeur.

L'intérêt suscité par la lecture de ce volume est naturellement plus vif pour ceux qui connaissent les personnes et les événements; ce recueil est principalement destiné au territoire dont il détermine l'organisation. Mais il serait regrettable qu'il demeurât

ignoré au dehors; il est plus qu'un premier volume de circulaires réservées à un seul diocèse; il est comme une oeuvre en lui-même et de nature à intéresser un grand nombre, grâce aux principes qu'il expose et aux applications qu'il donne.

V. D., S. M. M.

* * *

H. MATHIEU, S. J. — *Faut-il avoir une Religion?* Paris, Maison de la Bonne Presse, 1931. Un volume format 18 x 11, 49 pages.

Brochure où l'auteur rappelle à larges traits et fortement les lignes générales et les arguments classiques fondamentaux des traités de la révélation et de l'Eglise.

A. G.

* * *

Mgr RUCH. — *La Doctrine Sociale de l'Evangile.* Paris, Maison de la Bonne Presse, 1931. Un volume format 18 x 11, 63 pages.

Les questions économiques, qu'on le veuille ou non, sont tissées de problèmes moraux; elles s'appuient sur des principes intangibles auxquels les sociologues, les économistes et les financiers doivent ou devraient recourir pour promouvoir le progrès et écarter les malheurs. Aurions-nous tant à gémir d'une telle amertume sur le chaos actuel, si les yeux du monde dirigeant ne s'étaient pas tant détournés de la lumière évangélique? Assurément non. Car les rayons de la vérité auraient guidé ces hautes influences suivant des notions justes, relatives à la famille et à l'homme autant qu'à l'Etat, au travail, à la richesse et à la coopération fraternelle des enfants de Dieu. La doctrine qui a régné, pétrie d'égoïsme, chargée de haine pour Dieu, pour le pauvre, pour l'orphelin, pour le malade et pour les vieillards, a fait oublier aux chrétiens, avec la dignité de leurs âmes, leurs droits les plus précieux et leurs devoirs les plus sacrés. Il faut, il faut absolument la renverser, l'éteindre, en détruire l'influence, en réparer les ruines, relever ce qu'elle a abattu. La doctrine sociale de l'Evangile prêchée, publiée par la bouche et par la plume, gravée à jamais dans les âmes, tel est le moyen. Mgr Ruch nous le propose en maître qui sait agir et entraîner autant qu'instruire et plaire. L'Evangile est son livre ouvert, et quelle instante invitation il nous fait à tous de le « méditer avec respect, attention, docilité ».

P.-H. B.

* * *

MGR RUCH. — *La Doctrine Sociale de l'Eglise, d'après l'Encyclique « Rerum novarum » et les autres enseignements des Souverains Pontifes.* Paris, Maison de la Bonne Presse, 1931. Un volume format 18 x 11, 122 pages.

L'Eglise a une doctrine d'une infinie sublimité. Elle l'a reçue, en effet, de l'Homme-Dieu, son Fondateur, et elle a pour mission de la prêcher aux âmes, afin de leur ouvrir et d'éclairer les avenues obscures du ciel et de l'éternité. Toute lumière qu'elle diffuse tombe sur l'âme et s'offre à l'intelligence en indicateur; de plus, tel le soleil qui chasse les ténèbres, elle dissipe l'obscurité du doute, ruine l'erreur et rétablit le calme. En un mot, elle fournit tout pour que la route d'En-Haut soit à la portée de quiconque, ici-bas, aspire à la délivrance de ses peines, au bonheur.

L'Eglise est donc établie pour le salut des âmes d'abord. Seulement, son but primordial, elle ne le peut efficacement poursuivre que si elle répand sur la société l'influence nécessaire à créer ou à refaire, pour les hommes, des conditions économiques favorables à l'exercice normal de la vertu, à l'extirpation du vice et au triomphe des principes chrétiens, source de paix et de santé morale. L'Eglise ne se penche pas sur une âme sans en examiner le milieu social. Y découvre-t-elle, comme c'est le cas aujourd'hui, une « plaie immense, horrible », c'est aux causes qu'elle remonte. Et alors, quand,

au surplus, elle entend des théories erronées, injustes et subversives, prôner le remède, elle s'empare avec énergie de son arme, sa doctrine sociale, où brillent la justice, l'équité et l'amour fraternel, instruments de précision dans la délimitation des droits et des devoirs de la richesse et du prolétariat, du capital et du travail.

Mgr Ruch, le très actif évêque de Strasbourg, vient de nous remettre sous les yeux ces bienfaisantes vérités prêchées par les Souverains Pontifes, depuis l'Encyclique *Rerum novarum*. Avec Léon XIII, Pie X, Benoît XV et Pie XI, il touche du doigt le mal de la société, stigmatise le faux remède qu'on propose, la suppression de la propriété privée, et détermine la part de l'Eglise, de l'Etat et des intéressés dans l'oeuvre du salut social. Sa conclusion, vibrante, laisse le lecteur confiant. « Chrétiens, dit-il avec Mgr Mermillod, il n'est plus temps de dormir, nous ne sommes pas à un déclin, mais à une aurore », à l'aurore d'une « belle, heureuse et sainte journée ».

P.-H. B.

* * *

PARMIL. — *Action catholique et politique*. Liège, La Pensée Catholique, 1932. In-12, 46 pages.

La plume courageuse qui, il y a quelques mois, abordait en public *la question brûlante*, vient de pénétrer sur un autre terrain où, là encore, la vérité du Pape, celle du Christ, n'a pas réussi à gagner toutes les intelligences, ni à réaliser l'unité des vouloirs. Faisant appel à l'esprit de foi de ses fils, le Souverain Pontife veut les enrôler dans l'armée des conquérants, des lutteurs et des apôtres. Car, Père et Pasteur qui paît son troupeau et le protège, il est chef aussi, un chef qui commande, qui groupe les énergies, les discipline, les organise, qui délimite leur champ d'action et les lance au combat. Fait plus remarquable aujourd'hui qu'autrefois, le Chef de notre sainte religion projette tous ses soldats par-dessus les barrières politiques. De constater combien peu sa tactique est comprise lui cause de l'affliction. Aussi revient-il souvent à la charge pour éclaircir les esprits, maintenir ses positions et retracer son plan très net. C'est par l'*Action catholique* seulement que le bien doit se répandre, l'Eglise se fortifier, le Christ se faire connaître et le flambeau de la foi se promener sur les individus, les familles et, dans la société, sur tous les domaines de la culture. Toute action politique qui veut concourir à ce grand oeuvre ne doit entrer en lice qu'à côté de tous les militants enrôlés sous l'étendard du Pape et de la hiérarchie catholique. Hors de là, son influence sera, en matière religieuse, tout simplement nuisible, parce que n'agissant pas en harmonie avec les exigences de la foi et les plans de Dieu. Etant, de force, limitée par la muraille des intérêts et du bonheur temporels pour lesquels elle existe, elle ne peut, d'elle-même, s'élever aux activités surnaturelles qui sont le domaine propre de la religion et de la grâce, celui où agit le Pape et d'où il convie ses fils.

Ce domaine vaste, éminemment noble, celui de l'*Action politique*, Parmil le délimite avec autorité, précision, clarté. Ah! que sa doctrine, émanée des sources pontificales, a de puissance pour l'apaisement des coeurs et le retour vers l'ordre, vers une distinction nette entre action catholique et action politique, vers une compréhension plus haute et plus juste de la papauté, institution surnaturelle, divine!

P.-H. B.

* * *

Dom ALBERT JAMET. — *Le Témoignage de Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours et de Québec*. Paris, Gabriel Beauchesne, Editeur, 1932. In-8, XXVIII-350 pages.

Les deux magnifiques volumes déjà parus des *Ecrits spirituels de Marie de l'Incar-*

nation, réédités par Dom Jamet, ont réjoui les intellectuels des deux mondes.

Marie de l'Incarnation est en effet, une femme très remarquable. « Femme de tête, femme de grand jugement et de décision, femme de coeur et par là *tant femme que rien plus* »: ce sont bien là chez elle les traits d'humanité reçus de la nature et exaltés par la grâce. M. Bellessort est donc justifiable de l'appeler une grande française.

Elle est encore une âme d'extraordinaire vertu. Bossuet, en lisant quelques bribes des *Relations* de la sainte que lui soumettait sa dirigée, la Mère Cornuau, ne la proclamait-il pas l'émule et l'égale de Térèse d'Avila? Monsieur l'abbé Bremond, à son tour, ne la nomme-t-il pas avec assurance l'une des plus sublimes contemplatives de l'Eglise universelle » ?

Le Canada catholique, en outre, la vénère comme une mère, belle entre toutes après sa Mère du ciel.

La vie de cette première religieuse missionnaire se partage en deux parties quasi égales. Trente-neuf ans en serre chaude, au sol natal, où le génie français et la grâce de Dieu la préparent merveilleusement à se transplanter et à fleurir au parterre colonial pour devenir la mère d'un peuple dont elle formera pour une bonne part le coeur et l'âme, et pour être la semence d'un nouvel arbre mystique poussé au soleil de l'Eglise et dont elle sera l'une des plus pures gloires. Le Père Duchaussois, O. M. I., n'était que le fidèle interprète de la pensée canadienne quand il écrivait dans son ouvrage intitulé *Rose du Canada*: « Marie de l'Incarnation, femme de hautes vues intellectuelles et de conceptions littéraires géniales, fut aussi une incomparable mystique, favorisée de colloques directs avec Dieu et sachant mettre en oeuvre le fruit de ses contemplations. Elle reste, dans l'édifice de la foi au Canada, l'un des plus grands lustres auxquels doit s'éclairer tout ouvrage d'hagiographie canadienne, soucieux d'explorer à fond l'objet de son étude. »

C'est cette vénérable Mère que Dom Jamet a entrepris de mieux faire connaître dans sa vaste et savante collection de sept volumes. La *Revue de l'Université d'Ottawa* est heureuse de dire au distingué Bénédictin toute son admiration et de lui témoigner sa vive gratitude.

Les grandes collections toutefois restent fermées aux masses qui n'ont ni le goût, ni la préparation, ni le temps requis pour les lire. Dom Jamet le sait. S'en consolera-t-il? Non. Son coeur de prêtre et de moine éperdument épris de son héroïne — on le perçoit bien — a pressenti le magnifique *Témoignage* que Marie de l'Incarnation rendra de l'évangile et de Jésus à tous ceux qui l'approcheront. Il donnera cette âme à la foule et aux apôtres trop occupés pour jouir des oeuvres de longue haleine.

Voilà toute la raison d'être du présent ouvrage.

Le R. P. prendra, des *Relations* de Tours et de Québec et de quelques lettres, ce qui est capable de bien caractériser celle dont il veut manifester les vertus. Il reliera le tout en un récit bien homogène, sectionnera cette captivante vie en marquant les différentes étapes de l'âme dans son ascension vers les sommets de l'union divine. Il ne lui reste plus qu'à aérer ces écritures couchées sur le papier d'un seul jet sous le souffle de l'Esprit, en ponctuant et rajeunissant quelques archaïsmes. Et voilà fait le livre attendu, réclamé de partout et présenté avec une remarquable typographie.

L'ouvrage offert au public n'est pas toutefois une simple biographie, ni un livre de dévotion au sens ordinaire du mot. C'est un écrit de doctrine qui n'abandonne toutes ses richesses que dans le solitude et la méditation. Doctrine cependant facile d'accès: le saint baptême nous rend aptes à la saisir. Dom Jamet la résume en quelques lignes de son introduction:

« Quant aux enseignements explicites de la vénérable Mère, à sa doctrine mystique

et ascétique, retenons du moins quelques-uns de ses chefs principaux pour en relever l'immense intérêt pratique. Pas de vie intérieure possible sans mortification. Pas de mortification utile sans la primauté de la charité. Pas de charité parfaite sans humilité. Pas d'humilité vraie sans obéissance entière à l'Eglise, à ses lois, à ses docteurs, au directeur spirituel qu'elle députe près des âmes pour contrôler leurs voies et les conduire ou, du moins, les suivre: cette dévotion cordiale, filiale, absolue à l'Eglise, étant l'une des conditions indispensables et l'un des fruits nécessaires des grâces mystiques. Ajoutons, s'il faut accompagner Marie sur les hauteurs: pas de contemplation en dehors du bon plaisir de Dieu, et voilà pour garder les âmes de la présomption; mais pas de contemplation, non plus, et pas de sainteté, en dépit de tous les charismes et de toutes les extases, sans la pratique soutenue, héroïque même, des humbles vertus communes, dont personne n'est affranchi, et voilà pour ramener au bon sens certaines âmes égarées dans l'illuminisme, et pour encourager celles qui, ferventes mais timides, hésiteraient à désirer les dons majeurs, comme si leur générosité ne les préparait pas aux libéralités divines. Enfin, pas de contemplation authentique dans un repos paresseux. . . »

Que cette page suffise à dire à toutes les âmes religieuses l'incalculable profit spirituel dont elles tireront de la lecture de ce livre. S. B.

* * *

F. NEYEN. — *La Force d'Ame. Ses Applications dans la Vie.* Paris, P. Lethielleux, Editeur, 1931. In-16 raisin, XII-215 pages.

A Notre-Dame en 1920, le Père Janvier a expliqué oratoirement la vertu de *Force,* en y rattachant aussi la *magnanimité* et la *magnificence,* ainsi que les vices qui leur sont contraires.

Le Père Neyen a présenté, sur le même sujet, une sorte de traité théorique et pratique. La nature de la *Vertu naturelle de Force* est définie, avec ses excès, ses degrés, sa fermeté dans les périls et les épreuves (Ch. I et II). Par le travail de la raison et de la foi, par leur mise en action dans la vie, il établit la *Discipline individuelle* des différents caractères (Ch. III).

Passant alors à la *Force dans la vie chrétienne,* l'auteur dépeint son activité au service de Dieu, dans la pratique de sa loi et en présence des obstacles ou tentations et des effets des passions (Ch. IV). L'on est tenté de lui reprocher l'absence au moins d'une esquisse, relative à la vertu infuse de force et au don du Saint-Esprit de même nom. Les autres considérations concernant les *Relations avec le prochain* (Ch. V), entre les personnes du même foyer (Ch. VI), dans la *Vie active* (Ch. VII) et dans les *Epreuves de la vie,* offrent une étude et une suite de conseils pratiques d'une incontestable importance.

En somme, ce livre est l'oeuvre d'un philosophe et d'un moraliste chrétien; il constitue pour l'individu un vrai trésor, pour la famille un guide, pour les éducateurs une mine à exploiter. Le style est sec, froid, de belle venue classique, comme il convenait à la thèse.

L. L. J., o. m. i.

* * *

PARMIL. — *L'Amitié chrétienne. Lettre à un adolescent.* Porrentruy, Imprimerie « La Bonne Presse du Jura », 1932. In-8, 77 pages.

Parmil avec un heureux talent de vulgarisateur expose, à un adolescent, dans une série de lettres, l'objet, la nature de l'amitié chrétiennement comprise. On sent l'éducateur averti et une connaissance profonde des replis du coeur adolescent. Nos jeunes liront

avec profit et surtout avec plaisir ces pages écrites pour eux. Dans ces treize lettres, l'auteur n'a rien oublié des différents aspects de l'amitié chrétienne.

J.-C. L.

* * *

Mélanges Albert Dufourcq. Etudes d'Histoire religieuse. Préface de Georges Goyau de l'Académie française. Paris, Librairie Plon, 1932. In-12, XXIII-316 pages.

Ce livre contient une quinzaine d'études historiques dues au travail intelligent et fidèle des élèves de M. Albert Dufourcq. Elles constituent avec la belle préface de M. Georges Goyau un juste hommage rendu au célèbre et brillant historien qu'est l'auteur du grand ouvrage *L'Avenir du Christianisme*, dont nous soulignions naguère (livraison d'avril-juin 1932, p. 256) la réédition. Ces monographies d'histoire religieuse, d'inégale importance, suscitent pour la plupart un véritable intérêt. Quelques-unes sont marquées au coin d'une critique aiguisée et sévère, et peuvent servir aux oeuvres de synthèse en préparation. D'autres—peu nombreuses, il n'est que juste de le souligner — de plus modeste envergure, moins bien documentées et moins originales, ne méritaient point, pensons-nous, de figurer dans un ouvrage dédié au talent de M. Dufourcq. Le récit du martyre du bienheureux Théophane Vénard, par exemple, nous paraît être un décalque assez impersonnel d'un chapitre de M. l'abbé Trochu dans le livre si prenant qu'il a consacré au missionnaire tonkinois.

Les *Mélanges Albert Dufourcq*, ramassés en quelque 300 pages, forment un volume que les étudiants en histoire ecclésiastique devront consulter. Il y a là des détails d'histoire régionale négligés dans les manuels et les ouvrages plus étendus. A. C.

* * *

ARTHUR SAINT-PIERRE. — *L'Oeuvre des Congrégations religieuses de charité dans la province de Québec* (en 1930). Montréal, Editions de la Bibliothèque canadienne, enrg., 1932. In-8. 248 pages.

Le volume condense avec clarté et concision les résultats d'une enquête officielle: il se divise en deux parties.

La *Ire Partie* ne se borne pas à consigner une vue d'ensemble reconnaissant les activités des Instituts de charité; elle expose, au surplus, d'intéressantes considérations en ce qui concerne certains aspects très discutés de leurs oeuvres elles-mêmes. Avec raison, l'enquêteur a résumé, en sept chapitres, ses constatations sur l'*Assistance*, le *Placement*, les *Orphelins*, les *Hospices*, la *Valeur des Institutions*, leurs *Ressources* et leurs *Améliorations* progressives. Ces données expérimentales révèlent les talents d'un homme bien informé en matière de sociologie, et lui inspirent souvent d'heureux et de frappants rapprochements ou aussi de marquer les différences avec les Institutions analogues, en dehors de la province.

La *IIe Partie* dénombre les 39 Instituts charitables de Frères et de Religieuses, dont il a examiné de près le fonctionnement des oeuvres. S'il s'y trouve nécessairement un alignement de chiffres exacts, il s'y rencontre, aussi bien, des idées générales, des aperçus pratiques, des commentaires vivants, qui viennent agrémenter le contenu des 39 chapitres successifs. L'ensemble de ces statistiques et de hautes considérations est de nature à provoquer l'intérêt et la sympathie du public, et surtout des personnes qui se livrent à l'étude ou à l'exercice de l'assistance. Bien des pages pourraient avantageusement figurer dans un *Traité* ou *Manuel* des Institutions de charité, ailleurs qu'au Canada. Cette conclusion est le meilleur éloge tout à l'honneur du travail de M. Saint-Pierre.

Peut-être les articles concernant l'origine et le développement de chacun des

39 Instituts, et qui ont paru dans le *Dictionnaire Général du Canada*, viendraient-ils compléter leurs oeuvres, mises en si attachant relief dans le volume analysé et présenté au public.

L. L. J., o. m. i.

* * *

Un Sacre aux Glaces Polaires. S. Exc. Monseigneur Pierre Fallaize, O. M. I., évêque titulaire de Thmuis, coadjuteur de S. Exc. Monseigneur G. Breynat, O. M. I., Vicaire Apostolique du Mackenzie. Du 8 au 19 septembre 1931. Récit d'un témoin. Edmonton, La Survivance, 1932. In-8, 102 pages.

C'est comme un nouveau chapitre aux immortelles *Glaces Polaires* du R. Père Duchaussois, O. M. I. Même inspiration apostolique, même souffle missionnaire, même « leçon de courage, d'héroïsme sacré ». Les authentiques *Glaces Polaires* rapportent la vie martyrisante des valeureux pionniers de l'Evangile: leurs travaux, leurs peines, leurs consolations. Le *Récit d'un témoin* raconte l'achèvement de cette oeuvre éminemment catholique, la christianisation des régions arctiques, par la consécration épiscopale de l'un des plus vaillants missionnaires Oblats. L'ouvrage couronné reconnaîtra ce *Récit*, et l'acceptera comme une perle de belle eau pour la sertir dans le diadème magnifique qu'il a magistralement ciselé à la gloire des Oblats de Marie Immaculée.

H. M.

* * *

MARIE FARGUES. — *La Croisade eucharistique. Pédagogie et résultats.* Juvisy, Les Editions du Cerf. In-12, 55 pages.

Contribution intéressante et instructive à la littérature déjà abondante de la Croisade eucharistique. L'auteur, psychologue en vedette, qui connaît bien l'âme enfantine, offre aux zélatrices de la Croisade le résultat d'observations nouvelles et quelques conseils de psychologie — vérité, idéal, sincérité, — après avoir indiqué, pour qui ne serait pas familier avec ce moyen d'apostolat, ce qu'est la Croisade eucharistique, le but, les principes et les moyens d'action de cette Association de jeunes apôtres.

J.-C. L.

* * *

H.-D. NOBLE, O. P. — *Les Passions dans la Vie morale.* Paris, P. Lethielleux, Libraire-Editeur, 1931-1932. In-12, 300 et 328 pages.

La plume alerte, féconde et doctrinale du R. P. Noble, O. P., vient de publier un ouvrage sur *Les Passions dans la Vie morale*. Elle avait déjà abordé ce sujet dans un petit livre: *L'Education des Passions*. Cette fois, elle y revient avec beaucoup plus d'ampleur. La psychologie de la passion fait le sujet de son analyse tout le long d'un premier volume; tandis que dans un second, elle en établit la moralité.

Que l'étude soit poussée à terme sur les passions, il n'y a pas lieu de l'affirmer. L'auteur s'est arrêté néanmoins à des cadres suffisamment étendus. Le relief dont, avec succès, il a crayonné le dessin, ce sont les rapports de notre conscience avec les passions qui l'assaillent. Mais surtout, marchant en compagnie de saint Thomas, qu'il commente, expose et analyse agréablement, il semble avoir voulu venger les passions de l'injure que leur ont infligée les antiques Stoïciens, et qu'aujourd'hui encore, comme pour étouffer le remords des consciences coupables, on leur lance d'un air de dépit, à savoir que la passion est une « maladie de l'âme », qui paralyse son élan vers la vertu et entraîne, avec le déterminisme, l'irresponsabilité. Cette étude, grâce à la lumière pleine qu'elle fait dans le rouage du mécanisme sensible de l'homme, rend aux passions leurs titres de noblesse. Saint Thomas n'a-t-il pas porté sur elles un jugement favorable

et optimiste? Sans tomber dans l'illusion d'ignorer leur rôle néfaste chez « la plupart des hommes », il leur attribue la dignité de vertu, d'énergie puissante et d'élan vital. C'est à la raison et à la volonté d'opérer cette utilisation vertueuse, d'embaucher les puissances de la sensibilité pour la conquête du bien. Doctrine saine, heureuse, basée sur l'expérience, démêlant un problème complexe et gros de fruits spirituels. Le R. P. Noble l'expose avec une clarté séduisante où fourmillent idées, analyses, exemples, termes choisis, expressions techniques. L'éducateur, le directeur d'âmes, l'orateur et le chef y tireront, à le lire, profit vrai et solide.

P.-H. B.

* * *

Mgr L.-A. PÂQUET. — *Etudes et Appréciations. Nouveaux thèmes sociaux.* Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire, 1932. In-12, XIV-327 pages.

C'est le dernier livre de Mgr L.-A. Pâquet. En librairie depuis quelques mois, il fait suite — son titre l'indique — à un ouvrage de même nature paru, en 1922, dans la série des *Etudes et Appréciations.*

Dans une lettre liminaire, Son Excellence Mgr l'Archevêque de Québec rend hommage à la « science si pondérée et si rayonnante » de l'auteur, à son « souci constant d'élever la pensée des nôtres et de les subjuguer sous l'éclat de la vérité chrétienne », au « bel exemple d'une vie toujours montante qui n'a pas déserté le travail depuis plus de soixante ans, et qui laisse dans les annales de notre Eglise le plus beau sillage de lumière que l'on puisse souhaiter ».

Nous nous empressons de souscrire à un témoignage venu de si haut. Considérable en effet, elle l'est, et d'une grande valeur doctrinale et littéraire, l'oeuvre du vénérable Prélat dont s'honore à si juste titre l'Université Laval. N'y eût-il, pour la former, cette oeuvre, que les six volumes des *Disputationes Theologicae*, la mémoire de Mgr Pâquet n'en serait pas moins illustre. Car ces commentaires solides, concis, profonds de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, et qui résument aussi d'une façon étonnante la doctrine si formelle de son plus pénétrant disciple, Cajetan, ont placé du coup l'éminent écrivain canadien au rang des meilleurs auteurs de manuels de théologie dogmatique existants aujourd'hui. Ils dépassent de beaucoup plusieurs de ces derniers et ne sont pas au-dessous des meilleurs. Mais passons. Quatre magnifiques volumes sur le *Droit public de l'Eglise,* deux autres constituant un *Cours d'Eloquence sacrée,* six d'*Etudes et Appréciations,* trois ouvrages enfin sur différents sujets: voilà l'oeuvre de penseur et d'écrivain du vénéré Prélat.

Les *Nouveaux Thèmes sociaux,* qui nous occupent, ne le cèdent en rien aux études, plutôt de vulgarisation, de la même série. On y retrouve une égale sûreté de doctrine puisée, est-il besoin de le dire au public canadien, aux sources les plus pures; dans le Docteur Angélique et dans les documents pontificaux. Un style dont la limpidité de cristal et le classicisme n'ont d'égales que la noblesse et la dignité dans lesquelles sont enveloppées des pensées hautes et toujours purifiantes.

Les cent premières pages traitent de l'autorité. Quels en sont les fondements, où les découvrir, sinon en Dieu seul, Souverain absolu qui donne à toute autorité son existence et sa valeur impérative. En dehors de Dieu, cette autorité se retrouve en Jésus-Christ, dont la royauté sociale éminemment bienfaisante, est universelle, indéfectible; en l'Eglise, gardienne de la morale et du droit ; en les hommes diversement hiérarchisés dans cet organisme juridique qu'est la société civile.

Dans le reste de l'ouvrage, l'auteur parle de charité sociale et d'apostolat exercés en des domaines différents et jaillissant de sources diverses. Quelques pages sur l'Eglise et la jeunesse; d'autres, délicieuses, émues, splendides sur l'influence maternelle, sur le rôle

de cette créature dont « toutes les langues et toutes les générations reconnaissent et célèbrent à l'envi les mérites », dont nous « portons l'image au plus profond de nos coeurs » et dont « nous avons tous, un jour, goûté la joie de sentir passer sur nos fronts la main caressante. . . »

Puis, c'est au tour de l'apostolat laïque, l'un des grands besoins de notre époque; suivent alors des considérations sur le journalisme catholique, qui forment l'étude la plus étendue de tout le volume. Elles s'adressent sans nul doute à tous ceux qui, de près ou de loin, s'emploient au succès et à la diffusion de la bonne presse. Elles méritent, ces pages, qu'on les lise avec attention, et qu'on retienne les leçons d'apostolat qui s'en dégagent. Il faut s'arrêter, par exemple, plus particulièrement à cette énumération de quelques-unes des tâches proprement religieuses qui entrent dans le programme de la presse catholique: « Faire écho à la parole du Pape, propager ses enseignements, soutenir ses directions, justifier ses attitudes; refléter le sentiment des Evêques et défendre, au besoin, les actes de leur administration; mettre en lumière les oeuvres de mérite accomplies par les hommes de Dieu et les meilleurs serviteurs de l'Eglise; intéresser notre peuple aux travaux des missionnaires; rectifier, en matière de religion et de hiérarchie, tant d'idées malsaines qui faussent l'opinion publique et ouvrent la voie à de regrettables défections; développer, par les moyens les plus aptes, le service d'une information sûre, et présenter aux lecteurs, sous leur aspect véritable, les luttes du catholicisme contre l'erreur et l'impiété; tenir, enfin, l'esprit de nos gens en rapport et en harmonie avec la pensée chrétienne universelle. »

Enfin, un hommage au patron des oeuvres de charité, saint Vincent de Paul, et une dernière étude sur l'Eglise et le progrès économique. En appendice, huit sujets divers, brefs, eux aussi d'ordre social et éducateur.

Si nous l'osions, nous formerions un voeu. Nous souhaiterions vivement que le distingué Prélat, de Laval, exhume tant de notes si précieuses qui remplissent ses tiroirs, pour les livrer au public, et cela pour l'instruction et l'édification, pour la joie intellectuelle et esthétique de ses nombreux et fervents admirateurs. J.-H. M.

* * *

Abbé HENRI DE LA SELLE. — *Un peu de bon sens thomiste. La Défense de l'Intelligence.* Paris, Pierre Téqui, Libraire-Editeur, 1930. In-12, 189 pages. En vente à la Librairie du Droit, Ottawa.

Le titre principal de ce livre serait un peu prétencieux si les mots, *Un peu de bon sens thomiste,* ne venaient l'expliquer. C'est en effet plutôt une rapide esquisse des richesses du thomisme qu'une justification scientifique des ressources qu'il renferme pour satisfaire notre naturel désir de connaître. Peut-être est-ce après tout la meilleure manière de faire voir la valeur de cette « naturelle philosophie du sens commun » que d'en montrer la simplicité de bon aloi qu'elle ne partage avec aucun autre système philosophique. Ce livre, plutôt de vulgarisation, serait à sa place dans la main de tous ceux qui ont saisi la nécessité d'une certaine culture philosophique. Les désastreuses conséquences d'une fausse doctrine y sont bien mises en lumière. G. L.

* * *

JEAN BRUCHÉSI. — *Aux Marches de l'Europe.* Montréal, Editions Albert Lévesque, 1932. In-12, 321 pages.

M. Jean Bruchési, professeur à l'Université de Montréal et rédacteur en chef à la *Revue moderne,* a fait, il y a trois ans, un voyage outre-mer. Il a visité plus particulièrement les pays de l'Europe centrale — Pologne, Roumanie, Bulgarie, Yougo-

slavie, Hongrie et Autriche — qu'on est convenu d'appeler les *Marches de l'Europe*, d'où le titre de l'ouvrage. Il en est revenu, et aujourd'hui, avec le recul de trois ans, il veut bien, selon ses propres paroles dans l'épilogue à son livre, « présenter au lecteur canadien des peuples qui ont été et sont encore les défenseurs de la civilisation chrétienne de l'Occident, en un temps où cette civilisation est plus que jamais menacée. Je l'ai donc entraîné sur des routes qui ne lui sont pas familières, mais le long desquelles il aura pu noter, au passage, des traits communs avec son histoire, les problèmes qui l'obsèdent, les maux dont il souffre ».

Ce ne sont pas que de simples notes de voyage qui remplissent les trois cents pages du livre de M. Jean Bruchési. Nullement. L'auteur ne vise pas seulement à intéresser son lecteur, il veut l'instruire. Aussi bien, fait-il, à l'occasion, l'histoire des pays traversés; il signale l'influence française sur plus d'un de ces peuples ainsi que la sympathie que la France y reçoit; il étudie le problème des minorités, toujours si complexe, si semblable, partout où il existe; il aborde la politique et crayonne le portrait d'hommes d'Etat célèbres, de dictateurs, d'intellectuels réputés; il pénètre dans le domaine économique et social propre à chaque peuple. D'où, intérêt réel, caractère instructif et valeur documentaire de l'ouvrage de M. Jean Bruchési. Sans compter l'aspect littéraire, la clarté dans l'expression, une langue sobre, précise. Nous souhaitons vivement le succès aux *Marches de l'Europe*. J.-H. M.

* * *

JOSEPH WILBOIS. — *Un pays neuf: l'Ouest Canadien*. Paris, Librairie Valois, 1931. In-12, 262 pages.

L'auteur de ce livre n'est pas un novice de l'art, mais un professionnel qui a publié antérieurement une vingtaine de volumes.

Philosophe, sociologue, observateur, moraliste, il a su, contrairement à plusieurs de ses compatriotes de passage, circonscrire son sujet en le limitant aux *Provinces centrales*, aux *Prairies du Canada*. C'est une marque de l'expérience, un fruit des études, une garantie du succès. Pourquoi tant d'autres se sont-ils évertués à tout embrasser dans le Dominion?

Le *Pays neuf* ou l'ouest canadien une fois délimité (*Introduction*), l'auteur en dessine le *Panorama*, en quatre mots: la route d'accès, l'aspect général, l'esquisse historique, le groupement des immigrants (Chap. I).

Passant au sol qui a attiré ceux-ci, il répartit les *fermes* en quatre mots également: la culture, le régime de la propriété et du travail, les fermes naissantes (Alberta), développées (Saskatchewan), anciennes (Manitoba), le mode d'existence des colons (Chap. II).

Pour décrire les agglomérations, *villages* et *villes*, il les dépeint, de nouveau, en quatre mots: la fonction du centre rural, celle de la ville, la jeune cité moyenne, la capitale commerciale et industrielle (Chap. III).

Quant à l'intervention humaine, il la concentre d'abord dans les *puissances matérielles*: les grandes Compagnies, les fermes fédérales et universitaires, la cartel du blé, les pouvoirs publics (Chap. IV); puis, dans les *puissances spirituelles*: la conscience collective des colons, le problème social, le problème religieux, l'avenir spirituel de l'Ouest (Chap. V).

Ce plan simple et naturel révèle un esprit averti, maître de sa matière. Le développement se déroule clair, condensé, documenté. Descriptions sobres, statistiques multipliées, ébauches de rares physionomies, esquisses de données sociologiques, tout concourt à éclairer avec avantage et agrément la curiosité des chercheurs, avides de renseigne-

ments positifs sur l'*Ouest Canadien*. Maître écrivain, l'auteur empoigne le lecteur et l'entraîne à sa suite, usant à foison de termes anglais, sans se soucier de les traduire par des équivalents. Livre à la fois attrayant, utile, intéressant, le meilleur, concernant ces Provinces centrales, pour la propagande.

L. L. J., o. m. i.

* * *

PIERRE CHAILLET. — *Afrique. Souvenirs et Leçons.* Préface de Mgr Leynaud. Paris, Dillen et Cie, 1930. In-4, 128 pages.

Gerbes de souvenirs et de leçons. *Souvenirs*: film vivant qui dévoile à notre regard les traits anciens et jeunes de l'Afrique du Nord, l'Afrique antique, romaine, chrétienne, vandale et byzantine, l'Afrique musulmane et enfin l'Afrique française. Tout au long de cette glanure, l'auteur dégage les vraies *Leçons* du patriotisme chrétien et français qui, en terre africaine, veut être l'héritier de Rome et de saint Louis. J.-C. L.

* * *

MADELEINE D'ERNEMONT. — *La Vie voyageuse et missionnaire de la Révérende Mère Anna du Rousier, religieuse du Sacré-Coeur* (1806-1880). Paris, Gabriel Beauchesne et ses fils, Editeurs, 1932. In-12, 204 pages.

Un petit livre qui est bien de son temps: celui des missions intenses, du règne du Pape des missions, de Pie XI. Formée par sainte Madeleine-Sophie Barat elle-même, la Mère Anna du Rousier prend place à côté des grands apôtres du dernier siècle. Elle aura été un précurseur du mouvement d'évangélisation poussé avec toute la puissante envergure du Pape glorieusement régnant. On reste étonné devant les courses répétées de cette femme de Dieu. La France, l'Italie, les Etats-Unis, le Chili ne paraissent que de simples étapes à cette âme remplie de l'esprit missionnaire, et qui transplante le « Sacré-Coeur » sur trois continents. Les Religieuses de sainte Madeleine-Sophie Barat n'ont pas de meilleure réplique de leur noble fondatrice. Sous la lumineuse direction de la Mère du Rousier, les principes éducationnels du « Sacré-Coeur » font éclore toujours les vertus chrétiennes et civiques, là où la formation familiale n'est pas même quelquefois soupçonnée.

H. M.

* * *

UGO MIONI. — *La Mère des Missions d'Afrique. La comtesse Marie-Thérèse Ledôchowska.* Traduit et adapté de l'italien. Turin, Firme Marietti, 1930. In-8, VIII-234 pages. Fr. 10.

La grande souffrance du missionnaire, c'est l'isolement. S'il a renoncé aux délicatesses et aux besoins du corps, il est par-dessus tout mort aux nécessités ordinaires du coeur et de l'esprit.

Mais l'Eglise est une mère. Ses attentions constantes sont pour les plus abandonnés de ses fils. Un bon mouvement naît-il en leur faveur, elle l'encourage et le protège. Aussi voit-on souvent, au sein des classes sociales, des organisations surgir, destinées à promouvoir, en pays chrétiens, les intérêts principaux des missions étrangères.

La Comtesse Marie-Thérèse Ledochôwska, polonaise, soeur du Général actuel de la Compagnie de Jésus, a fourni à l'Eglise une de ces richesses, dite *Sodalité de Saint-Pierre Claver*, approuvée, il y a plus de vingt ans, et dont le but précis et unique se résume ainsi: Tout pour l'Afrique, jamais en Afrique.

Immense est l'apostolat qu'ont exercé la Fondatrice et son oeuvre, incalculables les

services rendus par elles aux missionnaires du Continent noir. Grandeur de la naissance, éclat de la vertu et de l'éducation, éloquence simple et calme de la parole, esprit surnaturel, solide et pratique, dévouement inlassable et délicat, plume fine et alerte, toutes ces qualités furent chez la Comtesse des instruments actifs de conquête. D'autre part, l'esprit qu'elle infusa à ses dirigés, l'enthousiasme avec lequel elle gouverna leurs efforts, ses innombrables industries et son grand respect du Pape, des Evêques et des prêtres, ont donné à la *Sodalité* une existence vigoureuse qui, encore et toujours, répand sur l'Afrique de grosses aumônes.

Et ce déploiement de bien commande l'admiration. Que de coeurs généreux il portera au sacrifice en faveur des Missions ! Incarnation frappante de l'immense idée missionnaire tant poussée par nos derniers Papes, et dont l'actuel, surtout, se fait l'inlassable, le suprême champion, Marie-Thérèse, la Comtesse, continuera de tourner les esprits vers l'Afrique. Nous espérons que l'Eglise lui décernera l'honneur des autels. Ainsi, par cet espoir, nous ne saurions mieux remercier Mgr Mioni de nous avoir fait connaître une âme si élevée et si belle parce que si apostolique.

P.-H. B.

* * *

Une Petite-Soeur Missionnaire, par sa soeur Bénédictine. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1930. In-12, XIV-259 pages.

La présente biographie de Soeur Marie-Mercédès, écrite par sa soeur — sa *jumelle* pour les initiés, — religieuse bénédictine, montre l'aimable physionomie de la *Petite-Soeur* et présente un tableau admirablement brossé des vertus qu'a pratiquées l'active missionnaire.

Ceux qui désirent connaître l'esprit et l'oeuvre des Petites-Soeurs de l'Assomption, de Grenelle, de fondation relativement récente par le R. P. Pernet, liront avec profit la vie de Soeur Marie-Mercédès.

Formée sous le regard même du fondateur, cette Petite-Soeur Missionnaire épouse d'emblée la pensée du vénéré Père et devient véritablement apôtre pour se dévouer à la régénération chrétienne de la famille ouvrière. Elle seconde l'établissement et même préside à la fondation de plusieurs maisons de sa Congrégation en France, aux Etats-Unis, en Espagne (où elle vit les jours sombres de Barcelone, en 1909), en Argentine et dans l'Uruguay. Elle meurt le 31 mars 1925 à Montevideo, à la suite d'un tragique accident.

Sa vie toute de zèle apostolique et combien féconde est propre à jeter dans les âmes une semence de dévouement et d'abnégation. Avec la grâce de Dieu, une telle lecture fécondera le germe et favorisera l'éclosion des vocations si nécessaires, de notre temps, au salut de la classe ouvrière.

H. M.

* * *

MGR LAVEILLE. — *Marguerite Sinclair* (1900-1925). Paris, P. Téqui, Libraire-Editeur, 1931. In-12, VI-197 pages.

Il y a cinq ans, le corps de la jeune vierge que fut la petite écossaise, Marguerite Sinclair, a été transporté du cimetière de Kensal-Green à celui d'Edimbourg, sa ville natale, où sa mère désormais jouit de la dépouille glorieuse de son enfant, parfaitement conservée. Et c'est merveille de constater le nombre imposant de ceux qui s'approchent de « cette admirable fleur de vertu chrétienne », comme l'a récemment nommée Pie XI, en respirent les mystiques parfums, et retournent à leur foyer, du réconfort dans l'âme, du courage pour l'affrontement des labeurs, des misères et des échecs, des grâces sur-

prenantes pour malades du corps et malades de l'âme. Car il semble bien que Marguerite Sinclair, « Petite Fleur » d'Ecosse, si semblable, durant sa vie, à la « Petite Fleur » de Lisieux, ait adopté, jusque là-haut, le programme de sa soeur de France: « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre. »

Jeune ouvrière ayant grandi par l'âme à travers les mille riens qui tissent la vie du pauvre, elle garde une prédilection pour les humbles, travailleurs et travailleuses aux vulgaires besognes. Elle les aime, elle veut les sanctifier tous. Mgr Laveille, écrivain connu et aimé, de plume élégante, habile et instructive, nous a livré en toute simplicité les secrets de cette jeune âme, éprise d'amour divin et d'apostolat conquérant. De lire cet ouvrage édifie, fait du bien . . .

P.-H. B.

* * *

I. J. BÆTEMAN. — *La petite rose blanche, Odette.* 1921-1930. Paris, P. Lethielleux, Libraire-Editeur, 1931. In-12, 62 pages.

II. ELIE MAIRE. — *Sourires d'enfant dans la campagne. Louis Manoha* (1904-1914). Illustrations de D. Octore. Paris, P. Lethielleux, Libraire-Editeur, 1932. In-12, 62 pages.

Deux charmantes biographies d'enfants du peuple, voire pauvres: Odette et Louis. La première, petite fille des faubourgs de Paris, le second, petit berger des montagnes du Vivarais. Tous deux, fleurs printanières, cueillies à peine écloses, au sortir presque de l'action de grâces de leur première communion.

Oh! que ces petites vies vengent le grand Pape du manque d'harmonie, de l'hésitation au moins, en présence du décret *Quam singulari* à l'époque de sa promulgation!

Et la Collection *Parvuli* nous en promet bien d'autres *vies* semblables. Deo gratias!

Il faut être de faction, même au seuil du ministère, près des enfants, pour prévoir le bien immense que feront ces deux opuscules et leurs pareils, répandus ou simplement lus, en guise d'histoire, dans les classes primaires de nos écoles paroissiales. Quelle sainte émulation elles vont créer en dressant devant des imaginations neuves un idéal lumineux!

H. M.

* * *

M. BARBADO, O. P. — *Introduction à la Psychologie expérimentale.* Traduction française de Ph. Mazoyer. Paris, P. Lethielleux, Libraire-Editeur, 1931. In-8, 502 p.

Cette *Introduction* figurera parmi les meilleures. Elle est l'oeuvre d'un professeur de carrière, spécialiste en la matière traitée, pénétré du plus pur thomisme, très au fait des productions relatives à la psychologie.

L'ouvrage dit d'abord *ce que doit être une Introduction à la Psychologie empirique et ce que sera* la présente Introduction (Ch. I) ; il expose ensuite les *principales questions qui se discutent pour préciser le concept de psychologie* (Ch. II), les *opinions sur la signification du mot « psychique »* (Ch. III) ; il étudie les *relations des phénomènes psychiques avec les phénomènes physiologiques* (Ch. IV) ; il *donne la raison de la méthode suivie* et il *commence la préhistoire de la psychologie expérimentale* (Ch. V).

Suivent quatorze chapitres sur l'histoire de cette science depuis Aristote jusqu'à nos jours. Les cinq derniers chapitres sont consacrés à l'existence, à la nature, à la division de la Psychologie expérimentale et à ses relations avec quelques-unes des sciences limitrophes.

Au début de son livre le R. P. Barbado écrit: « Il nous faut des traités qui expli-

quent aux profanes désireux de s'instruire, l'objet et l'importance de la psychologie empirique; qui indiquent, en outre, quelles sont ses parties principales et les questions dont elles traitent, ses méthodes d'investigation, les connaissances qu'elle requiert d'abord, ses sciences auxiliaires, ses auteurs classiques, les courants de doctrines qu'on découvre dans la nouvelle science. » Plus loin, faisant allusion aux inconvénients qu'il y a d'explorer sans guide le domaine psychologique, il ajoute: « Tous ces inconvénients et d'autres du même genre pourraient être évités grâce à une Introduction qui, d'une manière systématique et objective, exposerait le contenu doctrinal des diverses Ecoles, mettrait à découvert les racines historiques des systèmes, en signalerait les différences spécifiques, et ferait constater que les Ecoles, même celles qui professent le plus l'empirisme, se placent, au fond, et inconsciemment, sur le terrain philosophique. C'est le but de la première Partie de ce livre. . . Le reste, simple résumé et sorte de répétition, sert de complément et donne une idée schématique des ramifications de la psychologie expérimentale et de ses relations. »

Il nous plaît de dire que le R. P. a atteint fort heureusement l'idéal proposé. Nous croyons que le présent ouvrage fera époque dans l'histoire de la formation de la Psychologie expérimentale.

R. L.

* * *

HENRI HELLO, prêtre des Frères de Saint-Vincent de Paul. — *Conseils pour la Direction des Oeuvres de Jeunesse.* Paris, Desclée de Brouwer et Cie, Editeurs, 1932. In-12, 277 pages.

Au cas où certains directeurs d'oeuvres voudraient innover, et pour cela, mettre de côté les méthodes traditionnelles, sous prétexte qu'elles ne répondent plus aux exigences de notre siècle, l'abbé Henri Hello, d'un esprit avisé en la matière, leur rappelle ici que les anciennes restent encore les vraies et uniques méthodes, parce qu'elles reposent sur les principes fondamentaux, les seuls capables de créer, restaurer ou faire vivre les oeuvres de jeunesse.

Ces principes, nous les trouvons brièvement et clairement résumés dans son volume. Bien compris et bien appliqués, en tenant compte évidemment des circonstances, ils formeront encore de véritables chrétiens, capables de garder leur foi et leurs moeurs, des apôtres de notre siècle, qui rayonneront par l'exemple et la parole.

Ce livre d'un maître devrait se trouver dans la bibliothèque ou sur la table de tout directeur d'oeuvres.

G. M.

* * *

RENÉ NIHARD. — *La Méthode des Tests pour initier les Educateurs.* Juvisy, Les Editions du Cerf, In-12, 236 pages.

M. Fauville, le préfacier, souligne, avec raison, la clarté, la précision et la modération de cette étude.

La méthode des tests est un procédé d'examen psychologique. Elle peut rendre d'inappréciables services aux éducateurs, dans l'accomplissement de leur tâche primordiale et infiniment délicate. Certains pays en ont tiré d'excellents résultats.

L'ouvrage de M. Nihard fait connaître cette méthode, « ses origines, ses procédés, ses exigences, ses avantages et ses inconvénients, les limites de sa portée »; il donne « un aperçu des services qu'elle peut rendre à l'école »; il montre « l'aide qu'elle peut apporter aux éducateurs pour apprécier plus sûrement l'intelligence de leurs élèves, pour mesurer plus exactement leurs progrès, pour évaluer plus objectivement la valeur d'un enseignement, d'une méthode ».

Ajoutons que la méthode des tests « a une place de premier plan en orientation et en sélection professionnelles », et peut servir, de bien d'autres façons, au progrès matériel, moral et social.

R. L.

* * *

Dr AUGUSTE VALLET et Dr ROBERT DUBUCH. — *Les Guérisons de Lourdes en schémas.* Paris, P. Téqui, Libraire-Editeur, 1932. In-12, VIII-181 pages. En vente a la Librairie du Droit, Ottawa.

Nous avons souvent regretté en lisant des guérisons de Lourdes de ne pas comprendre toute la beauté de ces miracles. Le récit nous était présenté dans une pléthore de termes techniques, accompagnés de certificats médicaux scientifiques à tel point que nous avions à déchiffrer un vrai casse-tête chinois.

Le Dr Auguste Vallet a vu lui aussi la difficulté, et il a compris que, si l'on voulait faire des récits populaires, il fallait les dépouiller de tout cet apparat de bureau. Il imagina un ouvrage d'après une formule toute neuve. Il fit abstraction des termes spécifiques, et, avec l'aide du Dr Robert Dubuch, il y inséra des schémas qui montrent les membres malades, avant et après la guérison. Ainsi simplifiées dans l'expression et à l'aide de ces croquis, les guérisons de Lourdes apparaissent sous un tout autre jour: sous le jour qui en montre la beauté, la grandeur, et qui inspire la confiance dans l'intercession de Notre-Dame de Lourdes.

Tous nos compliments au Dr Vallet pour son heureuse initiative. H. M.

* * *

EDOUARD MONTPETIT. — *Sous le Signe de l'Or.* Montréal, Editions Albert Lévesque, 1932. In-12, 305 pages.

M. Edouard Montpetit a choisi comme titre de son dernier et admirable ouvrage, une formule à la mode depuis quelques années en France. Il y aurait là danger de dater, car rien, dans le domaine littéraire, ne vieillit davantage que les expressions de choix d'une époque. Seulement, ici, la formule se vérifie à la lettre et sera exacte de tout temps, surtout si les doctrines traditionnelles, que le savant professeur de l'Université de Montréal défend, continuent à agir.

Dans cet ouvrage — le premier d'une série, annonce-t-on, à notre joie — M. Montpetit étudie tous les problèmes relatifs à la monnaie. Nous y retrouvons les qualités de style qu'on ne cesse de louer chez l'auteur: clarté, concision, coloris et pittoresque. D'un mot brillant, il illumine une synthèse. Il nous rappelle les méthodes de démonstration de nos maîtres de l'Ecole des Sciences politiques de Paris et plus particulièrement, celles de M. André Siegfried, dont les cours étaient des modèles de mémoires intelligents et au point. Car M. Montpetit — qui l'en blâmera? — a le souci de bien dire, sans qu'il y paraisse d'ailleurs. Une phrase mal construite le rend triste et ce qu'il affirme des statuts fédéraux français marque la valeur qu'il attache à un beau texte. Il rappelle un mot de Léon Lorrain: « Nous avons une belle devise, disais-je un jour à Léon Lorrain: « Notre langue, nos institutions et nos lois. » — Oui, me répondit-il avec le sourire, mais nos lois font parfois tort à notre langue. » Rappelons à nos amis du Québec, qui ont le bonheur de ne pas vivre à « l'étranger », que le texte français de nos lois fédérales est la traduction d'un texte anglais souvent défectueux. Or, quel français peut venir d'un mauvais anglais. Si, de plus, tout traducteur est un traître, la trahison qu'il faut surtout éviter, fût-ce au sacrifice du français, c'est celle de la pensée des auteurs de la loi. Il serait facile de faire un texte littéraire, mais qui risquerait de n'avoir pas de

valeur devant les tribunaux. (Il en a déjà si peu!) C'est un problème assurément, et qui pourrait bien n'avoir pas de solution, car on pense en français à Québec, où les textes législatifs ne sont pas, que je sache, d'une rédaction artistique.

Le souci du beau, M. Montpetit le poursuit jusque dans la monnaie. Il ne nous est jamais venu à l'idée de considérer notre papier-monnaie au point de vue de sa valeur d'art, d'autres préoccupations nous poursuivant quand, par hasard, il nous en tombe sous la main. Il reste que ce qu'en dit M. Montpetit est souverainement vrai: il n'y a aucune originalité dans le dessin des diverses pièces de monnaies canadiennes. Quelle splendeur auprès d'elles que le franc français! Mais, ce serait diminuer la valeur, à notre sens très grande, de cet ouvrage que d'insister davantage sur ces détails. Nous avons cru toutefois qu'ils avaient quelque importance, l'atmosphère générale du livre étant, par eux, dégagée.

L'auteur écrit excellemment: « Ce livre est une introduction à notre vie monétaire.» Nous y trouvons l'essentiel. Remarquons toutefois que ce mot « vie » est pris dans son sens total, avec ses tares, ses faiblesses, ses activités, ses soubresauts, son évolution. C'est dire que M. Montpetit étudie les problèmes du jour, et ce, au point de vue canadien. Voilà ce qui fait, quant au fond, la grande originalité de son livre.

Il est des principes qui sont vrais de toutes les civilisations à base monétaire. M. Montpetit les rappelle brièvement.

Puis chaque pays régularise suivant son tempérament, ses besoins, le jeu des institutions monétaires. Ici, l'auteur rappelle à larges traits, les caractéristiques de la monnaie canadienne, les recherchant dans les textes de lois et dans la pratique des choses. Chacun trouvera profit à lire ces pages lumineuses, d'autant qu'il en est bien peu qui connaissent parfaitement nos lois financières. (Nous pensons, en écrivant ceci, plus particulièrement aux étudiants en droit).

Enfin la vie monétaire elle-même d'un pays évolue comme la vie économique ou comme sa vie « tout court ». Sous le signe de son or, on peut même diagnostiquer son état. Cette évolution dans le temps présent, et pour le Canada, est difficile à marquer. M. Montpetit distingue ici merveilleusement. « Si nous avons retenu l'étalon-or, demandait un interlocuteur à M. Garland, M. P., lors d'une réunion au Forum d'Ottawa, pourquoi ne puis-je avoir de l'or en échange de mon dollar-papier? » C'est que, répond M. Montpetit, le gouvernement fédéral, sans établir le cours forcé, renonce à céder l'or. « Pour l'extérieur, nous restons fidèles à l'étalon-or, d'une fidélité de raison. »

Tous les aspects de la politique financière actuelle du Canada, sont étudiés: inflation, bimétallisme, valeur argent, monnaie impériale. A leur solution l'auteur applique les disciplines traditionnelles, celles du libéralisme classique. A ces disciplines M. Montpetit est resté fidèle toute sa vie: il est convaincu de leur excellence. Certains, qui ne partagent point sa foi, ne peuvent pas ne pas reconnaître la maîtrise avec laquelle elles sont exposées. On ne conseille pas la lecture d'un livre de M. Montpetit, elle s'impose. Il a magnifiquement atteint l'idéal qu'il proposait, il y a quelque vingt ans, aux jeunes de sa race: la supériorité.

Ajoutons que l'ouvrage se présente dans une belle toilette typographique.

P. F.

* * *

A. G. MORICE, O. M. I., M. A. — *The Carrier Language (Déné Family). A Grammar and Dictionary Combined.* St-Gabriel-Mödling, « Anthropos », 1932. In-4, XXXV-660 et 691 pages.

Missionnaire, historien, ethnologue de carrière, linguiste accompli, savant de grande envergure. Le P. Morice, O. M. I., est tout cela. Et nous ne parlons pas d'autres domaines où s'exerça son beau talent d'écrivain, où s'est déployée sa prodi-

gieuse activité intellectuelle et scientifique. Il est né en France, en 1859, et vint au Canada dès après son élévation au sacerdoce, en 1882. Ses supérieurs religieux le destinaient alors à l'évangélisation des peuplades indiennes de la Colombie Britannique. Il s'y rendit. A partir de ce moment, voilà notre jeune missionnaire jeté en plein apostolat actif. Par nécessité de ministère tout d'abord, il se voit contraint d'apprendre les idiomes de ses nouvelles ouailles. Mais il est aidé puissamment par son appétit de savoir, par son ardeur inlassable que rien ne rebute, par un ensemble de qualités et d'aptitudes qui font de lui un ethnologue, un linguiste né. Les matériaux s'accumulent rapidement et, le temps venu, le P. Morice saura les utiliser pour le plus grand honneur et à la gloire de l'Eglise catholique et de sa famille religieuse. Cinquante années durant, jusqu'en 1932, où apparaît son dernier ouvrage, il publiera, en anglais aussi bien qu'en sa langue maternelle — les deux langues officielles de son pays d'adoption, — volumes, thèses, articles de revue, dictionnaires, catéchismes, monographies de toutes sortes; il participera en Europe et en Amérique, à des congrès scientifiques de tous genres où brillera son nom et où éclatera son immense savoir.

Il se montrera historien de valeur et à la fois écrivain remarquable dans son *Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien*, ouvrage de longue haleine, que l'Académie française daignera couronner.

Mais la sphère où semble bien s'être complu notre érudit, et cela tout le long de sa longue carrière de missionnaire et d'intellectuel, c'est, à n'en pas douter, celle de la philologie et de l'anthropologie. Que d'essais, que d'études et de travaux divers ont jailli de sa plume experte en ce double domaine qui va de jour en jour élargissant ses cadres, et qui s'impose de plus en plus à l'attention sans cesse en éveil des savants de tous les pays. Pour s'en convaincre, l'on n'aurait qu'à parcourir la liste bibliographique du P. Morice. Elle s'ouvre avec deux plaquettes, la première, de 65 pages, sur *The Western Dénés, their Manners and Customs* (1889), la seconde, de 50 pages, gr. in-8, sur *The Déné Languages considered in themselves and incidentally in their Relations to non-American idioms*. Elle se clôt en l'année 1932 — espérons tout de même que cette liste n'est pas définitivement close — avec une oeuvre de même nature et toute à la gloire de son auteur, que des compétences allemandes en la matière ne craignent pas de qualifier d'imposante, de classique, de gigantesque, enfin de chef-d'oeuvre (grossartiges, mustergültiges Werk, Riesenwerk, Meisterwerk). (Cf. *Anthropos*, sept.-déc. 1932, p. 973-977, passim). Et tout semble indiquer qu'il faille donner raison à ces compétences germaniques.

The Carrier Language (la langue des Porteurs) : tel est le titre du fameux ouvrage, absolument le premier du genre, étant à la fois une grammaire et un dictionnaire combinés. C'est du reste ce qu'exprime littéralement le sous-titre: *A Grammar and Dictionary combined*. Deux forts volumes in-4, écrits en anglais. Faisant partie tous deux de la *Collection internationale des Monographies linguistiques*, ils sont les neuvième et dixième tomes dans la *Bibliothèque linguistique " Anthropos "* dont le siège d'administration est à Vienne, en Autriche.

Les *Porteurs* (the Carriers) dont il s'agit ici, forment avec les *Chicoltines* et les *Babines* trois grandes tribus dénées qui ont leur habitat dans l'intérieur nordique de la Colombie Britannique.

Une analyse sommaire de l'ouvrage en fera voir la nature et l'utilité philologique.

En frontispice du premier volume, un magnifique portrait de l'auteur. Puis une préface de quelques pages raconte l'histoire et renseigne sur le plan du livre. Dans cette préface, le P. Morice nous apprend qu'il résida vingt-deux ans parmi les *Porteurs*. Assez longtemps pour en connaître parfaitement l'idiome. Les efforts du missionnaire abou-

tirent à un dictionnaire de la langue (« a compilation of a good-sized Dictionary »), lequel devait être imprimé en 1896. Il ne le fut point cependant à cause de la banqueroute financière où se trouva inopinément jeté le mécène français qui devait fournir les fonds nécessaires à l'impression. En 1910, un incendie ravit au savant philologue son précieux manuscrit. « Was then, dit l'auteur, the acquisition of such a wonderful idiom... a knowledge which was then, and has remained since, shared by not one white man, lay or clerical, or anybody able to as much as sketch its merest outlines, doomed to prove of no avail because of two most untoward accidents? Was that knowledge destined to be buried with its possessor in the grave which could not be very far off?. . . » Grâce à son acharnement au labeur scientifique, le P. Morice parvint avec les années à offrir au monde savant le présent ouvrage, dans lequel, « the scientist will find two in one. . . not only a complete grammar, but a fairly full Vocabulary — much fuller than it looks — according to a novel plan ». C'est un dictionnaire pour et en vue de la grammaire, au lieu d'être, comme à l'ordinaire, un dictionnaire suivant la grammaire.

Après cette préface, une introduction sur les *Porteurs*, sur leur habitat, leur nombre, etc. Suit une liste de souscripteurs qui ont pu permettre l'impression très dispendieuse des deux volumes. Enfin, *A list of side issues or non-grammatical remarks in this work.*

Veut-on à présent les grandes divisions de cette oeuvre admirable de si haute valeur philologique, et qui dénote chez son auteur une science immense, une énergie peu commune et un passionné du labeur opiniâtre. D'abord des préliminaires sur la *phonétique* de la langue des Porteurs. Puis les six parties principales de l'ouvrage:

I — Des Parties du Discours, à l'exception du verbe (*The normally non-verbal parts of Speech*), sous le double aspect morphologique et grammatical (I, p. 23-220).

II — Le verbe sous son aspect morphologique (I, p. 221—II, p. 187).

III — Le verbe sous son aspect grammatical (II, p. 191-453).

IV — Syntaxe et particularités linguistiques (II, p. 457-510).

V — Textes « porteurs » et traduction anglaise (II, p. 513-538).

VI — Vocabulaire (II, p. 539-675).

Est-ce à dire que pareille oeuvre ne comporte aucune lacune ? Le P. Morice est le premier à ne point le penser. Et nous ne le contredirons pas. En effet, c'est le travail d'un seul homme: d'où nécessairement quelques déficiences, si petites soient-elles.

D'aucuns reprochent à l'auteur, par ci par là, une terminologie nouvelle. Par exemple, on regretterait de voir substituer à l'appellation *Athabaskans* (Indiens) le terme *Déné*, pour désigner cette grande famille d'indiens qui, avec les Esquimaux, habitent les territoires du Nord-Ouest canadien. D'après le *Handbook of Indians of Canada* (1913, p. 48), les Dénés constitueraient l'un des trois groupes, celui du nord, de la famille des *Athabaskans*. Dans la nouvelle encyclopédie allemande, *Der Grosse Herder*, on lit quelque chose de semblable: les Dénés formeraient avec les Apaches, les Navajos, etc., les principales tribus des Indiens qui ont nom *Athabaskans* (Cf. Vol. I, col. 1092, au mot *Athapasken*). Nous ne pensons pas néanmoins qu'il faille pour autant abandonner la position du P. Morice qui dit au début de son introduction: « The aborigenes whose language is the subject of these two volumes constitute the chief tribe of the Northern Interior of British Columbia. They belong to the great Déné family still improperly called Athabaskans by some ethnologists, in spite of the fact that this denomination is

territorially restrictive, being normally applicable only to such of the stock as claim the basin of Lake Athabaska, in the Canadian North-West, for their ancestral home » (I, p. XI).

Voici ce que dit l'auteur du compte rendu qu'on trouve, du présent ouvrage, dans la Revue internationale d'Ethnologie et de Linguistigue *Anthropos* (sept.-déc. 1932, p. 973) : « A l'avenir, nous n'aurons plus à nous demander quel livre ouvrir lorsque nous désirerons pénétrer plus avant dans la connaissance de l'esprit de la langue des *Athabaskans* (des Dénés) ; car, l'oeuvre gigantesque du P. Morice, récemment parue et comprenant plus de 1300 pages, nous offre tout, mais absolument tout, ce que nous pourrions exiger d'un guide de tout repos pour nous conduire à travers la forêt vierge, riche en sons et en formes, de la langue des *Athabaskans.* »

En terminant sa courte préface, le P. Morice nous dit que depuis que l'ambition de tant d'années, que l'oeuvre de sa vie est un *fait accompli,* il ne lui reste plus qu'à entonner son *Nunc dimittis.* Nous espérons plutôt que l'âge relativement avancé du savant ethnologue lui laissera encore le loisir et la vigueur nécessaire pour apporter de nouvelles contributions aux sciences qu'il a cultivées avec tant de constance et de bonheur depuis les premiers jours de son apostolat de Missionnaire Oblat de Marie Immaculée.

J.-H. M.

* * *

MAURICE BARRÈS. — *Mes cahiers.* Tome quatrième, 1904-1906. Paris, Librairie Plon, 1931. In-12, IV-363 pages.

Ce genre de publication, comme imité des *Pensées* de Pascal, contient tous les charmes de la surprise. Il accuse un esprit en perpétuelle ébullition.

A M. Barrès, un mot suffit pour le relief. Fustel de Coulanges: « excellent écrivain; esprit faux. . . », « Psychologie de Lemaître. Incapacité », à propos du mouvement de la Patrie française. Syveton a giflé le général André en Chambre: « Syveton, dit Barrès, est condamné! »

Notes brèves, esquisses en quelques lignes, descriptions et récits plus étendus, lettres échangées, le lecteur se sent entraîné, séduit par la variété même du procédé. Il assiste au spectacle d'une galerie, où passe une série de personnages de renom, anciens, modernes, contemporains : dans la table alphabétique leurs noms occupent une dizaine de pages. Des appendices et des notes de renvoi, condensés à la fin du volume, viennent éclaircir le texte si concis, rempli d'allusions curieuses.

Muni d'un léger crayon, le peintre dessine artistement une aquarelle, suivie ou distante d'une autre: en quelques coups de pinceau, il trace une physionomie féminine avec grâce et une touche de délicatesse captivante. S'il saisit son burin, il met le portrait en relief, net et ferme. Comme M. Bourget, il y a trente ans, ébauchait, dans *l'Etape,* une ou deux scènes de boudoir, d'une repoussante indécence, M. Barrès immole des victimes à l'autel de Vénus suivant la mode de l'époque. L'on s'étonne que les bas-fonds impudents servent d'appâts aux chefs-d'oeuvre du talent et du génie.

Le pays de Lorraine et le village natal, Charmes, demeurent les sujets favoris de Barrès: ses notes présagent la naissance de *Colette* et de la *Colline inspirée.* En quatorze lignes, il esquisse la procession du 25 août à Charmes; un aveu lui échappe: « Le coeur se serre » au chant de *Je suis chrétien* se levant du groupe des hommes compacts et forts; puis aux mots *espérance et amour.*

Une nouvelle, en six chapitres, couronne le volume. Intitulée *La Musulmane Cou-*

rageuse, elle rappelle la nouvelle de Chateaubriand *Le Dernier des Abencérages*: toutes deux ont pour théâtre l'Espagne du Sud. L. L. J., o. m. i.

* * *

ALONIÉ DE LESTRES. — *Au Cap Blomidon*. Roman. Montréal, Librairie Granger, Frères (Limitée), 1932. In-12, 239 pages.

Au Cap Blomidon est l'histoire captivante d'un jeune Acadien, Jean Bérubé, qui quitte Saint-Donat de Montcalm pour retourner en son pays d'origine reprendre la terre de ses ancêtres.

Seul survivant d'une famille emportée par la mort, forcé lui-même d'interrompre ses études à cause de sa santé, il arrête son dessein sur une offre libérale d'un oncle, vieux garçon, auquel il fait souvent des lectures acadiennes.

C'est au retour d'un voyage où les deux ont assisté au dévoilement de la statue d'Evangéline, où le neveu a montré à l'oncle la vieille terre paternelle que ce dernier ému demande à Jean, encore jeune et libre, s'il ne reprendrait pas cette terre, s'il ne réaliserait pas ce que lui, maintenant trop vieux, ne peut accomplir. Tous ses biens sont dans ses mains, s'il accepte.

Jean, qu'un même désir secret anime, n'hésite pas. L'oncle meurt et la promesse doit s'exécuter. Le courageux jeune homme quitte Saint-Donat où il laisse entre autres un cousin qu'il estime et une amie à laquelle il s'est lié par un amour sérieux.

L'intérêt de ce qui survient après ce départ est triple comme le triple but que se propose le héros du roman: réoccuper la terre ancestrale; rapprocher de lui son cousin Paul et tenter sur ces gars l'expérience de la réacclimatation de la race; enfin conduire à bonne fin ses amours où là encore des difficultés s'amènent.

Chacun de ces points met en évidence des qualités particulières dont la somme compose le type parfait et idéal, bien capable de représenter une race.

Le premier objectif nous révèle surtout son activité intelligente et sa ténacité d'homme surnaturel qui puise sa force dans l'espérance et la prière.

L'auteur a arrangé les choses de façon à donner à son héros les plus grandes espérances suivies des plus fortes craintes, et à lui faire user d'un tact et d'une prudence consommée. Voici: la terre convoitée est aux mains d'un riche anglais dont l'unique fils est parti. Mais de savoir que M. Hugh Finlay est âgé et que ce fils, un globe-trotter, ne doit plus, dit-on, revenir au foyer lui donne de l'espoir.

Jean besogne et par d'habiles manoeuvres, il réussit à s'introduire chez Finlay en qualité d'intendant de ferme. Son savoir-faire l'a vite placé dans l'estime et la confiance du vieillard; il respire: son rêve va se réaliser. Mais voilà qu'une nuit arrive à Morse-Cottage M. Allan, le globe-trotter, lassé, dégoûté, ayant faim du repos.

Du coup la joie et l'espoir de l'intendant passent au coeur du père Finlay qui compte depuis ce moment avoir un héritier, un autre Finlay, qui continuera de pousser plus loin cette belle lignée dont il fut lui-même un anneau glorieux.

Néanmoins le choc passe et l'espérance de Jean renaît. Par de puissants symboles, pris en pleine nature pendant qu'il vivait là-bas au pays des montagnes, il ranime son courage. Il veut comme la plante qui s'attache au roc poursuivre jusqu'au dernier effort, celui-ci dût-il le tuer.

Des points d'interrogation lui brûlent la cervelle: le père Finlay donnera-t-il sa terre, presque sa vie, à ce fils qu'il sent dénaturé, homme mobile et capricieux? Son ardent désir d'attacher le nom des Finlay encore des ans à Morse-Cottage lui fera-t-il risquer un morcellement de sa terre, la pire des calamités pour lui? Puis à ces doutes s'en

ajoutent d'autres; le globe-trotter acceptera-t-il de demeurer; peut-il vouloir et, s'il veut, tiendra-t-il?

La situation est troublante!... Jean d'autre part sait bien qu'un père et une mère ne regardent pas les sacrifices quand il s'agit de leur enfant, surtout de leur unique enfant; et puis ce fils lui-même, il le connaît assez pour savoir qu'il est capable de toutes les hypocrisies, de toutes les hardiesses. Il a un caractère *ad hoc*. Que ne peut faire, en effet, ce cabotin frappé d'hallucinations obsédantes, ce vicieux de métier, chez qui la gouverne ne tient plus qu'à une raison morbide, qui de plus déguise si mal une aversion naturelle pour l'intendant dont il flaire l'origine par une quasi-prescience.

Cette partie de l'ouvrage, à laquelle se mêlent comme dans un drame des espérances suivies de déceptions, des doutes et des craintes, des triomphes et des défaites, des supplications, des désespoirs, des tentatives de meurtres, des rencontres imprévues et des révélations angoissantes, des remords cuisants et des réparations touchantes où se manifestent les vicissitudes de la vie et la justice de Dieu, nous offre des situations tragiques qui nous font craindre, espérer, trembler avec le héros. Notre oeil s'attache à la ligne et notre pouce tourne fiévreusement les pages pendant que notre émotion en suspens appelle le dénouement final.

Le second problème n'est pas moins épineux. Au contraire, c'est l'âme du roman, c'est celui qui manifeste dans toute sa grandeur le haut idéal de cet homme que l'écrivain propose en modèle à notre jeunesse. Ceux qui vivent, pense Jean, ce sont ceux qui luttent, ceux que l'âme et le front remplis de hautes idées marchent pensifs épris d'un but sublime. Or le but de Jean dépasse celui de l'oncle Norbert. Non seulement il veut ouvrir le chemin du retour au pays natal, mais davantage il songe à ce que les siens se pressent dans cette voie.

Il tente donc sa première expérience sur son cousin Paul Comeau. Due au besoin d'hommes pour les foins, l'occasion s'offre favorable de l'appeler à Grand'Pré sans éveiller des soupçons. Le cousin se présente. Jean le reçoit et, dès cette première rencontre, commence sans tarder son apostolat social. Dans l'évangile, qu'il a lu quelque part, probablement au collège, il a pu admirer l'adresse du tentateur. Il l'imite. « Tiens, » dit-il à Paul, « regarde bien le Grand'Pré et le pays des Mines », pendant que du doigt il guide l'oeil de l'observateur. Il sait si bien que sur une âme fruste comme celle de Paul les choses palpables, vues valent mieux que tous les raisonnements.

Les yeux du cousin sont émerveillés par tant de beauté, de grandeur, mais étonnés de ne voir aucun clocher, ce vivant symbole qu'un catholique cherche avant tout, quand il scrute un horizon nouveau. En bon précepteur Jean donne aussitôt le pourquoi: pays anglais, vois-tu. Et comme pour dissiper le plus tôt possible cette mauvaise impression, il s'empresse de lui dire le progrès accompli dans les dernières années. La race revient et croix en tête. Il lui signale pour bientôt la plantation d'une croix et lui donne des chiffres éloquents sur la population: « 574 acadiens à Cobequid, 237 à la Rivière-aux-Canards, 196 à Piziquid. »

Paul écoute en silence cette première leçon que d'autres plus parfaites, plus émouvantes compléteront, car Jean possède son histoire et surtout sait l'enseigner de façon à faire vibrer les âmes, à les sortir du sombre accablement d'être en ne pensant pas.

Les jours suivants Jean ne négligera donc aucune occasion d'instruire son cousin sur l'histoire de son pays. Il a foi que celle-ci, plus que toute autre, possède des énergies rédemptrices; qu'elle a plus d'attrait, qu'elle excite dans notre coeur des émotions plus vives et dans notre esprit un intérêt plus grand dont les effets conjugués portent à l'âme de ces remous, forces infaillibles d'action.

Il promène le cousin à travers le pays, le dimanche ou à l'occasion d'une fête. Il le conduit surtout sur les ruines encore visibles du bien de ses ancêtres et là, avec un charme irrésistible, une émotion contagieuse, il raconte à grands traits ce qui s'est passé jadis: « Là, vers la fin du 17e siècle, choisissait de s'établir le premier Comeau, venu, comme bien d'autres, de la Région de Port-Royal », etc., etc. Tiens, vois-tu: « Tu as là des vestiges du travail de nos anciens. Ce pont, cette vieille digue », etc.

Paul ému, silencieux, regarde. . . Ces paroles, ces ruines lui travaillent le coeur. . . Subitement il supplie Jean de lui raconter en détail le Grand Dérangement. Le narrateur commence: « Paysans simples et honnêtes comme l'épée du Roi, ils n'avaient jamais cherché d'autre bonheur, » etc. Paul est troublé et nouveau Clovis, frémissant de la même indignation, il s'écrie en raidissant ses bras de lutteur: « Ah! oui, par exemple, malheur à l'Anglais qui serait tombé au bout de ce bras. »

Le pathétique historien lui souligne qu'une revanche est possible, pas celle-là, mais cette autre « française et chrétienne », c'est-à-dire la reprise du sol par des bras comme les siens, le rapatriement des exilés, la renaissance du clocher et du verbe français. Ardent patriote, il a conscience que l'amour du sol est un signe d'immortalité pour une race. Alors d'exposer sur le champ son programme: « unir ses efforts au noble clergé acadien, grouper une élite de jeunes. . ., fonder un denier national. . . », etc. Programme où apparaissent dans cette âme idéaliste et conquérante ces idées fortes et ces sentiments nobles si propres, lorsqu'ils se répandent dans les esprits et soutiennent les courages, à former bientôt une race fière et indomptable.

Mais la tâche eût été trop facile si le cousin n'avait eu quelque idée de défection. Il était naturel d'ailleurs qu'il rêvât seul parfois à la fenêtre, qu'il regardât par-dessus l'horizon et qu'il entendît à voix haute, à voix basse ses bois et ses monts lui dire : Reviens, c'est le temps des chantiers. (Ah! les belles choses qu'il voit, et comme elles sont décrites avec beauté!).

Pour vaincre cet horrible essaim de pensées, de visions qui accablaient le pauvre Paul, Jean dut recommencer souvent son difficile travail avec cette espérance que l'homme sème la cause et Dieu fait mûrir l'effet. N'avait-il pas dit une fois à son parent : « Vive l'espoir, l'espoir héroïque, vertu cardinale de notre race! »

La conversion de Paul se fit un jour. Ce fut au cap Blomidon. Commencée hier à Grand'Pré où Jean avait évoqué les grandes figures du passé, rappelé la patience des premiers missionnaires, la vaillance des héros dont l'humeur guerrière avait refait celle de Paul, elle s'activait aujourd'hui sur le cap. Là, du haut de cette tribune superbe, devant ces lieux pleins de pathétique qui lui prêtaient comme une seconde âme, Jean illustrait dans un tableau d'irrésistible effet la scène de l'embarquement.

Qui ne comprendrait maintenant pourquoi l'auteur a intitulé son livre: *Au Cap Blomidon*. C'est que ce sommet marque le triomphe du grand rêve de Jean Bérubé.

La troisième source d'intérêt et la moins forte sont les amours de Jean avec Lucienne Bellefleur. Le but de l'auteur n'étant pas de faire un roman d'amour, il était juste de subordonner ce sentiment aux autres. D'ailleurs il eût été malséant de faire d'un personnage tel que Jean un soupirant mélancolique ou un galant rempli de coquetteries.

L'auteur a fait mieux. Par un art admirable il sait donner à cette passion un intérêt soutenu et piquant en la mettant sous la dépendance directe d'une autre tout aussi redoutable: la haine du père Bellefleur pour Bérubé. Qui lira le roman gardera un souvenir immortel de ce caillou qui divisait si mal les terres des deux voisins, Bérubé et Bellefleur, mais qui divisa si bien les deux familles. Ah! le fameux caillou! Toutes les peines de Lucienne et de Jean tiennent à lui. Ils sont séparés l'un de l'autre par lui, par-

fait symbole de l'obstination du père Bellefleur à ne pas marier sa fille à Jean Bérubé.

Quand on songe à cet entêtement, à cet amour profond et réciproque qu'entretenaient Lucienne et Jean, au respect de celle-là pour son père, on s'explique facilement qu'un silence, qu'un mot de Lucienne n'avait pas le même écho dans le coeur de son ami: il pâlit ou il se réjouit, il pleure ou il chante. Une lettre de sa bonne Lucienne met « plus d'alouettes dans son coeur qu'il n'en voit dans les prés. »

Si, sympathiques à Jean, nous goûtons trop peu souvent le sentiment de la sécurité, du moins dans un amour tel que le sien, on respire toujours le parfum de l'honnêteté. Peut-être n'est-il pas beaucoup romantique, mais signalons qu'il est parfaitement catholique, ce que l'auteur voulait.

Ces trois intérêts menés de front dans une parfaite harmonie vous laissent entendre déjà comme ce livre est captivant. Néanmoins ce n'est pas là toute la richesse du fond. Il faudrait parler des études de moeurs, des caractères, des analyses psychologiques. . ., etc., revenir un peu sur le programme de vie de Jean dont la devise, qui ne le voit, est: « Piété, Etude, Action. » Les Acéjistes trouveront là un modèle à copier, ils apprendront à son école à se faire plus apôtres. (On sait qu'ils le sont déjà).

La beauté de la forme ne le cède en rien à la richesse du fond. Nous serons bref cependant. L'espoir nous est donné que bientôt, dans cette *Revue,* la plume d'un maître lui rendra plus justice que nous ne pourrions le faire.

Comme il nous est permis tout de même de risquer une appréciation sommaire, disons que le style suit le mouvement naturel de la pensée et de la sensibilité de l'auteur. Sa phrase tantôt court rapide, concise et alerte, tantôt coule toute pleine du mystérieux accord du mouvement et du rythme. Grâce à une éducation parfaite de ses yeux et de son goût, l'écrivain a pu multiplier les images, les métaphores, les symboles, qui tous enferment de la vie, de la pensée et de l'art. Art savant et fin au point de voiler sa force peut-être aux esprits moins délicats ou inattentifs, mais plein de charme pour les gens de goût.

Me permettrait-on une réserve? Je la ferais sous cette forme. Est-ce qu'il n'y aurait pas un défaut à relever dans le fait que l'auteur a cru choisir un poitrinaire pour relever toute une race? L'impression d'ensemble n'aurait-elle pas été plus parfaite sans cela?

La haute critique, espérons-le, trouvera en ce livre une valeur incontestable. Dans tous les milieux on se réjouit de l'oeuvre. De notre part, sachant qu'elle reflète l'homme et tire sa valeur du sentiment personnel et profond qui l'a inspirée et qu'elle transmet, nous nous empressons de féliciter l'auteur et de dire à qui veut goûter une littérature saine: Lisez *Au Cap Blomidon.* G. M.

* * *

A. BERGERIOUX. — *Vers les Cimes.* Paris, Editions Dillen et Cie, 1930. In-12, 209 pages.

Ce roman est exquis, du commencement à la fin. Il met en scène, sur le versant de la colline de Montmartre, à Paris, ce qui se peut peindre de plus délicat dans « l'amour de Dieu, l'amour de la famille, l'amour de la patrie, le culte de l'amitié, la pratique de la charité ». Un aveu de l'auteur, dans la préface, vient rehausser le coloris de la peinture: il affirme que « son roman est une histoire vraie, que les personnages existent et que ses broderies d'écrivain se sont exercées sur un texte fourni par la réalité même ». Peinture ou tableau, oui assurément; mais plus que la vision muette, drame qui empoigne fortement l'âme du spectateur.

Lucienne Verrier, orpheline de mère, perd son père, ouvrier peintre sans culte, sans religion, qui l'avait écartée de sa première communion. Isolée et pauvre à dix-huit ans, elle travailla à la couture pour subsister, l'espace de deux ans. Un soir, épuisée et transie de froid, elle tomba inconsciente derrière un kiosque inutilisé.

Hélène Mauduit et son frère *Marcel* passaient tout près: ce dernier l'ayant relevée, ils l'emmenèrent en voiture chez leurs parents. Hélène et sa soeur, la remuante *Françoise*, la prirent en amitié, afin de jeter un rayon de joie au coeur de l'orpheline solitaire et de la ramener à la foi chrétienne. L'auteur dessine avec bonheur les portraits du père Mauduit, ciseleur en bronze aidé de Marcel, de la mère et de ses deux filles. Après diverses péripéties qui se déroulent dans la parenté en dehors de Paris, Hélène entre au noviciat des Religieuses Assomptionistes, Marcel songe aux fiançailles avec Lucienne. Soudain la guerre éclate, le 2 août 1914, appelle Marcel au front, qui est tué à l'ennemi le 28, laissant sa fiancée à sa place au foyer. C'est *A son Frère Marcel* que M. Bergerioux a dédié son livre.

L'auteur a sollicité une *Préface* de l'immortel Jacques Péricard qui a imaginé le cri patriotique: « *Debout, les Morts !* Le soldat s'y exprime en ces termes: « *Bravo !* Votre oeuvre est attachante, dès le début, et devient vite passionnante. On se plaît à la fréquentation de vos personnages, car ce sont de braves gens que tôt l'on aime: on se réjouit de leurs joies, on souffre de leurs épreuves . . . Oui, il est bon de dire que ce livre n'apporte pas le témoignage d'une seule belle âme, la vôtre, mais celui des autres belles âmes que vous nous présentez: il n'est que d'ouvrir les yeux pour découvrir des *Lucienne*, des *Marcel*, des *Hélène* ».

La critique ne saurait qu'applaudir à une si chaude approbation.

L. L. J., o. m. i.

Ouvrages envoyés au bureau de la Revue

MAGDALEN CASEY. — *Catalogue des Brochures aux Archives publiques du Canada,* 1878-1931, *avec Index.* Ottawa, F. A. Acland, 1932. In-8, 589 pages.

* * *

PIERRE-GEORGES ROY. — *Inventaire des Procès-Verbaux des grands Voyers conservés aux Archives de la Province de Québec.* Volume sixième. Beauceville, *L'Eclaireur,* Limitée, Editeur, 1932. In-8, 303 pages.

* * *

PIERRE-GEORGES ROY. — *Inventaire des Jugements et Délibérations du Conseil supérieur de la Nouvelle-France, de* 1717 à 1760. Volume premier. Beauceville, *L'Eclaireur,* Limitée, Editeur, 1932. In-8, 355 pages.

* * *

Almanach du Pèlerin, 1933. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1932. In-4, 128 pages.

* * *

Mon Almanach, 1933. Paris, Maison de la Bonne Presse, 1932. In-12, 96 pages.

Publié avec l'autorisation de l'Ordinaire et des Supérieurs.